

AUJOURD'HUI

日本



LA PRESSE publie aujourd'hui un supplément sur le Japon. Le Japon surtout connu par les produits qu'il nous vend, le "miracle japonais" apparaît d'abord sous son angle extérieur. Mais le "miracle japonais" se poursuit à l'intérieur et c'est ce que deux chroniqueurs à l'économie de LA PRESSE, Jean Paulain et Denis Masse, ont pu constater dans divers domaines au cours d'un séjour au pays du Soleil Levant.

Rouler à 60 m/h
en économisant

Le gouvernement canadien, à l'instar des Etats-Unis, vient de recommander aux automobilistes de ne pas dépasser une vitesse de 50 milles à l'heure de façon à économiser l'essence.

Le titulaire de la chronique de l'automobile à LA PRESSE, Jacques Duval, affirme toutefois que rouler à cette vitesse sur nos routes constitue un véritable danger.

D'autre part, l'Automobile Club des Etats-Unis vient de publier des chiffres qui tendent à prouver que la consommation d'essence est plus élevée à 50 milles à l'heure qu'à une vitesse de 70 milles à l'heure.

Désireux de vérifier cette affirmation, Jacques Duval a procédé à des essais, roulant à 50, 60, 70 et 80 milles à l'heure. La conclusion est conforme aux recommandations gouvernementales: la consommation augmente avec la vitesse.

Mais l'épargne réalisée entre des vitesses de 50 et 60 milles à l'heure est très faible si l'on tient compte des dangers que comporte le fait de rouler trop lentement.

C'est ce que Jacques Duval explique en page E3, en proposant une vitesse maximum de 60 milles à l'heure.

HEBDO-
ECONOMIE
— cahier B

SOMMAIRE

Arts et spectacles : F2, F3
Bandes dessinées : F4
Cinéma : F3
Décès, naissances, etc. : G7, G8
"Dites-moi, docteur" : C4
Economie : B1 à B10
Editorial : A4
Etes-vous observateur ? : G5
Horoscope : C7
Informations étrangères : F1
La bonne table : C2
LA PETITE PATRIE : F7
Les mœurs de notre langue : F12
L'auto : E8
Loisirs et Récréation : F4
"Mon œil sur Montréal" : C6
"Mot-mystère" : F11
Mots croisés : G3
Petites annonces : F5, F11, G2, à G7
Radio et télévision : C3
Sports : E1 à E7
Tribunaux : C9, C11
Voyage aujourd'hui : C4 à C8

Hausse de cinq cents du fuel et une série de... suggestions

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Au cas où une nouvelle hausse de quatre à cinq cents le gallon d'essence et d'huile de chauffage, qui entrera en vigueur le premier décembre, ne vous ait pas déjà incité à moins vous servir de votre auto ou à baisser le thermostat dans votre maison, sachez que le gouvernement canadien insiste pour que vous le fassiez quand même.

Dans un discours qui aurait très bien pu commencer par la formule "Oyez, Oyez", M. Donald MacDonald, ministre de l'Energie, a demandé aux

Canadiens de rationner volontairement leur consommation.

Parmi toute une liste de recommandations, il y a celle de garder le thermostat de votre foyer à 68 ou 70 degrés pendant le jour et de le baisser de cinq degrés pendant la nuit. La même requête s'applique aux édifices publics et privés. Philosophe, M. MacDonald pense que la plupart ne s'en trouveront que mieux, particulièrement au bureau.

Pour vous rendre à votre travail, on vous demande de rouler à 50 milles à l'heure au lieu de 70, ce qui vous permettra d'économiser de 20 à 40 p.

cent de carburant. Et s'il vous plaît, pas de démarrage trop rapide, ni de moteur tournant au point mort pendant plus d'une minute.

Si tout le monde respecte ces suggestions, M. MacDonald pense qu'on économisera d'ici l'été 375 millions de gallons d'huile de chauffage, soit \$125 millions ou de \$35 à \$50 par famille.

Un automobiliste économiserait \$100 au moins, surtout s'il accepte l'idée de voyager en groupe pour se rendre au travail. Le gouvernement incite les entreprises à aider leurs employés à organiser une forme de transport en commun (par exemple quatre travail-

leurs dans une auto), quitte à faire certains ajustements des heures de travail.

Si par malheur toutes ces mesures ne vous sourient guère, n'essayez pas de vous consoler en admirant les magnifiques décorations de Noël, puisque le gouvernement demande aussi aux maisons de commerce et aux particuliers de limiter l'usage de ces décorations "aux quelques jours qui marquent la période des Fêtes". Il faut épargner aussi l'électricité.

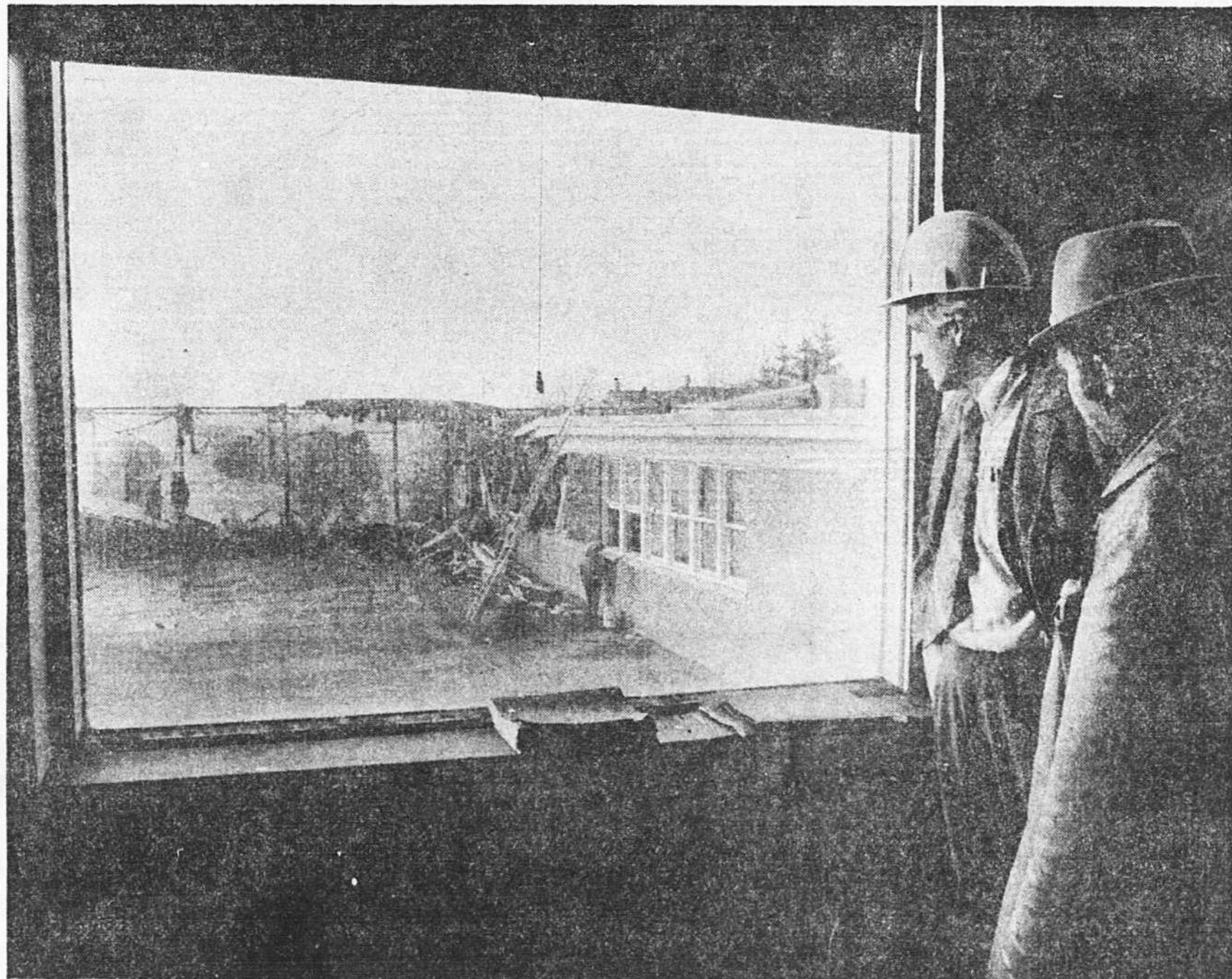
Bref, plus le temps passe, plus la situation s'aggrave et préoccupe le ministre de l'Energie, M. Donald

MacDonald. On appliquera les mesures de conservation aussi aux édifices et véhicules appartenant au gouvernement fédéral, qui compte diminuer de 18 p. cent ses besoins en énergie.

Mais toutes ces mesures, selon M. MacDonald, ne seront pas suffisantes pour écarter la menace de pénurie qui guette le Québec, les Maritimes et la Colombie-Britannique. Au contraire, il a annoncé hier sa décision de faire appliquer au début de janvier pro-

Voir HAUSSE, page A 6

• Autres informations
en page C1



Les écoliers s'ennuient déjà!

D'une fenêtre de la partie de l'école Saint-Vincent qui a pu échapper aux flammes hier, à Saint-Césaire, un représentant du ministère de l'Éducation, M. Pierre Lorrain, et le président de la commission scolaire Provençal, M. Jules Bessette, regardent les débris de la vieille partie de l'école construite au début des années 50, en se demandant où ils logeront les 530 élèves privés désormais de cours.

photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

— Informations en page A 3

Peut-on être chauffeur d'autobus et vivre?

par Rose-Anne GIROUX

Il y a sept ans, Claude Monahan avait 26 ans, une p'tite amie, un bon boss, une bonne job, une bonne digestion et... gagnait \$1.98 l'heure!

Il était chauffeur de camion. Il est devenu chauffeur d'autobus, parce qu'à la Commission de transport, on offrait \$2.97 l'heure, à l'époque. Sa mère était particulièrement fière d'annoncer à la ronde que son fils était "entré à la Commission"; sa future femme était d'autant plus contente qu'elle l'avait elle-même poussé dans cette voie. Bref, il se rappelle encore d'avoir "fêté ça".

Aujourd'hui, les Monahan sont mariés, et ils ont un enfant de quatre ans, Jean-François, qui va à la pré-maternelle: ensemble, ils mènent la vie d'une famille de chauffeurs d'autobus, "c'est-à-dire qu'ils ont... leur voyage".

Il est maintenant rendu à \$4.56 de l'heure, bientôt ce sera \$4.88. Et puis après?

Sa vie de chauffeur d'autobus, M. Monahan la résume: "Cela fait sept ans que je mange de la misère".

Il ne faudrait pas croire que M. Monahan en veut à la CTCUM ou à ses patrons: "Ils font ce qu'ils peuvent, dit-il, en ajoutant qu'à la Commission, les employés ne sont pas si mal, à comparer avec d'autres compagnies de transport". La preuve, c'est qu'en entrant à la Commission, les aspirants-chauf-

feurs ne prêtent qu'une oreille distraite aux avertissements des instructeurs qui les préviennent des difficultés: "On se dit: travaille ou tu mourras, t'auras toujours de la misère! De là à la vivre!"

De là à être "à part des autres tout le temps". De là à travailler tous les week-ends... de là à ne jamais voir ses enfants... de là à se résigner à ne pas avoir d'amis... de là à vivre continuellement sur les nerfs, à coups de p'tites pilules pour le foie... de là à porter l'uniforme pendant des 14, 15 et 16 heures d'affilée... de là à toujours vivre entre deux courses sur l'autobus... de là à tout faire en vitesse, même sa vie de couple!

Il y a une limite: "L'argent, ce n'est pas tout dans la vie".

Après avoir incité son mari à devenir chauffeur d'autobus, Mme Monahan donnerait cher (lire: une réduction de la paye) pour qu'il lâche tout cela, au profit d'une vie normale: "On parle toujours des terribles conditions de travail des chauffeurs. Moi, c'est les femmes de chauffeurs d'autobus que je trouve pas mal misérables".

Une vie minuscule comme les horaires de la Commission

Pendant le dernier conflit de travail des employés de la CTCUM, on a beaucoup parlé du problème de l'amplitude, qui oblige les chauffeurs d'autobus à répartir leurs huit heures de travail sur des périodes pouvant aller jusqu'à 13 heures par jour, à partir, parfois,

de cinq heures du matin. Comme cet intervalle ne tient pas compte du temps requis pour aller et revenir du travail, on a déjà une bonne idée de la vie familiale et sociale d'un chauffeur d'autobus: elle est organisée et minutée comme un horaire de voyages.

Les Monahan, eux, résument leur journée comme suit:

- lever vers six heures 30;
- départ vers 7.15 h;
- retour vers 9.15 h;
- reprise à 11.43 h;
- arrêt à 14.08 h;
- reprise à 15.05 h;
- arrêt à 19.08 h.

M. Monahan voit son fils lorsqu'il revient de la maternelle, au moment où il s'apprête lui-même à entreprendre la deuxième partie de sa journée. Quand il revient de travailler, le soir, son fils est couché. A 19 heures 30, M. Monahan n'a pas encore soupé. Il a une journée dans le corps et il ne veut plus rien savoir: ce n'est pas le temps de proposer une soirée de quilles ou une réunion de parents!

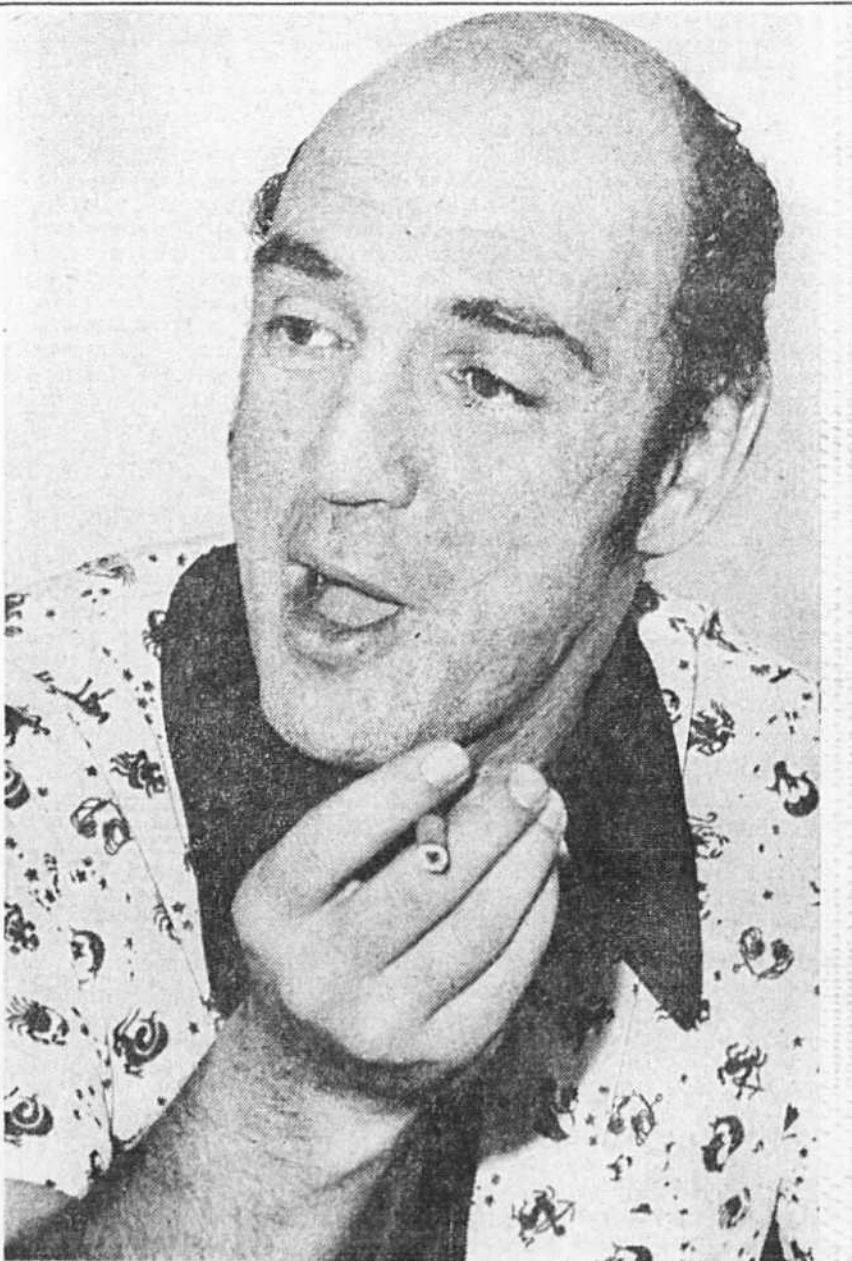
Une consolation: "Au moins, je ne suis plus obligé de me lever à 4 ou 5 heures du matin, comme les plus jeunes".

Car le système de l'ancienneté joue un rôle capital à la CTCUM. A 33 ans, M. Monahan est encore un jeune au pied de l'échelle.

La comme ailleurs cependant, les

Voir CHAUFFEUR, page A 6

• Autres informations
en page G1



M. Claude Monahan: "L'argent, ce n'est pas tout dans la vie".

photo Réal St-Jean, LA PRESSE

La pension pour divorce rétroactive à 1969

Les divorcées du Québec sont maintenant toutes placées sur un pied d'égalité pour ce qui est de la possibilité de recevoir une pension alimentaire, selon un récent jugement de la cour Supérieure.

Dans une cause-type, le juge Francis Hannen a en effet décidé que les amendements apportés en 1969 au chapitre sur le divorce du Code civil autorisent maintenant la cour Supérieure à accorder une pension, même aux divorcées dont le mariage a été rompu par un bill privé du Parlement canadien avant 1969.

Pension de \$800 par mois

Le juge a accordé une pension mensuelle de \$800 à la demanderesse, qui ne sera toutefois pas rétroactive à 1957, date de l'adoption du bill privé la concernant.

Dans cette cause, on doit également signaler que le mari avait versé une pension pour les enfants, mais avait cessé de le faire à leur majorité.

Son ex-femme réclamait toutefois un montant identique puisque les enfants, aujourd'hui âgés de 19 et 21 ans, continuent de demeurer chez elle et d'être à sa charge.

Le point important du jugement demeure toutefois le fait que nonobstant le fait que le divorce a été prononcé par le Parlement fédéral, donc jusqu'en 1969, ou depuis par la cour Supérieure, cette dernière déclare maintenant de sa juridiction de se prononcer sur le montant d'une pension alimentaire pour toute personne divorcée demeurant au Québec.



(Tous droits réservés)

Beloeil congédie son gérant dans le tumulte

par Mariane FAVREAU

C'est une véritable bataille rangée qui s'est livrée hier soir entre le conseil et la centaine de citoyens de Beloeil à l'assemblée spéciale. Le point chaud: la destitution du gérant de la ville, qui fut votée à la majorité du conseil (deux opposants sur huit).

La décision du conseil a été fortement contestée par les citoyens présents qui s'en sont pris à la fois à l'administration municipale, à certains conseillers, au maire et qui exigeaient les raisons de ce renvoi.

Au centre de la tempête un homme d'aspect fragile aux cheveux gris qui se trouve depuis hier soir sans poste: M. Jean Corbeil, gérant municipal depuis février 1971. Dans la résolution décidant de sa destitution, le conseil ne donne aucune raison, sauf qu'il se dit insatisfait du travail fait. Or, l'assemblée a réclamé avec insistance les raisons qui motivent la décision. C'est également la position du conseiller Cloutier qui réclame un dossier sur ce sujet depuis un mois et demi, en vain.

Procès public

La salle s'étonne qu'on procède à ce congédiement après deux ans et demi de service. A cela, le maire Vézina répond que "ce n'est pas de gaieté de cœur qu'on prend une décision comme celle-là. On a tout fait pour que M. Corbeil fasse quelque chose".

Ce qu'on lui reprocherait, selon le maire, c'est son incapacité à communiquer. Et il poursuit en soutenant,

contre la salle, qu'il n'est pas dans l'intérêt de M. Corbeil de faire son procès publiquement, mais que les motifs pertinents seront invoqués devant la Commission municipale.

Selon la loi des cités et villes, le gérant démis a un droit de recours devant cette Commission. Il a déjà expédié un télégramme annonçant son intention de se prévaloir de ce droit. Et son procureur, Me Gilles Duchêne, assure qu'il dépose un avis formel cette semaine.

Le maire assure avoir exprimé l'avis du conseil au gérant avant d'en arriver à une destitution publique. Il semble donc que le gérant n'ait pas voulu démissionner de son propre chef.

De la salle, on fait une allusion à un chef de service qui aurait eu la tête de l'ex-gérant, M. Roger Boudreau. On demande si le gérant actuel n'est pas victime du même manège. En privé, M. Corbeil ne nie pas cette insinuation. Y aurait-il une guerre du pouvoir au sein des services administratifs de Beloeil?

Le maire, pris à parti pour son ingérence, se défend en rétorquant que le gérant "n'avait aucune idée pour apporter quelque chose".

Le conseiller Cloutier s'en est pris à son tour au maire: "Vous avez dépassé les limites. Je vous ai 'toffé' assez longtemps. C'est vous qui avez décidé de faire les travaux!" a-t-il dit en réponse à une intervention du maire portant sur des travaux non autorisés par la Commission municipale, et qui affirme que "Si on faisait mal, M. Corbeil aurait dû nous le dire!".

Propos acerbes

Pour donner une idée de l'esprit qui régnait dans la minuscule salle du conseil, voici un échange de propos:

Le maire: "On veut faire notre devoir, remplir notre mandat. Il y a ici

des groupes qui ont de petites rancunes."

La salle: "Que M. Corbeil vienne se défendre!"

Le conseiller Cloutier: "Se défendre de quoi? Il n'y a pas d'accusation."

La salle: "Je reviens à l'article du 'Devoir'. S'il n'est pas exact, que le conseil vote une résolution pour que le journaliste se rétracte. On est en train de salir la ville. Les gens vont croire qu'on est à ville d'Anjou."

La salle: "Mettez-le en accusation" (parlant de M. Corbeil).

La salle: "Pour le mettre à la porte, ne faut-il pas une décision unanime du conseil?"

Au cours de cette bagarre verbale de deux heures, tout y est passé, depuis l'augmentation de la dette municipale, la hausse de taxe d'eau, l'expropriation des terrains, l'extension d'un tuyau d'égouts, les travaux de firme d'experts, une rallonge d'école anglaise, et le reste. Chaque sujet était prétexte à exiger des comptes du conseil et du maire.

Finalement, un citoyen a résumé la situation: "Pensez-vous qu'on en soit plus qu'avant l'assemblée? On savait déjà que M. Corbeil serait démis, mais on ne sait toujours pas pourquoi."

M. Corbeil

M. Corbeil nous explique à la sortie que cette décision du conseil ne le prend pas par surprise: "C'était dans l'air depuis cinq à six mois." Il précise qu'il est dans l'administration municipale depuis 23 ans, ayant été tour à tour trésorier à Pointe-Claire, trésorier et en charge des services municipaux à Laval-des-Rapides, trésorier à Pierrefonds, avant de venir à Beloeil comme gérant.

Pour sa part, le maire Vézina assure que son ex-gérant est "très honnête, très gentil, mais il n'a jamais dit un mot à aucun comité, à aucune assemblée. Il existe véritablement un problème de communication".

Grève perlée à CKJL

A Saint-Jérôme, la station radiophonique CKJL diffuse irrégulièrement, depuis hier.

En effet, les sept employés syndiqués de la station ont décidé d'entreprendre une grève perlée, le prélude à une grève totale, afin de forcer les nouveaux propriétaires de CKJL à négocier une nouvelle convention collective "plutôt que des châteaux en Espagne".

C'est l'expression qu'a employée, hier, le président de la section CKJL du Syndicat général des communications, M. Claude Saucier, pour dénoncer l'attitude anti-syndicale des successeurs de M. Jean Lalonde, "quatre jeunes hommes d'affaires qui n'hésitent à faire des promesses mirifiques aux employés, tout en remettant en question les principes mêmes du syndicalisme".

"C'est du chantage", a déclaré M. Saucier, tout en faisant valoir que les nouveaux propriétaires auraient signé un contrat de vente qui prévoit leur désistement, si la nouvelle convention collective n'est pas réglée avant le 30 novembre prochain.

"Le grand perdant dans cette affaire risque d'être M. Lalonde lui-même", a commenté le président du syndicat, en précisant qu'il pourrait perdre son permis de radiodiffuseur.

Le Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) n'a pas encore approuvé la vente de la station CKJL. Cette transaction doit justement faire l'objet d'audiences spéciales du CRTC, le 10 décembre. Du côté syndical, on voit mal comment M. Lalonde pourrait défendre ses intérêts, surtout

qu'en l'absence d'une entente collective, les activités de CKJL pourraient être complètement paralysées par une grève.

"Des promesses"...

Les annonceurs et les nouvelles ont le droit de grève depuis juin dernier, mais leur contrat de travail est échu depuis décembre 1972. Le syndicat a cru longtemps qu'il pourrait en arriver à une entente avec les nouveaux propriétaires: "Ils ont même parlé d'augmentations de 40 p. cent pour tout le monde", a déclaré le président du syndicat, M. Saucier.

A l'heure actuelle, les salaires n'atteignent pas \$100, en moyenne, selon M. Saucier, qui ajoute que les employés visent au moins \$125.

En attendant, les syndiqués ont opté pour la grève perlée; il y a quelques temps, ils avaient boycotté les commerces; bientôt, ce pourrait être la grève totale.

M. Lalonde laisse aux nouveaux propriétaires le soin de commenter l'évolution des négociations, ce qui ne l'a toutefois pas empêché de dire que les employés sont "en grève perlée depuis des mois". M. Lalonde, lui, n'aspire qu'à une chose: la décision du CRTC... la paix et les vacances!

Il nous a été impossible de joindre l'un des nouveaux propriétaires.



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un violent incendie, qui a éclaté vers 5 heures, hier matin, a détruit la "vieille" partie de l'école primaire Saint-Vincent, à Saint-Césaire, laissant aux autorités scolaires le soin de trouver de nouveaux locaux pour loger leurs 530 élèves. C'est avec une tristesse non dissimulée que des centaines d'enfants et de jeunes gens ont regardé brûler le lieu où ils ont appris l'ABC.

"Ça va être" plate sans école"

par Gilles NORMAND

SAINT-CESAIRE — "On aime bien ça les congés mais ça va être 'plate' sans école..."

C'est ainsi qu'Yves McGale et Marc Phaneuf, deux élèves de sixième année, ont exprimé leur chagrin, hier matin, en regardant les flammes brûler l'école Saint-Vincent, la seule maison d'enseignement élémentaire de Saint-Césaire, petite localité située à quelque 30 milles au sud-est de Montréal.

Ces quelques mots, les yeux de plusieurs autres enfants les disaient, cependant qu'un commissaire émettait (sur le ton de la blague évidemment) le commentaire suivant: "C'est donc pas comme dans notre temps..."

Les flammes ont éclaté vers 5 heures, vraisemblablement dans la chambre des fournaises. Le brasier a vite pris des proportions démesurées, trop pour les 24 pompiers volontaires de Saint-Césaire qui ont dû faire appel, vers 7 heures, à leurs 16 collègues de Rougemont.

Perte totale

Au milieu de la matinée, la vieille partie de l'école, construite au début des années 50, était une perte totale. Seule la nouvelle partie, ajoutée il y a 11 ans, a été sauvée, mais on ne pourra pas y recevoir d'élèves avant que les lieux n'aient été complètement nettoyés. Ce qui représentera un travail ardu puisque tous les murs, plafonds, planchers et mobilier ont été abimés par la fumée.

Le réaménagement de la vieille partie devrait, espère-t-on, être complété d'ici peu. Ces locaux permettraient d'accueillir les élèves d'une dizaine de classes.

Mais, entre-temps, les autorités de la commission scolaire Provençal — le président Jules Bessette en tête — le principal de l'école dévastée, M. André Charbonneau, ainsi que trois

représentants du ministère de l'Éducation dans la région, MM. Pierre Lorrain, Julien Fréchette et Guy Bégin, se sont déjà lancés à la chasse aux locaux disponibles.

"C'est 530 élèves — depuis la maternelle jusqu'à la sixième année et y compris ceux de l'enfance exceptionnelle — qu'il nous faut loger autant que possible dans la municipalité de Saint-Césaire", a expliqué M. Bessette en ajoutant que l'on étudiait la possibilité de convertir le sous-sol de l'église paroissiale en trois classes et

qu'une dizaine d'autres pourraient être aménagées dans la salle "Horizon", où se tiennent habituellement les réceptions de mariages ou autres.

Les cours reprendront lundi

La commission scolaire est bien déterminée à ce que les cours reprennent dès lundi. Et si les locaux ne sont pas prêts dans la partie de l'école Saint-Vincent qui a pu être sauvée et qu'on ne trouve pas d'espace

suffisant ailleurs dans Saint-Césaire, des approches seront tentées du côté de Marieville, où quelques salles de cours devraient bientôt être disponibles avec la réouverture prochaine d'une école polyvalente dont la construction est en bonne voie de parachèvement.

Les écoliers du cours secondaires de l'école Paul VI, à Saint-Césaire, ont généreusement offert — sur le ton de la blague bien sûr — de laisser place aux élèves de l'école Saint-Vincent, ce qui leur aurait valu un congé d'une durée indéterminée.

Toutefois, cette solution n'a pas été retenue...

Une enquête a été entreprise afin de découvrir la cause de cet incendie.

Les pirates du Boeing libèrent les passagers

LA VALETTE (AFP, UPI, PA) — Le Boeing 747 de la KLM a décollé ce matin de l'aéroport de La Valette, capitale de Malte, pour une destination inconnue, après que les trois pirates eurent accepté de laisser descendre les 247 passagers et les huit hôtesse.

Les pirates, qui se réclament de la "Jeunesse nationaliste arabe pour la libération de la Palestine", ont toutefois obtenu qu'un otage, le vice-président de la compagnie KLM, M. Wittholt, se joignent aux hommes d'équipage pour leur nouvelle envolée, en direction de l'est cette fois, selon un porte-parole de la compagnie hollandaise.

Les négociations pour la libération des passagers et des hôtesse se sont poursuivies durant de longues heures à l'aéroport. Le premier ministre de Malte, Dom Mintoff, avait pris la direction des opérations en s'installant dans la tour de contrôle.

Il avait été convenu que les passa-

gers seraient libérés en échange du plein d'essence, quelque 27,000 gallons d'essence.

Les pirates se sont refusés à plusieurs reprises à laisser descendre les hôtesse, mais le premier ministre finit par les convaincre.

C'est d'ailleurs à la suite d'une discussion entre les deux chefs d'Etat que l'appareil avait quitté Tripoli où l'accueil pour les pirates avait été plutôt froid pour se rendre dans l'île de Malte.

Les passagers devaient être libérés en deux groupes en pleine nuit. De plus, les pirates avaient exigé que le tout se fasse dans l'obscurité et qu'aucun projecteur n'éclaire l'appareil.

Detourné dimanche au-dessus de l'Irak, le Boeing avait d'abord atterri à Damas pour faire le plein d'essence. Il devait se rendre à Nicosie, où les pirates demandèrent en vain la libération de sept guerilleros arabes détenus à Chypre.

ÉCOLE DE CONDUITE!

De préférence

LAUZON

André Talbot
OPTICIEN D'ORDONNANCES
7168, ST-HUBERT, Mtl Tel. 271-4868

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE INC., 7, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone: 874-7272. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reader. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont également réservés. "Courtier de la deuxième classe" — Enregistrement numéro 1400. Part de retour garanti.

INFORMATION GÉNÉRALE 874-7272

VENTES DU JOURNAL

Livraison à domicile 874-6911
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.
le samedi: 8 h. a. m. à 5 h. p. m.

REDACTION 874-7070

EDITORIAL 874-7030

PROMOTION 874-7100

RELATIONS DE TRAVAIL 874-7383

PUBLICITÉ

Petites annonces

Commandes 874-7111
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 5 h. p. m.

Pour changer ou annuler 874-7205
du lundi au vendredi: 9 h. a. m. à 4 h. 30 p. m.

Grandes annonces

Détailants 874-7300
National, Télé-Presse, vacances, voyages 874-7306
Carrières et professions, nominations 874-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces 874-6892
Petites annonces 874-6901

pleins feux sur l'actualité

MARCEL ADAM



Castonguay parle de division et d'intolérance au Québec

L'EX-MINISTRE Claude Castonguay vient de livrer le fond de sa pensée sur le problème constitutionnel qui monopolise la discussion publique depuis une dizaine d'années au Québec.

Dans une longue entrevue accordée à Michel Roy et publiée la semaine dernière dans Le Devoir, l'ex-ministre des Affaires sociales a tenu des propos sereins et très francs qui auront étonné tout le monde. C'est-à-dire tous ceux qui le faisaient pencher du côté où il se refuse à tomber: l'indépendantisme.

M. Castonguay a attendu d'avoir quitté le gouvernement avant de traiter publiquement du contentieux Québec-Ottawa et de l'avenir constitutionnel du Québec; et il a voulu laisser se dérouler les élections avant de parler afin de ne pas être accusé de faire "peur au monde".

Avant de commenter, ces jours-ci, l'importante prise de position de M. Castonguay, il convient d'en résumer les points majeurs.

En guise de testament politique, l'ex-ministre a voulu lancer un appel au Parti québécois, afin qu'il mette démocratiquement en cause son option indépendantiste et abandonne une attitude rigide qui ne peut que le conduire à une nouvelle défaite en 1977.

Pour lui, le débat sur l'indépendance qui a dominé les campagnes de 70 et de 73, et qui dominera peut-être aussi celle de 77, est si global et passionné qu'il dévore les énergies et détourne l'attention d'autres questions très importantes, tels l'énergie, les investissements étrangers, le développement économique, l'éducation, la justice, les affaires sociales.

Cette confrontation fait tellement appel aux sentiments, lui fait dire Michel Roy, qu'elle divise un peuple qui n'est pas déjà trop fort, qu'elle entretient l'intolérance, qu'elle favorise le fanatisme.

Avant de continuer dans cette voie, ajoute M. Castonguay, une voie qui empêche d'étudier beaucoup de problèmes et pousse à aborder les questions dans une perspective de conflit fédéral-provincial plutôt que pour elles-mêmes, le Québec devrait se souvenir qu'il a déjà perdu beaucoup de temps dans les années d'après-guerre, justement parce que le nationalisme et une certaine conception de la religion lui masquaient des questions vitales.

Bilan positif avec Ottawa

Contrairement à M. Claude Morin, qui a quitté son poste de sous-ministre pour entrer au PQ après une dizaine d'années de négociations frustrantes avec Ottawa, M. Castonguay, après une aussi longue carrière dans l'appareil gouvernemental, soutient que son expérience n'est pas négative, que son bilan n'est pas mauvais, qu'il est convaincu qu'il est possible d'être un bon citoyen du Québec et un bon citoyen du Canada. Soulignant qu'on a trop tendance à sous-estimer les aspects positifs et les avantages nombreux que tire le Québec de son appartenance au Canada.

Pour M. Castonguay, la plupart des problèmes dont les indépendantistes n'envisagent la solution qu'au moyen de la souveraineté du Québec auraient pu être résolus — et pourraient l'être encore — dans le régime actuel. Par exemple en matière de richesses naturelles et d'investissements étrangers.

Au sujet de l'immigration, M. Castonguay se demande si un Québec souverain attirerait plus d'immigrants qu'il n'en a attirés à ce jour, compte tenu de notre attitude à leur égard.

Quant au problème de la langue, les Québécois sont pleinement maîtres de leurs actions, remarque l'ex-ministre, ils n'ont pas à changer de cadre politique.

Quant aux ententes économiques qui pourraient être négociées entre le Canada et un éventuel Québec indépendant, M. Castonguay n'est pas sûr que notre position serait meilleure qu'aujourd'hui.

Après avoir dit que les Canadiens des autres provinces seraient choqués, blessés, perturbés par la séparation du Québec, M. Castonguay ne voit pas comment ils seraient alors prêts "à faire preuve de plus de compréhension envers le Québec", puisqu'il n'y aurait plus "d'intérêt commun, sauf en cas de stricte nécessité".

"Quand vous négociez, dit-il, dans le domaine économique, dans le domaine commercial, dans le domaine manufacturier, à moins d'avoir des intérêts communs sur d'autres plans, celui qui est le plus fort a de bonnes chances d'avoir le meilleur sur celui qui est plus faible."

Les libertés civiles

Ensuite M. Castonguay aborde le problème sous l'angle culturel pour remarquer que dans les pays francophones, latins et catholiques, les libertés civiles, les droits des citoyens sont beaucoup moins respectés que dans les pays anglo-saxons, notamment l'Angleterre et le Canada, et considère qu'à ce sujet le Québec a bénéficié de sa position au sein du Canada.

"Quand nous regardons notre propre passé au Québec, poursuit M. Castonguay, que nous mesurons l'emprise qu'avait la religion catholique, que nous voyons le type de gouvernements que nous avons eu, le peu d'éveil démocratique, le goût qui se manifeste pour les hommes forts, encore aujourd'hui, alors, moi je trouve que nous avons bénéficié de notre présence au sein du Canada, au plan du respect des libertés individuelles."

Pour M. Castonguay il est plus facile, à l'intérieur du Canada, de participer à des courants internationaux que si le Québec était seul et devait tout reconstruire ce qui a été érodé.

Enfin, M. Castonguay rappelle que si le nationalisme est source de fierté et de noblesse, il est aussi source de fanatisme, de préjugés, de passions, de divisions, de guerres, de problèmes multiples. Il note que de plus en plus la population est divisée et sent l'intolérance gagner les deux camps.

"De plus en plus, dit-il, j'ai l'impression que des gens, par l'option qu'ils font, vont se couper de tout un circuit d'institutions ou de participations, parce que ça va devenir presque des camps rangés. C'est un peu à quoi nous assistons en ce moment."

René Lévesque — Portrait d'un Québécois
De plain-pied dans l'équipe du tonnerre

3

Ancien correspondant de guerre, vedette de la radio et de la télévision, René Lévesque a surgi comme un météore sur la scène politique québécoise en 1960, à l'aube de la Révolution tranquille et s'y est maintenu depuis. Treize années après, le chef du Parti québécois est sans contredit la figure politique la mieux connue au Québec. Mais connaît-on vraiment l'homme qui se cache derrière le personnage, ou plutôt la personnalité politique dont les traits, les gestes, voire les tics s'étaient depuis plus d'une décennie sur le petit écran? L'ouvrage de Jean Provencher: "René Lévesque, portrait d'un Québécois", qui a été lancé hier au Édition LA PRESSE, nous révèle l'homme sous un jour nouveau, inédit, chaleureux, parfois presque intime, mais fidèle malgré tout à l'image que le grand public s'est toujours faite de lui. A la façon d'un avant-goût, LA PRESSE poursuit aujourd'hui la publication d'une série de quatre extraits de cette biographie où René Lévesque se raconte souvent lui-même, à travers les mille et une péripéties d'une vie intense, aussi riche que mouvementée, qui l'a conduit de sa terre natale, la Gaspésie, aux champs de bataille de la Seconde Guerre mondiale et de la Russie soviétique à la Corée.

Dans le deuxième extrait, paru hier, nous avons vu René Lévesque, correspondant de guerre accompagnant les armées américaines en Allemagne, pénétrer dans le camp de concentration de Dachau quelques heures après le départ de la garnison nazie. Il a dit l'horreur que lui avait inspirée ce spectacle qu'il a décrit et auquel, au début, le monde occidental se refusait à croire. De retour au pays en 1946, René Lévesque continue d'exercer son métier de reporter radiophonique, d'abord au Service international de Radio-Canada, ensuite comme correspondant de guerre auprès du contingent de l'armée canadienne en Corée, enfin animateur de l'émission hebdomadaire d'information télévisée "Point de Mire", qui connut un succès sans précédent et subit un hiatus grave lors de la grève des réalisateurs, à l'hiver 58-59. Dans ce troisième extrait de sa biographie, René Lévesque explique lui-même comment il a été "poussé", pour ainsi dire, dans la journée politique québécoise au moment où le Québec, se réveillant du long hiver duplessien, se préparait à entrer de plain-pied dans la Révolution tranquille.

RENE LEVESQUE choisit la politique. Pourquoi? Il y a bien sûr le programme du Parti libéral qui lui plaît. Mais il y a plus. Il livre fort judicieusement au journaliste Jacques Guay ses réflexions à ce sujet. "C'est toute une combinaison de facteurs. A force de suivre la politique, tu deviens frustré. J'étais là-dedans jusqu'au cou, de conventions canadiennes en conventions américaines ou québécoises. En 1956, j'avais couvert la fin de la campagne de Pierre Laporte qui avait été battu comme candidat libéral.

"(...) Quelques mois plus tard, il y a eu la publication du livre des abbés Dion et O'Neill, "Le chrétien et les élections", qui dénonçait les moeurs électorales. Et puis, il y a eu le Rassemblement des forces démocratiques, cette espèce de groupe politique parallèle que Trudeau a voulu mettre sur pied en 1958. C'était bien beau de gueuler contre Duplessis, mais il fallait faire quelque chose. En 1960, j'ai été frappé par le programme libéral et surtout par la personnalité de Lapalme. Lapalme était axé sur la justice sociale peut-être plus que bien des gars qui s'en gargarisent aujourd'hui. J'étais le seul du groupe Pelletier-Marchand-Trudeau qui pouvait embarquer. J'ai sauté dans le bateau." (1)

Lorsque René Lévesque dit qu'il était déjà dans la politique jusqu'au cou, cela était certain. Radio-Canada l'avait maintes et maintes fois chargé de couvrir des congrès politiques ou des élections.

"C'est ainsi qu'il se rendit aux États-Unis pour les congrès et élections de 1952, 1956 et 1958 et qu'il s'occupa des élections fédérales canadiennes de 1953, 1957 et 1958 ainsi que des élections provinciales de 1952, 1956 et 1958. Il connaissait bien les partis et les programmes politiques et, de tous ceux qu'il connaissait, c'est le programme proposé par le Parti libéral de Québec en 1960 qu'il aimait le mieux. "C'était un bon début", devait-il dire plus tard." (2)

Un autre témoignage au sujet de son choix politique nous vient de trois journalistes qui lui posent la question. "Votre engagement politique s'est-il fait d'une façon accidentelle ou par goût personnel?" Je ne suis pas bien fort sur la psychanalyse de moi-même, répond-il. Avant de me lancer dans la vie politique, les dernières années, qui étaient aussi les dernières années du régime Duplessis, comme journaliste, j'étais très proche des questions politiques. A force de parler de ce que font ou ne font pas les autres, tu finis par avoir le goût de t'en occuper. Tu sais, il y a une sorte de déformation qui mène à ça dans ce métier que je faisais. Et puis, il y a eu aussi le fait que Duplessis est mort en 59; M. Sauvé, s'il avait vécu... on ne sait pas, mais il est mort. Puis, il y a eu M. Barrette. Est-ce que c'était vraiment une fin... Ça pressait de les décoller après seize ans. Alors on était un groupe au début, mais j'ai été le seul de ce groupe à m'embarquer parce que les autres, pour des raisons valables, ne pouvaient pas. Alors on s'est dit en groupe: "Il n'est pas question de discuter la qualité de l'instrument, c'est un autre vieux parti, le Parti libéral. Mais, Seigneur, il faut dé-

barquer l'Union nationale parce que si on ne le fait pas, vaut mieux s'exiler. Bon Dieu! Moi, à ce moment-là, j'avais trente-sept ans".

Donc, les témoignages concordent. René Lévesque opte pour la politique d'abord parce qu'il en a pris le goût, également parce qu'il ressent comme bien d'autres le besoin de mettre la main à la pâte pour amener la défaite de l'Union nationale et enfin parce que le programme du Parti libéral l'attire. Mais il y a aussi la présence de Georges-Émile Lapalme chez qui il admire le sens de la justice. Peut-être se remémore-t-il également cet entêtement du chef libéral, la plupart du temps désintéressé parce que sans grand espoir de succès, à lutter sans arrêt contre Duplessis et sa franchise "réaliste"? Lapalme lui-même écrira à ce sujet: "Ai-je, comme il l'a dit en public ou indirectement à sa venue dans nos rangs? (...) Était-ce ce programme? Était-ce ma présence parmi les candidats? Était-ce mon passé? René Lévesque évoqua mon nom pour expliquer son entrée dans le Parti libéral. J'en pris naturellement grand plaisir." (3)

De toute façon, l'arrivée de René Lévesque a réjouie énormément Jean Lesage et Georges-Émile Lapalme. "Le mûrissement de la campagne électorale, note l'ancien chef du Parti libéral, nous valut une corbeille de fruits fraîchement cueillis: de bons candidats, un homme prestigieux et un scandale fait sur mesure. Ce petit homme, devenu grand dans l'opinion publique, je n'ai pas à dire qu'il s'appelle René Lévesque. En dépit d'une voix cassée et d'un physique peu redoutable, il était la TELEVISION. Son émission "Point de Mire", dix fois supérieure à celle

de Pierre Lazareff dans Cinq colonnes à la une, à Paris, d'une technique et d'une envergure jamais égales depuis, en avait fait le dieu des ondes imagées. Dans sa recherche d'hommes forts, Jean Lesage, réfléchissant tout haut devant moi, s'était arrêté sur ce nom: "Qu'en penses-tu?" C'était formidable, mais était-ce possible? Oui, tout allait se lier." (4)

René Lévesque sera candidat du Parti libéral dans le comté montréalais de Laurier. Cette décision est prise à l'hôtel Windsor, le soir où il fait part à Jean Lesage de son choix politique. "Je me souviens, nous raconte-t-il; il m'avait offert le choix entre deux comtés, à la condition de me faire accepter par les militants. L'un était Laurier et l'autre était dans l'ouest, quelque chose comme Saint-Laurent. J'ai choisi Laurier parce que, dans mon travail pour la télévision, un des coins favoris pour l'interview dans la rue que, moi, j'ai toujours aimé beaucoup, la prise des témoignages, les réactions et tout ça, c'était la Plaza Saint-Hubert. Et la Plaza Saint-Hubert, c'est Saint-Hubert en plein cœur de ce qu'était le comté de Laurier. J'ai dit: "Merde, je connais ce coin-là. Puis, il me semble que je peux m'entendre avec ce genre de climat. Comme je ne connaissais rien en politique, j'ai dit: "Je vais essayer là. C'est comme ça que ça s'est décidé." (5)

Le 6 mai, René Lévesque annonce publiquement sa candidature dans ce comté montréalais. Son adversaire de l'Union nationale, M. Arsène Gagné, est député du comté à l'Assemblée législative depuis 1955. Devant le public et les journalistes, le nouveau candidat expose les motifs qui l'ont amené "à plonger dans cette campagne, dit-il, avec tout ce que je peux avoir de force et de métier". Ces motifs, on les connaît maintenant. "Le programme du parti répond à mon humble avis, note-t-il, à nos problèmes les plus réels et les plus pressants et je trouve tout simplement que ça vaut la peine de payer de sa personne pour tâcher de le faire passer et travailler ensuite, si les électeurs sont d'accord, à le réaliser. Je suis convaincu, de même que la majorité des Québécois, du moins je le crois et j'espère, que les cadres de l'Union nationale ne renferment plus que les restants d'un régime. Pour la santé et la dignité même de la province et de chacun de ses citoyens, il est plus que temps que ça change. Des hommes comme Lesage, Gérin-Lajoie, Hamel et les autres ont prouvé, en tenant le coup avec ténacité, en démocratisant les structures libérales et en faisant adopter le remarquable programme du parti, qu'ils sont l'équipe de remplacement dont nous avons un besoin immédiat si nous ne voulons pas tomber dans une humiliante paralysie politique". (6)

(1) Jacques Guay, "Comment René Lévesque est devenu indépendantiste", op. cit.
(2) Ken Johnston, "René Lévesque à la conquête de l'économie", Maclean's, décembre 1961, p. 62.
(3) Georges-Émile Lapalme, "Le vent de l'oubli", op. cit., pp. 236-237.
(4) Georges-Émile Lapalme, Ibid.
(5) Entrevue avec René Lévesque, 9 mai 1973.
(6) LA PRESSE, 7 mai 1960.

DEMAIN:

"Lac-à-l'épaulée" et nationalisation

MON
Oeil
SUR LE
SPORT

PIERRE FOGLIA

Une petite histoire de rien du tout. Un gars sacre une volée à sa femme, et dans la voiture de police qui l'embarque, le gars explique aux flics: "Ça fait vingt ans que je me retenais, la m...". Lorsqu'il revient à la maison, sa femme le fout à la porte et il se retrouve à la taverne avec ses valises.

Il n'a pas de job, pu de maison, mais pendant qu'il boit sa bière arrive un copain, un peu bum sur les bords, fricoteur de bas étage plus bête que dangereux. Le copain en question l'entraîne dans une maison de chambres où il lui trouvera un lit entre quatre murs, avec un lavabo dans un coin. Dans les quatre murs d'à côté, il y a une fille, et aussi un lavabo dans un coin. Et bientôt ça fera un lavabo de trop parce que le gars et la fille vont vivre ensemble. C'est tout.

Je vous l'avais dit que c'était une petite histoire de rien du tout. En bien avec cette histoire, il y a pourtant quelqu'un qui a trouvé le moyen de faire le film le plus sympathique du cinéma québécois. C'est rafraîchissant, mais ce qu'il faut dire, surtout, c'est que c'est un film vrai, pas menteur du tout. Tellement pas menteur, que lorsque je suis sorti du cinéma et que je me suis retrouvé rue Saint-Denis, j'ai eu comme l'impression que le film continuait. Je vous jure que ce n'est pas une figure de style, même qu'au café d'en face, il y avait des étudiants attablés à côté de moi, et en les écoutant parler de Trosky, je me suis pincé: "Voyons, est-ce que je viens de sortir du cinéma, ou bien est-ce que j'y entre?"

C'est pourtant de reculons que j'y étais allé. Je passe en face du cinéma deux ou trois fois par jour, mais le titre ne me disait rien. Je le trouvais quêtaine: "OK LALIBERTE", ce n'est pas dramatique comme "La mort d'un bûcheron", ni prometteur comme "La vraie nature de Bernadette", ni exotique comme "Kamouraska"... "OK LALIBERTE", je vous demande un peu, ce n'est pas un titre, ça n'accroche pas, ça ne remue pas plus qu'un sacre qu'on dit trop souvent.

Et puis je ne connaissais personne dans ce film-là. Je précise qu'au cinéma, je ne suis pas journaliste du tout. Comme tout le monde je connais les noms de Gilles Carle, de Claude Jutra, de Denys Arcand, Jean-Pierre Lefebvre et Denis Héroux pour les films de fesses, mais c'est à peu près tout. Je dois dire que durant les quelques années que j'ai passées au Forum le cinéma québécois n'était pas notre sujet de conversation préférée. Je ne m'excuse pas, j'explique.

Ah oui, j'étais en train de vous dire que je ne connaissais personne dans ce film-là. Sur-tout pas celui qui l'a fait: Marcel Carrière. Je me suis un peu renseigné depuis, et j'ai appris quelque chose qui m'a fait plaisir: il est membre honoraire des zouaves pontificaux. Ça m'a fait plaisir parce que si un jour je deviens membre de quelque chose, j'aimerais bien que ce soit des zouaves pontificaux.

En tout cas, OK LALIBERTE c'est un film de zouaves, même si on ne les voit jamais, on les devine derrière les caméras, s'amusant comme des diables et buvant le vin de messe entre deux scènes.

OK LALIBERTE c'est aussi Luce Guilbeault. La femme que le gars rencontre dans la maison de chambres, c'est elle. Une chatte qui ronronne sa tendresse autour d'un matou taciturne, une femme pas-de-bibites, pas belle comme les bonnes femmes qu'on voit d'habitude au cinéma, une vraie femme comme on en voit le vendredi soir chez Steinberg, comme la waitresse qui sert le coko au restaurant du coin. Une vraie femme vivante, et drôlement contente de l'être. C'est encore un rêve, mais bien plus proche de nous, de notre quotidien que ne l'ont jamais été Carole Laure ou Geneviève Bujold.

Le gars c'est Jacques Godin, il collectionne les stylos et tue les bêtes puantes, à part ça, il vit sa petite vie plate avec la saine détermination de faire de son quotidien une merveilleuse aventure. Il y réussit d'ailleurs très bien. Il y a aussi le copain crapule, Jean Lapointe des Jérolas, qui évite de justesse la carature, il y a aussi le beau-frère un peu con, la débordante gentillesse (et plus vraisemblable) que dans Réjeanne Padovani, ça ne s'arrête pas là, parce qu'en arrière-plan, il y a les Montréalais que Marcel Carrière a peints avec tout l'amour dont est capable un membre honoraire des zouaves pontificaux.

Par contre, les Pilon ne sont pas pas là... y'a jamais rien de parfait.



photo LA PRESSE

René Lévesque et le chef du parti libéral, Jean Lesage, un soir de triomphe.

ÉPARGNEZ JUSQU'À 25%
SUR CHAUFFAGE, PEINTURE ET ENTRETIEN, ETC.

Fenêtres coulissantes

EXTERIEURES ET INTERIEURES LIVREES AVEC UN MOUSTIQUAIRE

- Remplacez vos vieilles fenêtres de bois et cadrez de bois et réalisez votre maison.
- Facilement démontables de l'intérieur pour procéder à leur nettoyage.
- Faites sur mesures pour maison, foyer et installés par des experts.
- Portes et fenêtres d'extérieur, coulissantes, aussi disponibles.

Garantie MORRIS Depuis plus de 48 ans. MARCHANDISE SATISFAISANTE ou REMPLACÉE SANS FRAIS.

TERMES FACILES
Démonstrations et estimations gratuites n'importe où n'importe quand.

5479 av. ROYALMOUNT, V.M.R.
1 1/2 rue à l'ouest de Décarie et de la Savane

CHOIX DE COULEURS FINI EMAIL CUIT
TÉLÉPHONE 342-3800

Après 19h00 et jours de fête 737-1960

Wm MORRIS & FILS LIMITÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

SUCCURSALE DE QUÉBEC 263, rue SAINT-PAUL Tél. 692-2127

Ottawa et Moscou développeront ensemble l'Arctique

OTTAWA (PC) — Le Canada et l'Union soviétique ont convenu d'intensifier leurs efforts en vue d'accroître les ententes et les accords existant entre eux et d'étendre leur collaboration dans divers domaines.

Les deux parties ont constaté avec satisfaction le développement des contacts entre les chefs de gouvernement et hommes politiques, scientifiques et de commerce des deux pays.

Dans le communiqué conjoint publié à la suite de la visite du ministre des Affai-

res extérieures, M. Mitchell Sharp, en URSS du 18 au 24 novembre, les porte-parole des deux gouvernements expriment leur volonté d'accroître leur collaboration dans le développement, en particulier des régions arctiques du Canada et de l'URSS.

Le document de quatre pages, déposé hier aux Communes par M. Sharp, passe en revue les principaux sujets qui ont fait l'objet d'entretiens entre M. Sharp et les autorités du Kremlin, la semaine dernière.

"Dans leur échange de

vues sur les questions internationales, les ministres ont exprimé leur conviction que la tendance déterminante dans le développement présent des relations internationales est le processus profond de diminution de la tension, de consolidation de la

sécurité et de coopération pacifique entre Etats.

"Ils ont exprimé l'intention des gouvernements canadien et soviétique de faire en sorte, en toutes occasions, de consolider cette tendance en vue d'assurer une paix durable et stable."

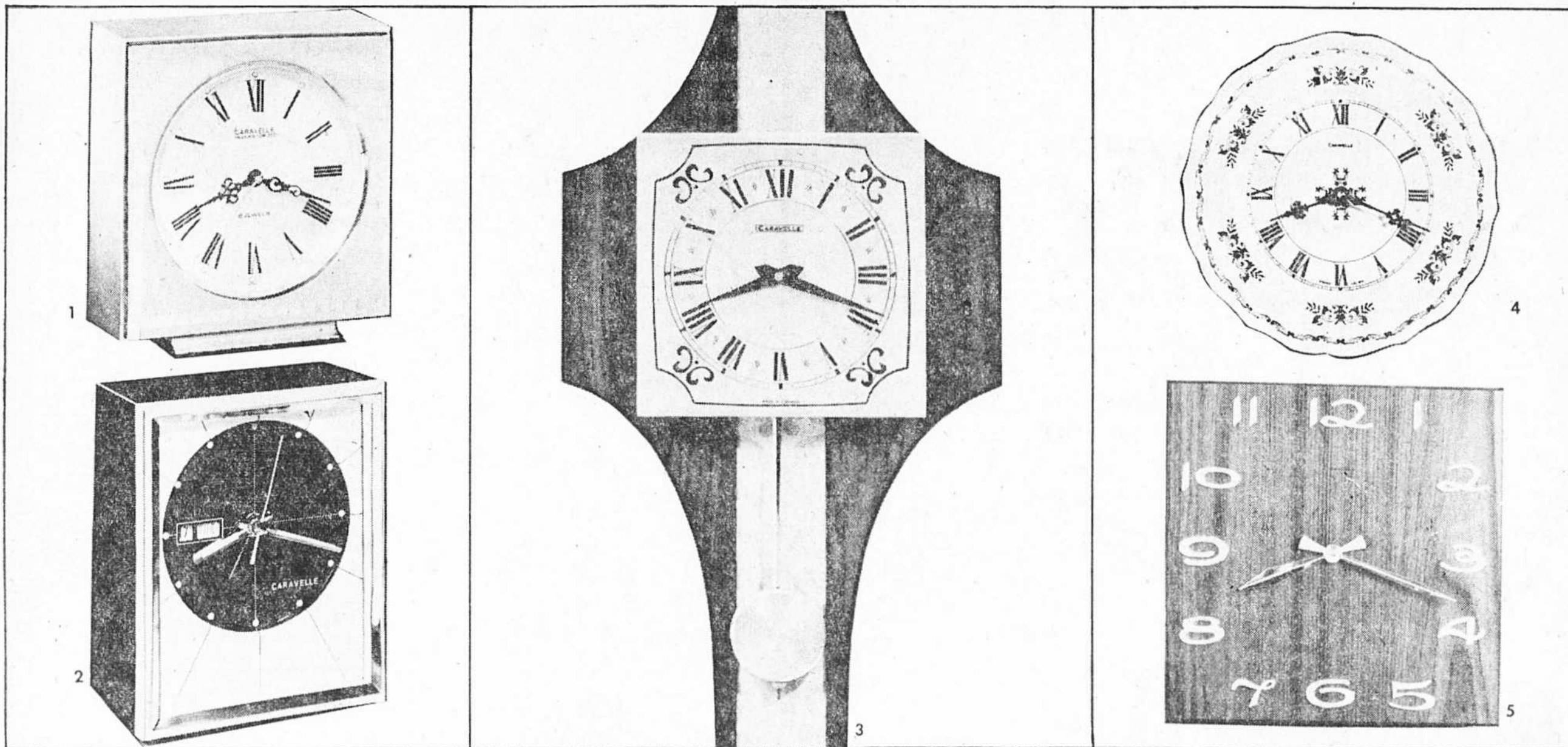
A propos du conflit au Proche-Orient, notamment, les deux parties ont fait part de leur satisfaction à la suite du cessez-le-feu et de l'arrêt des opérations militaires dans cette région.

M. Sharp a remercié ses hôtes pour l'accueil chaleureux en URSS et il a invité à son tour le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko, à visiter le Canada à une date mutuellement convenable.

L'invitation a été acceptée "avec plaisir", souligne le communiqué conjoint.

EATON

Eaton veut partager vos meilleurs moments



À l'heure des cadeaux les pendules Caravelle en tête

Pour que ceux que vous aimez pensent à vous à toute heure du jour, Eaton vous propose un grand choix de pendules Caravelle de Bulova à prix raisonnables. Au magasin du Centre-ville, mesdames Sidhom et Simms sauront vous guider avec tact et gentillesse. A Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, notre sélection est tout aussi intéressante et notre personnel tout aussi courtois. Prenez le temps d'arrêter voir nos pendules Caravelle!

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Claire et Cavendish, Côte St-Luc. Rayon 515.

Achats en personne seulement

1. Horloge électronique Caravelle avec sonnerie

Modèle d'horloge électronique assez complexe, étant à la fois un réveille-matin. Mettez-la en valeur sur votre meuble préféré ou sur votre bureau de travail. Mesure 4 1/2" x 5". Fonctionnement à piles.

27⁹⁵

2. Horloge électronique Caravelle avec calendrier

Horloge qui indique clairement la date et le jour. Possède également une sonnerie. Mesure 5 1/4" de hauteur et 4 1/2" de largeur. Vous avez le choix parmi diverses couleurs. Fonctionnement à piles.

12⁹⁵

3. Horloge pendule Caravelle

Modèle pendule qu'on accroche au mur. Elle plait à cause de sa particularité: le cadran a un aspect rustique. 12 1/2" x 21 1/4".

29⁹⁵

4. Horloge en forme d'assiette en porcelaine

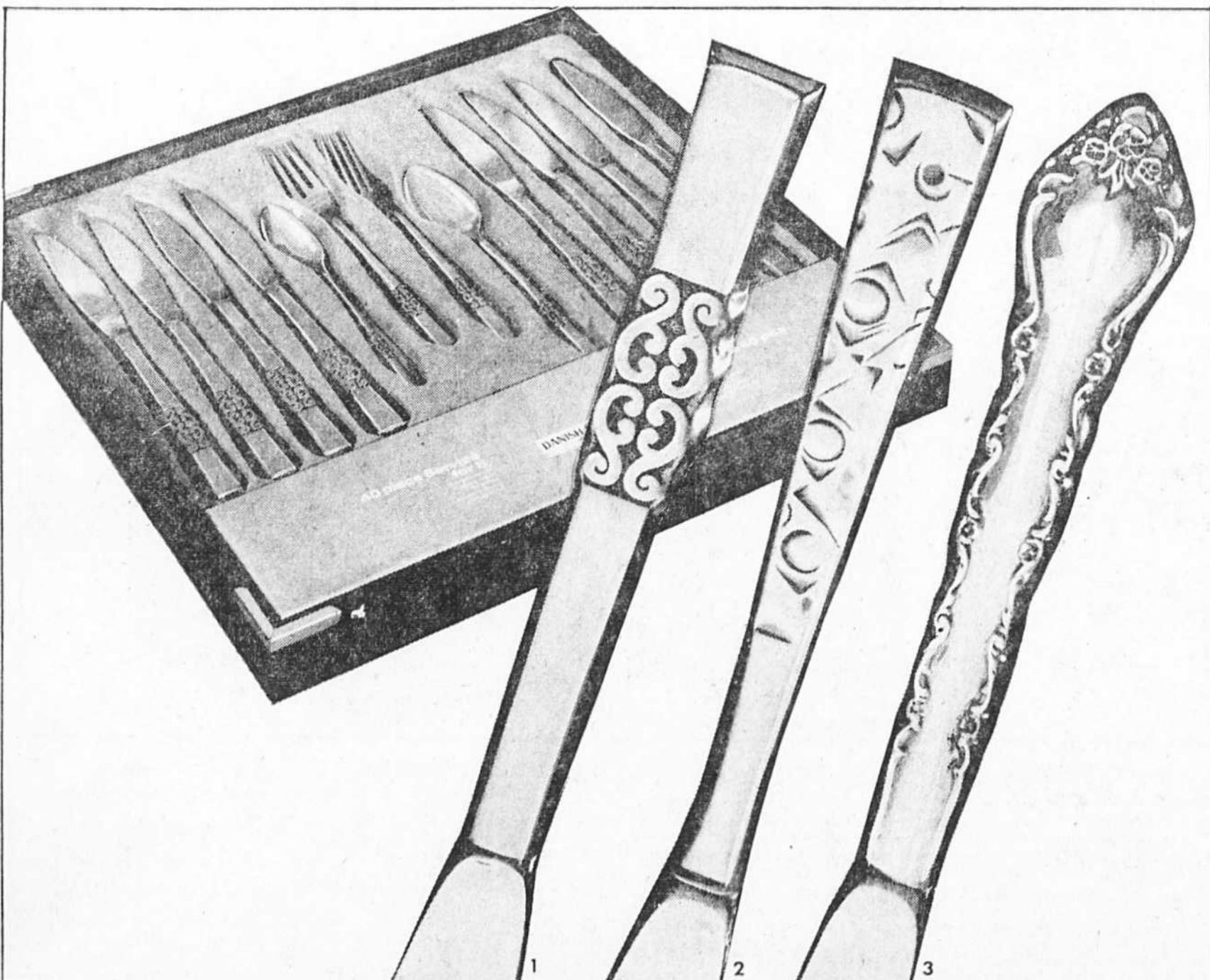
Jolie horloge de style français qui conviendra bien pour la cuisine ou la salle à diner. Mesure 10" de diamètre.

22⁹⁵

5. Élégante horloge électronique Caravelle

Horloge en fini similibois qui décore joliment votre mur. Les chiffres de ton or donnent une apparence riche. 12" x 12".

24⁹⁵



Rehaussez votre table des fêtes
à prix spécial
avec la coutellerie Héritage

Prix spécial **59⁹⁵**

Voici revenu le temps des fêtes et avec lui le temps des réceptions qui se succèdent à un rythme effréné. Vous recevrez beaucoup et vous aimerez être une hôte parfaite. Pour vous aider dans votre tâche, Eaton vous propose une coutellerie en acier inoxydable de 18/7 Roger Brothers. La coutellerie Héritage comprend 40 pièces existant en trois différents modèles: 1. "Danish Scroll". 2. "Navahoe". 3. "Gigi". Parmi ces pièces vous y trouverez: couteau à beurre, fourchette à viandes froides, louche pour la sauce, cuillère à sucre, cuillère à soupe et cuillère à soupe percée. C'est un achat dont vous vous ferez sûrement!

Achats en personne seulement

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Anjou et Pointe-Claire. Rayon 515.



Le Syndicat canadien de la fonction publique :

S'il ne se modernise pas, le CTC perdra 185,000 membres, en mai 1974

par Marcel PEPIN

Si le Syndicat canadien de la fonction publique décide de quitter le Congrès du travail du Canada, ce ne sera pas avant mai 1974.

Tel est le sens d'une résolution dévoilée hier par le président du SCFP, M. Stanley Little, quelques heures après l'ouverture du congrès de son syndicat qui se tient à Montréal.

M. Little donne en fait au CTC un ultimatum: que la centrale canadienne se modernise, se restructure et se canadianise, et le SCFP, fort de ses 185,000 membres, continuera d'y adhérer. Dans le cas contraire, les dirigeants du SCFP s'estimeront mandatés pour quitter le CTC.

Les réformes préconisées par le SCFP, l'Alliance de la fonction publique qui groupe 70,000 membres et la Fraternité des cheminots (135,000 membres) visent à la fois les hommes qui dirigent le CTC et l'organisme lui-même.

Au cours d'une conférence de presse, M. Little, accompagné du président de l'Alliance Claude Edwards et du président de la Fraternité, M. Donald Secord a déclaré qu'il n'était pas lui-même un candidat à la succession de M. Donald McDonald, actuellement président du CTC. Cependant, il croit que des hommes de qualité sont prêts à accepter le programme de réforme qu'il propose et le mener à terme.

Le programme

Ce programme vise les points suivants:

- réduire le nombre de syndicats au pays, en amalgamant les syndicats rivaux qui œuvrent dans des milieux parents;
- exercer une autorité plus ferme à l'endroit des sections canadiennes de syndicats américains, tant sur le plan idéologique que sur le plan des services à rendre aux membres;
- renforcer le leadership de la centrale par des services adéquats, tant techniques que de recherche;
- réduire la duplication des efforts des syndicats affiliés au CTC en centralisant la recherche, en instaurant des mécanismes réguliers de consultation et en intégrant les moyens d'action;
- représenter adéquatement les travailleurs par des bureaux régionaux bien équipés, notamment sur le plan du recrutement;
- mettre sur pied un service de relations publiques qui puisse initier des campagnes publiques et faire la publicité des solutions de rechange du monde syndical aux politiques gouvernementales jugées inadéquates.

En d'autres mots, M. Little souhaite que le CTC devienne une vraie centrale syndicale et abandonne son rôle traditionnel de porte-parole inoffensif de syndicats autonomes.

L'unification du mouvement

Visant surtout l'unification du mouvement syndical canadien derrière un leadership bien identifié, M. Little espère recruter des appuis dans quelques grandes organisations syndicales internationales, particulièrement les Travailleurs unis de l'automobile.

Refusant d'identifier le mouvement de réforme qu'il amorce à une tentative de prise de contrôle du CTC par les éléments "nationalistes" du mouvement syndical, M. Little affirme "qu'il doit exister un ensemble de normes d'efficacité, et de principes directeurs, auxquels les organismes affiliés au CTC seront tenus de se conformer pour être considérés comme des syndicats réguliers, dignes d'affiliation et de reconnaissance".

Par ailleurs, le manifeste de réforme du CTC prône que les syndicats canadiens ont le droit d'être maîtres des politiques, des finances, des services et des élections de leur syndicat.

Sans écarter "la collaboration internationale", les partisans de la réforme incitent le CTC à promouvoir et sauve-

garder les droits de ses membres à un plus haut degré d'autorité au Canada. Le Congrès doit considérer ce rôle comme une de ses fonctions et de ses responsa-

bilités primordiales", disent-ils. Par ailleurs, le SCFP estime que l'emprise grandissante des sociétés multinationales appelle un rajustement

du tir syndical. "Le syndicalisme international doit devenir vraiment international", affirme-t-il. Pour y parvenir, le SCFP préconise le regroupement des travailleurs à l'é-

chelle de l'industrie. Dans ce contexte, le rôle du CTC serait de mieux s'équiper pour assumer une meilleure coopération internationale. "Les divers affiliés

du CTC devraient être guidés vers une participation active aux fédérations et secrétariats internationaux d'envergure mondiale". Dans le vocabulaire du

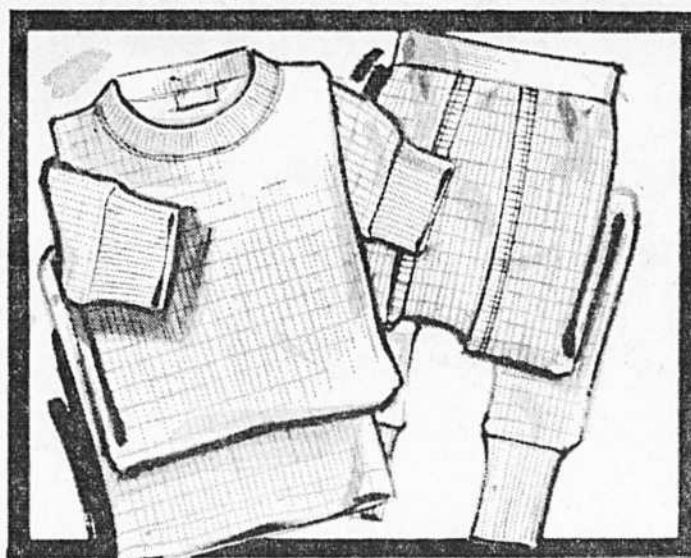
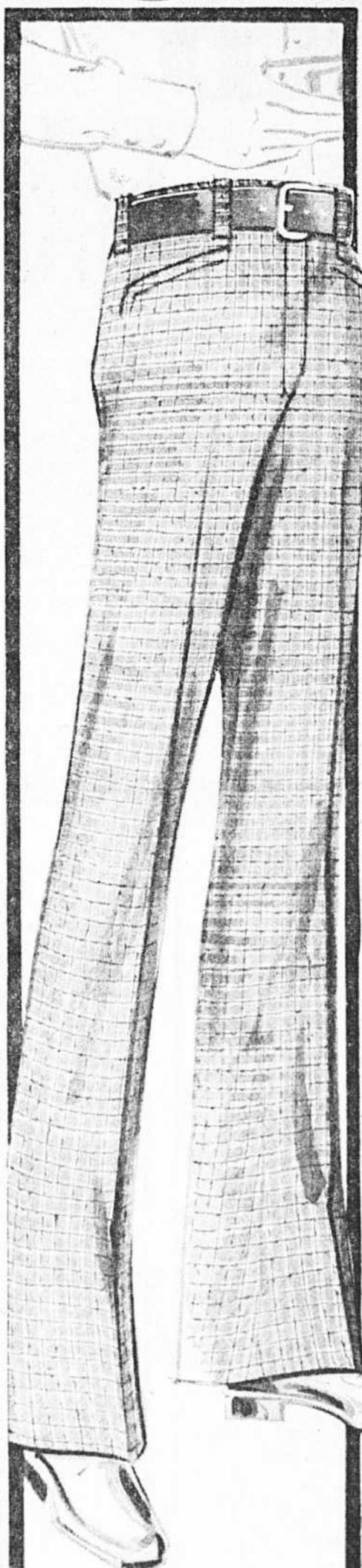
SCFP, il est clair que l'expression "union internationale" n'a pas de sens si elle s'arrête au continent nord-américain. Les 1,000 délégués du SCFP

étudieront la résolution de l'exécutif de leur syndicat qui préconise cette réforme assortie d'un ultimatum au cours des trois prochains jours.



AU SOUS-SOL D'AUBAINES SIMPSONS

AUSSI DISPONIBLE À FAIRVIEW ET AUX GALERIES D'ANJOU



Chauds sous-vêtements tricot coton pour hommes

Prix Simpsons **1 99** ch.

Pour hommes, sous-vêtements d'hiver en tricot thermique 100% coton.

- Maillot manches courtes, encolure ronde.
- Caleçon longueur cheville, bande de taille élastique.
- Ton blanc seulement • Tailles P.M.G.

Rayon 789 au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

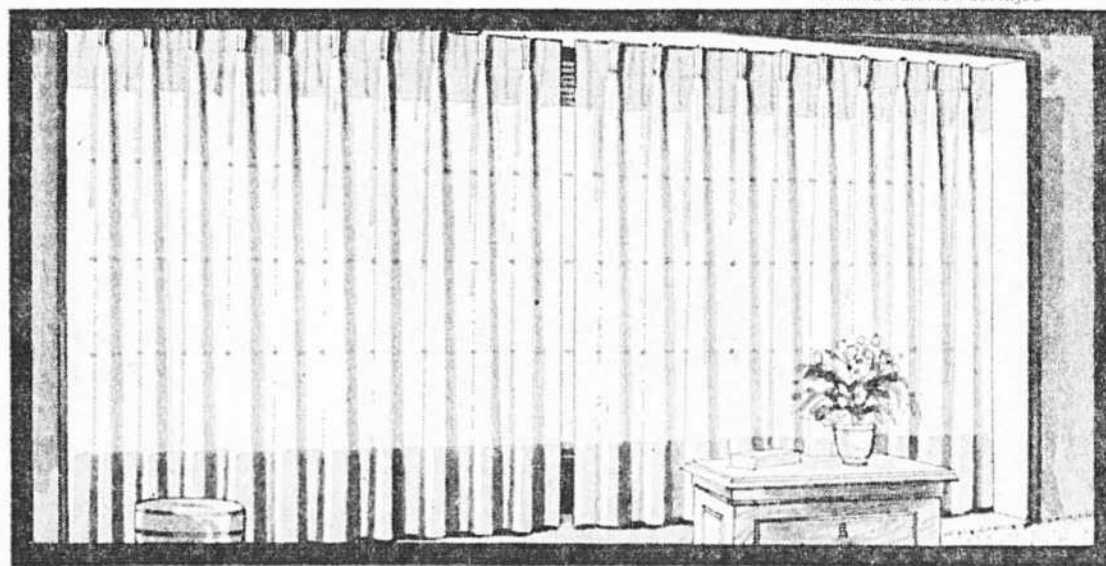


Veste sport pour enfants

Rég. 2.99 **1 99**

Rabais 1/2! Veste en polyester et coton envers molleton... une création canadienne pour les tout-petits. Fermeture à glissière, simili col roulé côtelé. Bleu, jaune, 2, 3, 3 1/2.

Rayon 786, au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou



Rabais \$7 à \$12! Rideaux polyester

144" x 95" **1 799** pai. 96" x 95" **1 299** pai.

Economisez en achetant maintenant ces élégants rideaux mur à mur prêts à installer... juste en temps pour Noël. Ils sont confectionnés dans un souple polyester diaphane lavable et ne nécessitent pas de repassage. Ils sont soigneusement finis avec tête à piliers et ourlet 5 po. pour une somptueuse apparence. Crochets inclus. Ton blanc seulement.

Rayon 792, au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

Spéciaux pour achat en personne

Grand solde! Couvre-lits

Modèles divers en rayonne, coton ou satin de rayonne. Bourre polyester avec envers coton. Tons unis de bleu, or, lilas, vert, jaune ou rose ou imprimés bleu, or, rose, melon, d'automne ou double.

Aussi disponible tentures assorties couvrant: 48" x 63" 8.99 pai 96" x 95" 17.99 pai Gamme déssortie de coloris. 144" x 95" 26.99 pai.

Rayon 792 au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou

Tentures en "Fiberglass"

Dim. 144" x 95" **18 99**

Ne manquez pas ce solde de tentures mur à mur en "Fiberglass" lavable et sans repassage. Modèles avec tête à piliers pincés, ourlet 3 po. Tons unis de bleu, melon ou vert, imprimés en bleu, melon ou rouge. Crochet inclus. Aussi disponible tentures en acrylique dans le groupe. Quantités limitées.



Rabais \$3. Pin écossais 7 pi. complet avec support

Rég. 19.99 **16 88**

Ce superbe pin écossais fera le plus splendide arbre de Noël car il a un aspect si naturel. Arbre haut de 7 pi. avec branches en vinyle résistant aux flammes, 136 pointes. Facile à assembler, durable et complet avec support.

Arbre de Noël **6 88**

Modèle de table, haut de 30 po. à 21 pointes. Complet avec support, ens. de 20 ampoules unies, 25 pi. de guirlandes et 24 boules.



Jeu de 25 ampoules **5 19**

Décorez l'extérieur de votre maison avec cet ensemble de 25 ampoules clinquant aux gais coloris. A l'épreuve de l'eau.

Rayon 774 au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou.



Soutien-gorge de marques fameuses

A, B et C **2 99** D **3 99**

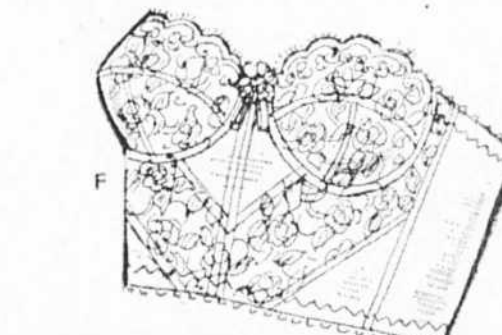
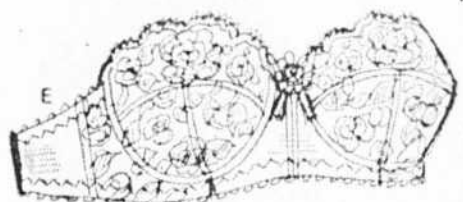
A. De marque "Van Raalte", soutien-gorge court en nylon diaphane avec bonnets naturels garnis de broderie. Blanc, noir ou chair. Bonnets A 32 à 36, B 32 à 38, C 34 à 38. **2.99**

B. (Non représenté). Même modèle que "A" mais avec bonnets fiberrill.

C. De marque "Van Raalte" soutien-gorge court en nylon diaphane, bonnets naturels avec légère armature et garniture de broderie. Blanc, noir ou chair. Bonnets B et D 34 à 38. **2.99** Indiquez 2e choix de coloris

D. De "Playtex" soutien-gorge court avec dos extensible en Lycra et bonnets en dentelle. Blanc ou chair. Bonnets A 32 à 36, B 32 à 38, C 34 à 38. **3.99**

Rayon 784, au sous-sol. Aussi à Fairview et Anjou



Soutien-gorge sans bretelles "Exquisite Form"

Prix Simpsons

Modèle E

Modèle F

4 49 **5 59**

Pour accompagner vos robes décolletées... féminins soutien-gorge de marque "Exquisite Form". Modèles avec bonnets en dentelle 59% acétate / 41% nylon, dos extensible 82% nylon / 18% spandex. Choix de blanc ou noir.

E. Modèle court. Bonnets A 32 à 36, B 32 à 38, C 34 à 38. **4.49**

F. Modèle avec bande 1/4. Bonnets B ou C 34 à 40. **5.59**

Pour achat en personne seulement.

la presse

RECEVEZ LA PRESSE CHEZ VOUS BEAU TEMPS. MAUVAIS TEMPS

Téléphonez à 874-6911. L'un de nos 4500 porteurs vous livrera votre PRESSE chez vous — du lundi au vendredi: 15h — le samedi: 25h. AU MEME PRIX que si vous allez l'acheter en dehors. Nous prenons les appels du lundi au vendredi de 8 h. am. à 5 h. p.m. Le samedi de 8 h. am. à 5 h. p.m.

A L'ENDOS DE CETTE PAGE SE TROUVENT D'AUTRES BONS ACHATS SIMPSONS

COMMANDEZ MAINTENANT! COMPOSEZ 842-7221 POUR CES ARTICLES ET TOUTE AUTRE MARCHANDISE SIMPSONS!

Sauf indication contraire

les flashes de guy

Extrait de la chronique de Jacques Vanasse: "Bob Boivin, copropriétaire de la station de ski Mont-Pugère, vient de faire l'acquisition d'une magnifique résidence à Sainte-Agathe". Félicitations Bob...

Vraie la rumeur voulant que Marv Levy déteste George Springate au point de s'en confesser... Par contre, la rumeur qui veut que Paul Popovitch se soit converti au bouddhisme s'est avérée fausse...

X X X
Au football, les dirigeants de l'Université du Michigan, qui ont fait match nul avec l'Université d'Ohio dimanche, ont très mal pris le fait qu'on leur a préféré leurs rivaux pour accéder au Rose Bowl, contre USC en dépit que les deux équipes présentent une fiche semblable et que Ohio a eu la chance de jouer dans le dit Bowl l'an dernier... San Francisco a défait Green Bay 20-6 hier dans la ligue Nationale...

X X X
Le joueur de ligne Doug Swift, du Miami, a déclaré hier qu'une quinzaine de joueurs de son équipe pourraient passer à la nouvelle ligue Mondiale si on leur offre suffisamment d'argent... Les Falcons d'Atlanta estiment que la nouvelle loi qui empêchera dorénavant la vente d'essence le dimanche aux USA pourrait leur coûter 12.000 spectateurs pour leurs trois derniers matches à domicile... D'autre part, pour protéger l'énergie, la ligue de baseball de la Californie changera son calendrier 1974 de façon à réduire d'environ



Claude Beauchamp

12 pour cent l'électricité utilisée pour les matches en soirée...

X X X
Le repêchage annuel du baseball sera le premier sujet à l'agenda de l'Assemblée d'hiver, du 3 au 7 décembre, à Houston... On discutera également du prolongement des échanges inter-lignes, du règlement du frappeur désigné et d'un système central de dépistage. Chuck Estrada a été engagé comme instructeur des lanceurs des filiales des Braves d'Atlanta... Un double de Mike Tshan, de Waterloo, en Ontario, a fait compter deux points à la 11e manche et assuré une victoire de 2-0 aux Canadiens sur Costa Rica au championnat mondial de baseball amateur... Philippa Lepage, de Fredericton, en relève à Fred Cardwell à la huitième reprise, a été le lanceur gagnant... La fiche du Canada est maintenant de 2-2... Dans d'autres rencontres, les favoris, les joueurs de Cuba, ont battu la République dominicaine 8-0; le Mexique a blanchi Panama 1-0... et le Venezuela a écrasé les Pays-Bas 11-2...

X X X
Au hockey maintenant, Claude Beauchamp, chef de la division politique de La Presse, déjà élu comme un des plus beaux hommes de la boîte et membre en règle du parti créditiste, s'est battu hier contre un joueur de l'équipe MK Sports, dans un match régulier de la ligue indépendante de Montréal...

Claude, qui a scoré le but des siens lors du match de 1-1 hier, n'en était pas à ses premières frasques, ayant déjà battu deux journalistes québécois à la fois lors d'un match amical... Hier, le combat s'est poursuivi jusque dans le corridor après le match... Selon Beauchamp, son rival l'attendait après la rencontre parce qu'il était vexé d'avoir subi une râlée sur la glace... "Et pourtant j'ai pris un costaud", a ajouté notre ami... Beau-

champ prétend n'avoir subi aucune blessure mais la photo de notre photographe tendrait à prouver le contraire.

X X X
Un but de Mickey Oja, de retour à jeu depuis peu à la suite d'une blessure à la mâchoire, a donné une victoire de 3-2 aux Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse sur les Clippers de Baltimore hier dans la ligue Américaine... Le gardien Roy Edwards a décidé de quitter la retraite et de

Beauchamp score, se bat et LA PRESSE annule 1-1 Kalamazoo aura sa franchise au hockey

rejoindre les Red Wings de Détroit immédiatement... Il est âgé de 36 ans... Baltimore semble être la première ville en liste pour une nouvelle franchise dans l'AMH... Certains parlent même d'y transférer les Knights de Jersey dès cette saison... Le gardien Alan Hayden a arrêté 97 lancers mais ce ne fut pas suffisant

pour empêcher le Pincher Creek de perdre 27-1 face au Vulcan dans la ligue senior Ranchland, en Alberta... Le hockey professionnel pourra s'enorgueillir d'une franchise à Kalamazoo dans la ligue Internationale dès l'an prochain... On construira un nouvel amphithéâtre dans cette ville du Michigan que plusieurs considèrent déjà

comme la nouvelle mecque du hockey en Amérique du Nord...

X X X
A la boxe, Adolfo Viruet a infligé une première défaite chez les pros à l'Argentin Oscar Piton d'Argentine, qu'il a mis KO en trois rounds hier... Le combat Monzon-Napoles aura finalement lieu, mais au début de 1974... Bob

Foster s'est fait dire par les médecins qu'il peut affronter défendre son titre contre Pierre Fourie le 1er décembre... Jerry Quarry, qui s'entraîne en vue de son combat contre Ernie Shavers, a fait savoir qu'il s'était battu avec un dos cassé lors de sa défaite contre Jimmy Ellis en 1968...

L'Association canadienne de crosse a décidé de bannir la défensive de zone et d'obliger les équipes à court d'un homme à lancer sur le but adverse ou à perdre possession de la rondelle après 30 secondes normal... Un sous-comité du Sénat américain a dit avoir trouvé avec une "triste évidence" que les athlètes abusaient de drogues...

de Noël LE VIADUC - LE PLUS FASCINANT BAZAR INTERNATIONAL différent!

60 BOUTIQUES UNIQUES...TOUTES TELLEMENT DIFFÉRENTES!



VOICI UNE RUE DANS LE VIADUC

EN DÉAMBULANT À TRAVERS LE BAZAR, LE LONG DES RUES DANS LE VIADUC...
VOUS SEREZ TRANSPORTÉ DANS UN VÉRITABLE PARADIS DU CADEAU DE NOËL!
IMAGINEZ-VOUS LES CADEAUX LES PLUS DIFFÉRENTS ET LES PLUS
MERVEILLEUX: UNE LAMPE TIFFANY UN TAPIS
MAGIQUE DE PERSE.

VOUS Y VERREZ DES SAMOVARS



ET DES PEaux DE LAMAS



ET DE VÉRITABLES ÉPÉES



D'ESPAGNE.

VOUS SEREZ ATTIRÉ PAR DES JEUX POUR ADULTES



OU VOUS PRÉFÉREREZ PEUT-ÊTRE CHOISIR PARMIS UNE GAMME D'ARTICLES POUR LE BATEAU



OU LA CUISINE



CHERCHER-VOUS UN JEU D'ÉCHECS TAILLÉ DANS LE JADE



...OU DES TOILES DE SCANDINAVIE IMPRIMÉES À LA MAIN

? VOUS LES TROUVEREZ. ET AUSSI...UNE POUPÉE, MYSTÉRIEUSE DANSEUSE THAÏLANDAISE POUR VOTRE PETIT BOUT DE CHOU



...DES CARTES DE VOEUX FAITES À ISTAMBOUL



...TENTEZ L'EXPÉRIENCE D'OFFRIR UN LIT-D'EAU COMME PRÉSENT POUR VOTRE AMI



OPTEZ POUR LE STYLE "GAUCHO" EN CHOISSANT UNE MURALE ASTÈQUE



...COMME CADEAU, UN BRACELET D'ÉLÉPHANT EST UNIQUE



...TOUT COMME UNE HORLOGE SORTIE DIRECTEMENT DU ROYAUME DU TEMPS



CADEAUX UNIQUES, CADEAUX INHABITUELS, CADEAUX RARES...

QUAND VIENT LE TEMPS DES CADEAUX...

FORUM

HOCKEY LIGUE NATIONALE

DEMAIN SOIR
À 8 HEURES P.M.

LOS ANGELES

VS

CANADIENS

Billets disponibles et en vente maintenant au Forum - Montreal Trust (PVM) - Sauvé Frères - Blvd. Lanes - Laurentian Lanes & Pare Lanes.

Prochaine joute

Samedi 1er déc.
à 8 h p.m.

ST-LOUIS

NE PRÉFÉREZ-VOUS PAS OFFRIR QUELQUE CHOSE DE DIFFÉRENT!

CHOISI DANS:



Nous sommes situés près du Métro et nos portes sont ouvertes du lundi au mercredi jusqu'à 18 heures, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 heures, le samedi jusqu'à 17 heures.

le viaduc

Place Bonaventure

DUPUIS CARREFOUR

COMBATTEZ LA HAUSSE DU COÛT DE LA VIE... PROFITEZ DES AUBAINES!



**Un ensemble
élégant,
lavable à
la machine**

Prix spécial

22⁸⁸
l'ens.

Veste style chemisier avec col blanc à pointes, 2 poches-poirine et boutonné devant. Pantalon à jambes légèrement évasées avec revers. Glissière devant. L'ensemble est confectionné dans un tissu de polyester. Orange ou vert. 10 à 18.

Veuillez mentionner un second choix de couleur.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR - RAYON 1545



**Tenues à coordonner
en polyester lavable**

Veste de style "blazer". Modèle avec col à pointes, boutons et 3 poches devant. Peut former ensemble avec jupe ou pantalon décrits plus bas. Rose, bleu, rouge. 10 à 18.

Prix spécial

18⁸⁸
ch.

Pantalon avec taille montée sur élastique. Jambes évasées. Peut former ensemble avec la veste A. Rose, bleu, rouge. 10 à 18.

Prix spécial

10⁸⁸
ch.

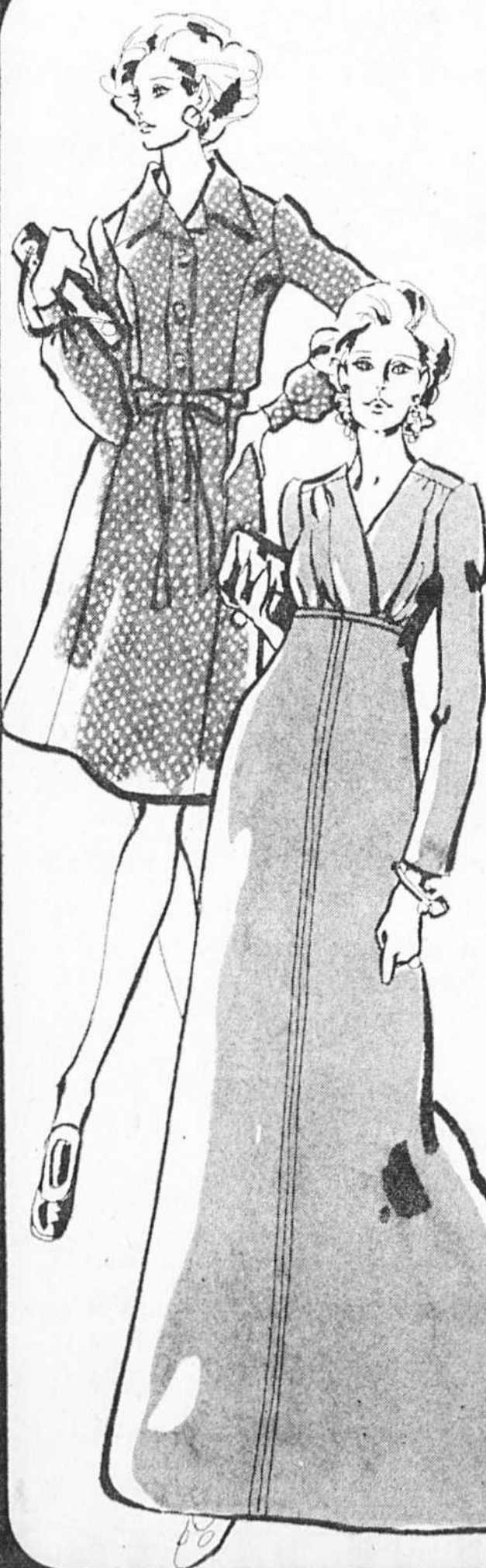
Veuillez mentionner un second choix de couleur.

Jupe avec plis devant. Bande à la taille, glissière derrière avec bouton. Peut former ensemble avec la veste A. Rose, bleu, rouge. 10 à 18.

Prix spécial

10⁸⁸
ch.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR - RAYON 1545



**Elégante
robe
courte**

Prix spécial

15⁸⁸
ch.

Style chemisier avec col à pointes, boutonnage jusqu'à la taille devant, manches longues et ceinture. En polyester lavable à la machine. 18 1/2 à 24 1/2. Vert, bleu pâle.

Veuillez mentionner un second choix de couleur.

**Belle
robe
longue
lavable**

Prix spécial

22⁸⁸
ch.

Seyant modèle croisé devant, manches longues. Glissière au dos. En polyester lavable à la machine. Tons unis de rouge ou bleu pâle. 18 1/2 à 24 1/2.

Veuillez mentionner un second choix de couleur.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR - RAYON 1535



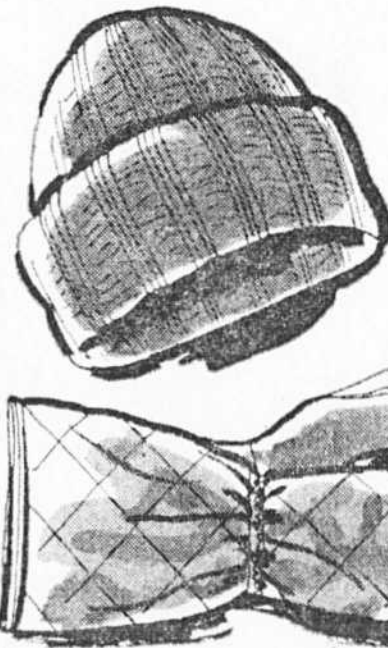
**Confortable
manteau d'hiver**

Prix spécial

58⁸⁸
ch.

Modèle flatteur avec col de fourrure, double boutonnage devant, 2 poches à rabat et ceinture avec boucle ton or. Chaudement doublé, entre-doublure en peau de chamois. Tissu 85% acétate et 15% nylon. Effet tweed dans les tons de brun, orange, beige, gris. Ceinture brune. 10 à 20.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR - RAYON 1515



**Chaud bonnet
pour dames**

Prix spécial
4⁴⁴
ch.

De fabrication italienne. Tricot double coté en 97% acrylique et 3% nylon. Large rebord. Blanc, beige, vert, ton or, bourgogne.

**Mitaines de motoneige
pour dames**

Prix spécial
2⁸⁸
la pai.

En nylon avec motifs de fantaisie. Intérieur de la main en cuir, chaude doublure, et élastique au poignet. Fabriquées au Canada. Marine, 5-6-7.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR - RAYON 1355



**Costumes de
motoneige
pour juniors**

4 à 6x **10⁹⁹**
ch.

8 à 14 **13⁹⁹**
ch.

Modèle avec capuchon doublé de simili-fourrure et amovible. Poignets en tricot et sous-pieds en élastique. Solide glissière devant. En nylon "Weather Bar". Marine.

**Ensemble
2 pièces
pour le ski**

Prix spécial

19⁸⁸
l'ens.

Comprend: une veste avec capuchon garni de fourrure, deux poches devant. Un pantalon avec glissières latérales pleine longueur. En nylon ciré. 7 à 14. Bleu moyen, bourgogne.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR - RAYON 1555

DES ÉCONOMIES

SOUS-SOL CENTRE-VILLE SEULEMENT

COMPOSEZ

842-6171



Soutien-gorge long

B 34 à 42, C 34 à 44
D 36 à 46
Valeur de 4 50
Prix spécial

350 ch. **400** ch.

Soutien-gorge "Best Form" Riffes. Modèle s'attachant devant ou derrière, bonnets en nylon brodé, côtes et dos en élastique, bretelles ajustables. Blanc.

Corselette "Best Form"

B 34 à 42 C 34 à 44 D 34 à 44
Valeur de 8 00 Prix spécial

700 ch.

Bonnets partiellement coussinés de Kodel®. Devant en Lycra® (spandex) et tulle. Ceinture entrecroisée pour un meilleur support. Blanc.

* Marque déposée

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR — RAYON 1365

Peignoir lavable

Prix spécial

1288 ch.

En peluche d'Orlon® (acrylique). Modèle boutonné devant avec ceinture à triple ajustement. Rose, bleu, lilas, menthe, P.M.G.

Ensemble robe de nuit-peignoir

P.M.G. Prix spécial

988 ch.

T.G. Prix spécial

1088 ch.

En doux nylon broché. Robe de nuit à encolure arrondie, manches "cape" avec broderies sur les bords. Peignoir assorti. Tissu acétate et polyester. Lilas, rose, bleu, corail. Veuillez mentionner un second choix de couleur.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR — RAYON 1385



Belles chemises pour hommes

Prix spécial

444 ch.

Chemises en polyester et coton faciles d'entretien. Col à pointes, manches longues, poche-poitrine, 2 boutons au poignet. Blanc, beige, bleu. 15 à 17. Manches 32-33-34.

Cravates-mode

Prix spécial

150 ch.

4 pour 5.00

Une touche de gaieté à votre tenue. Tissu rayonne, viscose, acétate. Offertes dans une gamme de teintes et motifs variés.

Foulard réversible pour lui

Prix spécial

397 ch.

Confectionné en pure laine et enjolivé d'une frange. 11 x 48 pouces de longueur. Bourgeois, bronze, vert, gris, marine.

Veuillez mentionner un second choix de couleur

Pour l'heure de la détente

Prix spécial

1388 ch.

Elegant ensemble comprenant un peignoir et un pyjama à taille élastiquée. En coton moiré lavable. Beaux imprimés ton sur ton en blanc, bourgeois, bleu, vert, tonitru. P.M.G.T.C.

Veuillez mentionner un second choix de couleur

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR RAYON 1625

Chaque "Canadienne" pour hommes

Prix spécial

3797 ch.

Modèle populaire à capuchon amovible double de simili-fourrure d'Orlon® et polyester, manches avec doublure piquée sur mousse de laine. Beau velours côtelé, chaudement doublé en simili-fourrure d'acrylique et polyester. Brun. 36 à 46.

* Marque déposée

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR RAYON 1605



Veston style "Blazer"

Prix spécial

4497 ch.

Large revers, 2 boutons devant, deux poches avec rabats et fente derrière. Tissu polyester en marine ou "worsted" de laine quadrille de teintes variées. Régulier 36 à 46; court 36 à 42, long 36 à 42.

Pantalons lavables pour lui

Prix spécial

1888 la paire

Large passant ceinture, 2 poches fendues devant, 2 poches arrière, jambes évasées. Tissus de qualité en 100% polyester 50%, rayonne, 50% polyester. Marine, brun, or, vert foncé. 32 à 41. Veuillez mentionner un second choix de couleur.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR — RAYON 1605

Pour parer vos fenêtres de beauté

Panneau de 72x108 pouces de hauteur avec tête non finie. En polyester brodé lavable sans repassage. Blanc.

Prix spécial

888 le panneau

Beaux rideaux lavables

120x95 pouces

Prix spécial

2388 la paire

144x95 pouces

Prix spécial

3488 la paire

Ces rideaux sauront répondre à vos exigences de beauté et d'entretien minime. Bord fini, tête avec plis français. En polyester lavable. Blanc. (Crochets compris)

Des stores attrayants dont vous serez fiers et qui préserveront efficacement votre intimité

Stores "Nite Lite" opaques. En vinyle uni, blanc lavable.

Dimensions	Valeur de	Prix spécial	Dimensions	Valeur de	Prix spécial
27x58 pouces	3.97 ch.	2.82 ch.	48x82 pouces	8.47 ch.	6.34 ch.
36x70 pouces	3.97 ch.	2.97 ch.	54x70 pouces	9.47 ch.	7.09 ch.
42x70 pouces	5.47 ch.	4.10 ch.	63x70 pouces	14.47 ch.	10.84 ch.
42x82 pouces	6.47 ch.	4.84 ch.	72x70 pouces	16.97 ch.	12.72 ch.
48x70 pouces	7.47 ch.	5.59 ch.	77x70 pouces	22.97 ch.	17.22 ch.

Stores blancs lavables "Nite Lite" avec frange

Dimensions	Valeur de	Prix spécial	Dimensions	Valeur de	Prix spécial
27x58 pouces	6.47 ch.	4.85 ch.	48x82 pouces	11.97 ch.	8.97 ch.
36x70 pouces	7.47 ch.	5.59 ch.	54x70 pouces	12.97 ch.	9.72 ch.
42x70 pouces	8.47 ch.	6.35 ch.	63x70 pouces	19.97 ch.	14.98 ch.
42x82 pouces	8.97 ch.	6.72 ch.	72x70 pouces	22.97 ch.	17.22 ch.
48x70 pouces	10.47 ch.	7.85 ch.	77x70 pouces	28.97 ch.	21.72 ch.

Stores "Atlas" semi-opaques en vinyle lavable. Blanc.

Dimensions	Valeur de	Prix spécial	Dimensions	Valeur de	Prix spécial
27x58 pouces	2.47 ch.	1.85 ch.	42x82 pouces	3.97 ch.	2.97 ch.
36x70 pouces	2.77 ch.	2.07 ch.	48x70 pouces	4.97 ch.	3.72 ch.
42x70 pouces	3.47 ch.	2.59 ch.	48x82 pouces	5.47 ch.	4.10 ch.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR — RAYON 1745

Couverture "Super"

Prix spécial

449 ch.

Belle couverture en nylon et rayonne. Rebords en satin. Légère, confortable et non allergène. 72x84 pouces. Bleu, jaune, rose, vert.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR — RAYON 1145



Des pieds au chaud... en motoneige

Hommes 6 à 11	Garçons 1 à 5	Dames 5 à 10
Prix spécial	Prix spécial	Prix spécial
1497 la paire	1297 la paire	1397 la paire

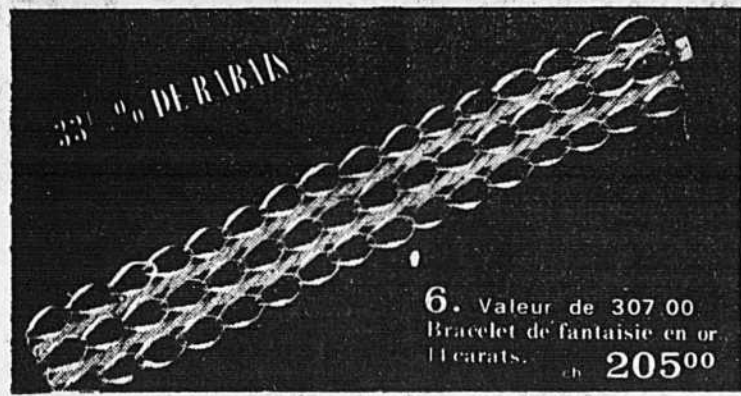
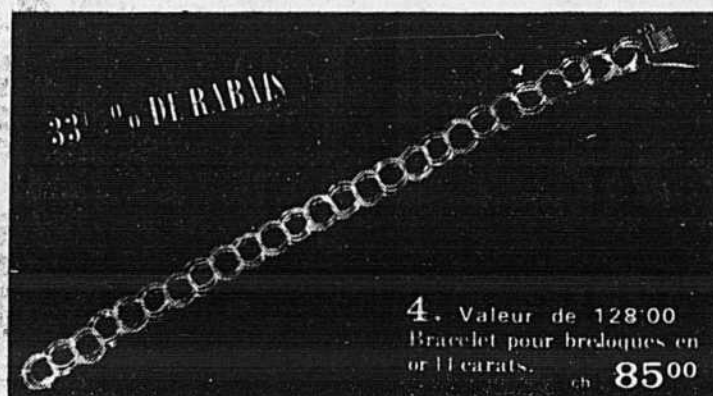
Pas de demies pointures.

Bottes de motoneige avec glissière et tige en nylon avec semelle en caoutchouc. Bas de feutre à l'intérieur. Courroie réglable et lacet. Bas en feutre à l'intérieur et protecteur au talon. Semelle anti-dérapante. Une autre fabrication canadienne. Marine seulement.

COMPOSEZ 842-6171
CARREFOUR — RAYONS 1455-1675

Dupuis... votre magasin des fêtes... ACCÈS DIRECT PAR LE METRO BERRI-DE-MONTIGNY

X



DUPUIS
VENTE D'OR

Valeur de 7⁰⁰ à 900⁰⁰
pour 4⁶⁶ à 600⁰⁰

L'occasion exceptionnelle de lui offrir
le bijou dont elle a toujours rêvé.
Bracelets, breloques, bagues, alliances et montres.

33 1/3 %
DE RABAIS!

REZ-DE-CHAUSSEE — RAYON 251



UTILISEZ VOTRE
CARTE DE
CRÉDIT DUPUIS
COMPOSEZ
842-6171
REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 251

AUJOURD'HUI

日本



LA PRESSE publie aujourd'hui un supplément sur le Japon. Le Japon surtout connu par les produits qu'il nous vend. Le "miracle japonais" apparaît d'abord sous son angle extérieur. Mais le "miracle japonais" se poursuit à l'intérieur et c'est ce que deux chroniqueurs à l'économie de LA PRESSE, Jean Poulain et Denis Masse, ont pu constater dans divers domaines au cours d'un séjour au pays du Soleil Levant.

Rouler à 60 m/h en économisant

Le gouvernement canadien, à l'instar des Etats-Unis, vient de recommander aux automobilistes de ne pas dépasser une vitesse de 50 milles à l'heure de façon à économiser l'essence.

Le titulaire de la chronique de l'automobile à LA PRESSE, Jacques Duval, affirme toutefois que rouler à cette vitesse sur nos routes constitue un véritable danger.

D'autre part, l'Automobile Club des Etats-Unis vient de publier des chiffres qui tendent à prouver que la consommation d'essence est plus élevée à 50 milles à l'heure qu'à une vitesse de 70 milles à l'heure.

Désireux de vérifier cette affirmation, Jacques Duval a procédé à des essais, roulant à 50, 60, 70 et 80 milles à l'heure. La conclusion est conforme aux recommandations gouvernementales: la consommation augmente avec la vitesse.

Mais l'épargne réalisée entre des vitesses de 50 et 60 milles à l'heure est très faible si l'on tient compte des dangers que comporte le fait de rouler trop lentement.

C'est ce que Jacques Duval explique en page E8, en proposant une vitesse maximum de 60 milles à l'heure.

HEBDO-
ECONOMIE

— cahier B

SOMMAIRE

Arts et spectacles: F 2, F 3
Bandes dessinées: F 4
Cinéma: F 3
Décès, naissances, etc.: G 7, G 8
"Dites-moi, docteur": C 4
Economie: B 1 à B 10
Editorial: A 4
Etes-vous observateur?: G 5
Horoscope: C 7
Informations étrangères: F 1
La bonne table: C 2
LA PETITE PATRIE: F 7
Les maux de notre langue: F 12
L'auto: E 8
Loisirs et Récréation: F 4
"Mon oeil sur Montréal": C 6
"Mot-mystère": F 11
Mots croisés: G 3
Petites annonces: F 5, F 11, G 2, à G 7
Radio et télévision: C 3
Sports: E 1 à E 7
Tribunaux: C 9, C 11
Vivre aujourd'hui: C 4 à C 8

Hausse de cinq cents du fuel et une série de... suggestions

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Au cas où une nouvelle hausse de quatre à cinq cents le gallon d'essence et d'huile de chauffage, qui entrera en vigueur le premier décembre, ne vous ait pas déjà incité à moins vous servir de votre auto ou à baisser le thermostat dans votre maison, sachez que le gouvernement canadien insiste pour que vous le fassiez quand même.

Dans un discours qui aurait très bien pu commencer par la formule "Oyez, Oyez", M. Donald MacDonald, ministre de l'Energie, a demandé aux

Canadiens de rationner volontairement leur consommation.

Parmi toute une liste de recommandations, il y a celle de garder le thermostat de votre foyer à 68 ou 70 degrés pendant le jour et de le baisser de cinq degrés pendant la nuit. La même requête s'applique aux édifices publics et privés. Philosophe, M. MacDonald pense que la plupart ne s'en trouveront que mieux, particulièrement au bureau.

Pour vous rendre à votre travail, on vous demande de rouler à 50 milles à l'heure au lieu de 70, ce qui vous permettra d'économiser de 20 à 40 p.

cent de carburant. Et s'il vous plaît, pas de démarrage trop rapide, ni de moteur tournant au point mort pendant plus d'une minute.

Si tout le monde respecte ces suggestions, M. MacDonald pense qu'on économisera d'ici l'été 375 millions de gallons d'huile de chauffage, soit \$125 millions ou de \$35 à \$50 par famille.

Un automobiliste économiserait \$100 au moins, surtout s'il accepte l'idée de voyager en groupe pour se rendre au travail. Le gouvernement incite les entreprises à aider leurs employés à organiser une forme de transport en commun (par exemple quatre travail-

leurs dans une auto), quitte à faire certains ajustements des heures de travail.

Si par malheur toutes ces mesures ne vous sourient guère, n'essayez pas de vous consoler en admirant les magnifiques décorations de Noël, puisque le gouvernement demande aussi aux maisons de commerce et aux particuliers de limiter l'usage de ces décorations "aux quelques jours qui marquent la période des Fêtes". Il faut épargner aussi l'électricité.

Bref, plus le temps passe, plus la situation s'aggrave et préoccupe le ministre de l'Energie, M. Donald

MacDonald. On appliquera les mesures de conservation aussi aux édifices et véhicules appartenant au gouvernement fédéral, qui compte diminuer de 18 p. cent ses besoins en énergie.

Mais toutes ces mesures, selon M. MacDonald, ne seront pas suffisantes pour écarter la menace de pénurie qui guette le Québec, les Maritimes et la Colombie-Britannique. Au contraire, il a annoncé hier sa décision de faire appliquer au début de janvier pro-

Voir HAUSSE, page A 6

• Autres informations en page C 1

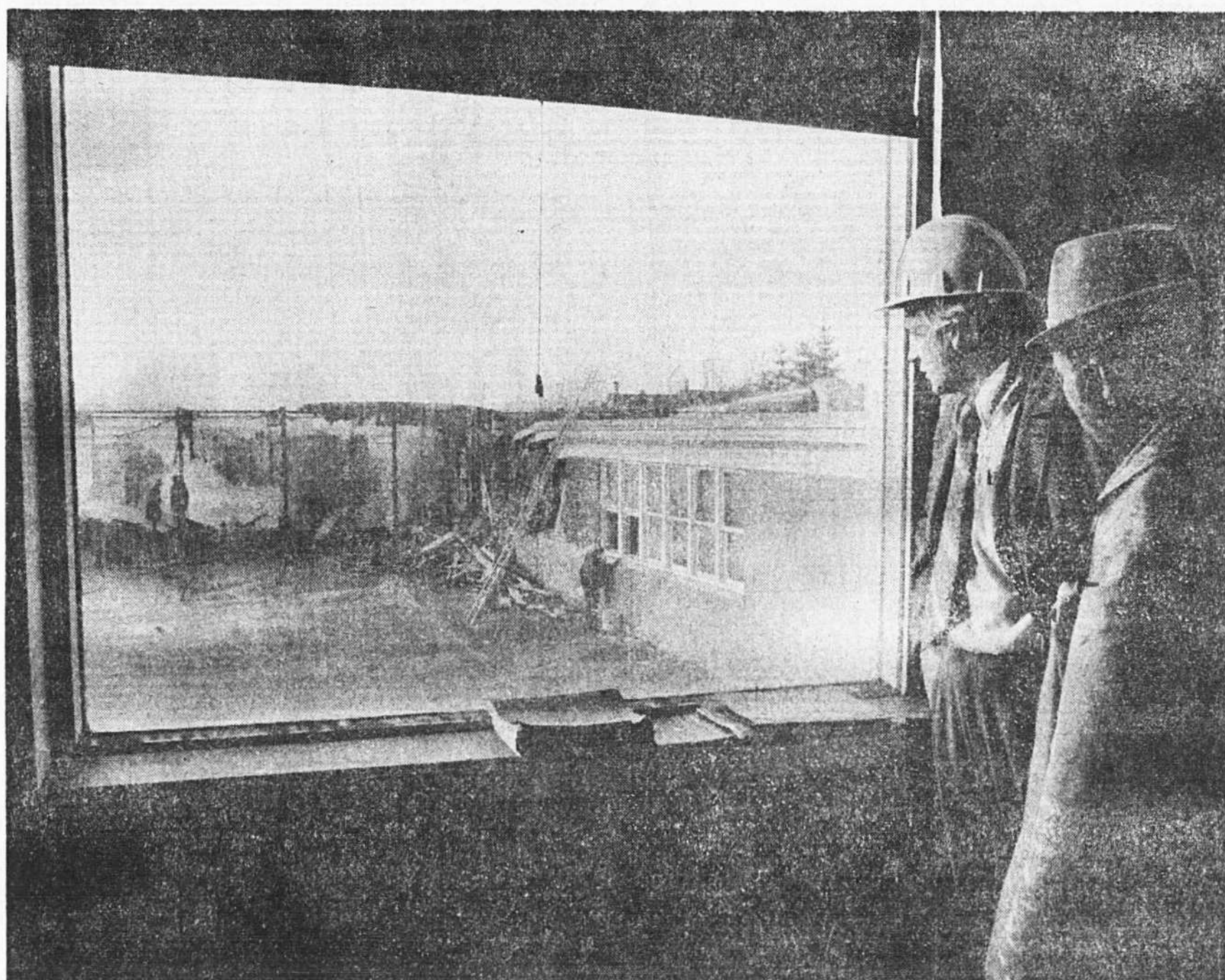


photo J.-Y. Lefebvre, LA PRESSE

Les écoliers s'ennuient déjà!

D'une fenêtre de la partie de l'école Saint-Vincent qui a pu échapper aux flammes hier, à Saint-Césaire, un représentant du ministère de l'Éducation, M. Pierre Lorrain, et le président de la commission scolaire Provençal, M. Jules Bessette, regardent les débris de la vieille partie de l'école construite au début des années 50, en se demandant où ils logeront les 530 élèves privés désormais de cours.

— Informations en page A 3

Peut-on être chauffeur d'autobus et vivre?

par Rose-Anne GIROUX

Il y a sept ans, Claude Monahan avait 26 ans, une p'tite amie, un bon boss, une bonne job, une bonne digestion et... gagnait \$1.98 l'heure!

Il était chauffeur de camion. Il est devenu chauffeur d'autobus, parce qu'à la Commission de transport, on offrait \$2.97 l'heure, à l'époque. Sa mère était particulièrement fière d'annoncer à la ronde que son fils était "entré à la Commission"; sa future femme était d'autant plus contente qu'elle l'avait elle-même poussé dans cette voie. Bref, il se rappelle encore d'avoir "fêté ça".

Aujourd'hui, les Monahan sont mariés, et ils ont un enfant de quatre ans, Jean-François, qui va à la pré-maternelle: ensemble, ils mènent la vie d'une famille de chauffeurs d'autobus, c'est-à-dire qu'ils ont... leur voyage.

Il est pourtant rendu à \$4.56 de l'heure, bientôt ce sera \$4.88. Et puis après?

Sa vie de chauffeur d'autobus, M. Monahan la résume: "Cela fait sept ans que je mange de la misère".

Il ne faudrait pas croire que M. Monahan en veut à la CTCUM ou à ses patrons: "Ils font ce qu'ils peuvent, dit-il, en ajoutant qu'à la Commission, les employés ne sont pas si mal, à comparer avec d'autres compagnies de transport". La preuve, c'est qu'en entrant à la Commission, les aspirants-chauf-

feurs ne prêtent qu'une oreille distraite aux avertissements des instructeurs qui les préviennent des difficultés: "On se dit: travaille ou tu vaudras, t'auras toujours de la misère! De là à la vivre!"

De là à être "à part des autres tout le temps". De là à travailler tous les week-ends... de là à ne jamais voir ses enfants... de là à se résigner à ne pas avoir d'amis... de là à vivre continuellement sur les nerfs, à coups de p'tites pilules pour le foie... de là à porter l'uniforme pendant des 14, 15 et 16 heures d'affilée... de là à toujours vivre entre deux courses sur l'autobus... de là à tout faire en vitesse, même sa vie de couple!

Il y a une limite: "L'argent, ce n'est pas tout dans la vie".

Après avoir incité son mari à devenir chauffeur d'autobus, Mme Monahan donnerait cher (lire: une réduction de la paye) pour qu'il lâche tout cela, au profit d'une vie normale: "On parle toujours des terribles conditions de travail des chauffeurs. Moi, c'est les femmes de chauffeurs d'autobus que je trouve pas mal misérables".

Une vie minuscule comme les horaires de la Commission

Pendant le dernier conflit de travail des employés de la CTCUM, on a beaucoup parlé du problème de l'amplitude, qui oblige les chauffeurs d'autobus à répartir leurs huit heures de travail sur des périodes pouvant aller jusqu'à 13 heures par jour, à partir, parfois,

de cinq heures du matin. Comme cet intervalle ne tient pas compte du temps requis pour aller et revenir du travail, on a déjà une bonne idée de la vie familiale et sociale d'un chauffeur d'autobus: elle est organisée et minutée comme un horaire de voyages.

Les Monahan, eux, résument leur journée comme suit:

- lever vers six heures 30;
- départ vers 7.15 h;
- retour vers 9.15 h;
- reprise à 11.48 h;
- arrêt à 14.08 h;
- reprise à 15.05 h;
- arrêt à 19.08 h.

M. Monahan voit son fils lorsqu'il revient de la maternelle, au moment où il s'apprête lui-même à entreprendre la deuxième partie de sa journée. Quand il revient de travailler, le soir, son fils est couché. A 19 heures 30, M. Monahan n'a pas encore soupé. Il a une journée dans le corps et il ne veut plus rien savoir: ce n'est pas le temps de proposer une soirée de quilles ou une réunion de parents!

Une consolation: "Au moins, je ne suis plus obligé de me lever à 4 ou 5 heures du matin, comme les plus jeunes".

Car le système de l'ancienneté joue un rôle capital à la CTCUM. A 33 ans, M. Monahan est encore un jeune au pied de l'échelle.

La comme ailleurs cependant, les

Voir CHAUFFEUR, page A 6

• Autres informations page G 1

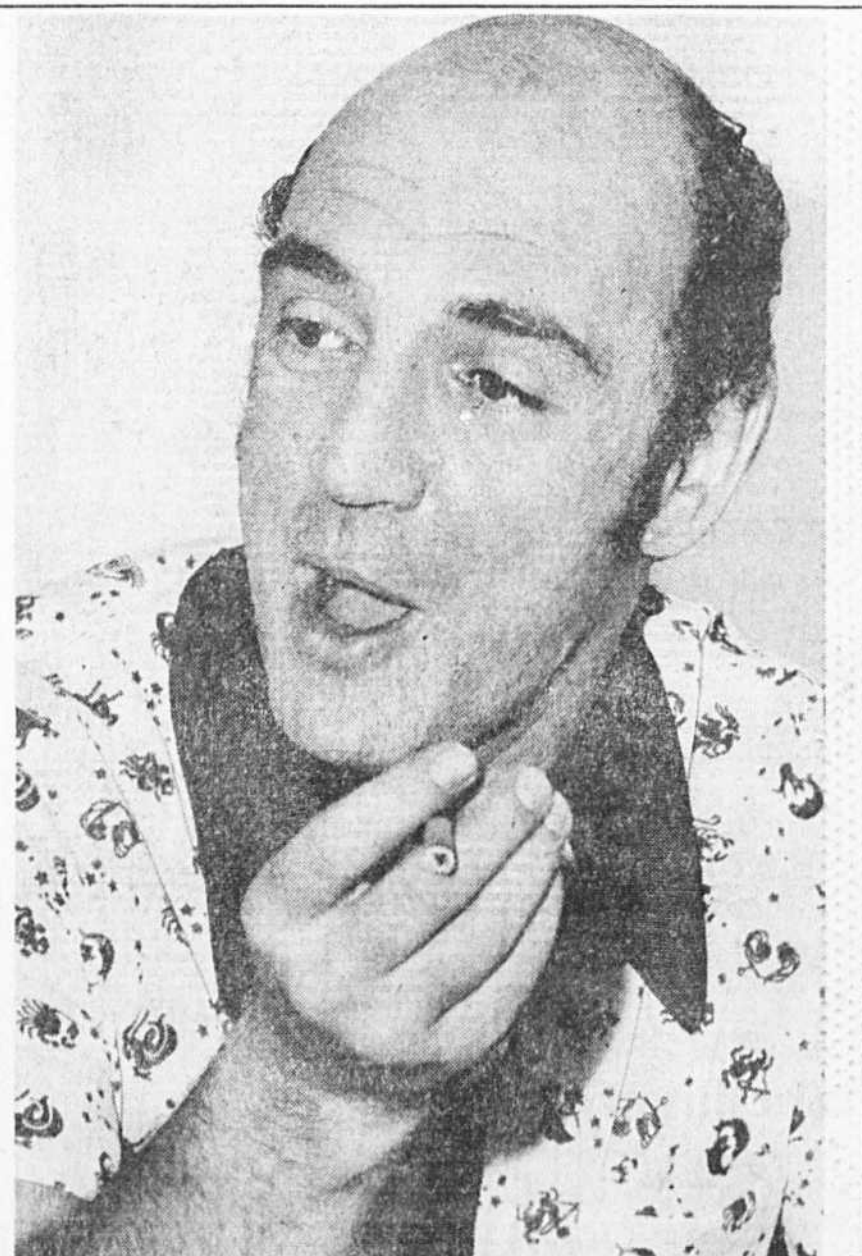


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

M. Claude Monahan: "L'argent, ce n'est pas tout dans la vie".

L'essence atteindrait 67.9 cents en février

par Robert POULIOT

En laissant prévoir une troisième augmentation de prix des produits pétroliers en autant de mois d'ici le premier février dans l'Est canadien, le gouvernement fédéral obligera l'an prochain les consommateurs québécois à déboursier \$750 millions de plus pour les mêmes quantités de pétrole consommées un an plus tôt.

A court terme, les deux augmentations décrétées jusqu'ici par Ottawa, une de 2 à 3 cents le gallon le premier novembre et une deuxième de 4 à 5 cents le gallon à compter de samedi, représentent des hausses de 10 à 20 pour cent selon les divers produits pétroliers vendus au détail.

Alors que le prix-plancher de l'essence régulière atteindra 62.9 cents le gallon dès samedi à Montréal, risquant de provoquer un embouteillage sans pareil dans les stations-services avant la fin de la semaine, on prévoit déjà que ce minimum grimpera de nouveau le premier février, lors du dégel national des prix, à 67.9 cents ou même 68.9 cents le gallon.

C'est la première fois dans l'industrie pétrolière au Canada qu'une augmentation de prix est annoncée quelques jours avant son application.

Pour éviter le stockage ou la spéculation, l'industrie annonçait généralement les hausses de prix le jour même de leur affichage au détail.

Les augmentations autorisées par Ottawa touchent d'abord les grossistes puisque les détaillants sont libres de

Voir L'ESSENCE, page A 6

mini-presse

le monde

Les chefs d'Etat et de gouvernement arabes réunis à Alger ont pris connaissance de recommandations concrètes visant à intensifier l'embargo pétrolier et sur la stratégie à adopter aux éventuelles négociations de paix avec Israël. Après l'allocution de bienvenue du président Boumedienne, le huis clos fut décrété sur des discussions. Les ministres des Affaires étrangères, qui délibèrent depuis samedi, ont à toutes fins pratiques terminé leurs travaux et ce sont leurs recommandations qui servent de base aux discussions au sommet. Les ministres auraient envisagé l'éventualité d'une reprise des hostilités si la conférence de paix ne donne pas les résultats désirés.

Cependant, les conversations qui se poursuivent au kilomètre 101

entre officiers égyptiens et israéliens n'ont pas progressé hier et reprendront mercredi. L'impasse persiste sur la question du désengagement des forces armées sur le front de Suez.

La Maison Blanche a remis hier au juge John Sirica les enregistrements réclamés des conversations du président Nixon avec ses propres collaborateurs portant sur l'affaire Watergate. Mais la secrétaire du président, Mme Rose Mary Woods, est venue ajouter à la confusion entourant les bandes magnétiques en déclarant au juge qu'elle était sans doute responsable du "blanc" de 18 minutes sur l'enregistrement du 20 juin 1972 d'une conversation entre Nixon et son conseiller Bob Haldeman.

le Québec

Le Québec n'attire pas encore cette année beaucoup d'immigrants. Pour les neuf premiers mois de l'année, seulement 17.490 étrangers ont choisi le Québec comme terre d'adoption, soit moins de 15 p. cent de l'ensemble des 119.890 immigrants au Canada de janvier à septembre.

Le conseil d'administration de l'Union régionale de Québec des Caisses populaires Desjardins a décidé de ne pas intervenir seul en faveur de l'Association coopérative d'information du Québec et de la Coopérative de télévision de Québec.

Le député Camil Samson rencontre aujourd'hui les membres de la presse à ses bureaux du parlement pour annoncer ses intentions après son expulsion dimanche des rangs du Parti créditiste.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Dave Barrett, a préconisé hier la nationalisation par Ottawa de toutes les ressources canadiennes de pétrole et de gaz.

Le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, a révélé hier qu'aux cours des dix prochaines années les pensions de vieillesse du Canada augmenteraient au point d'atteindre environ \$250 par mois.

La Saskatchewan et le Manitoba ont rejeté hier les mesures de rationnement volontaire que le gouvernement fédéral a proposé à tous les Canadiens, en vue d'aider la Colombie-Britannique, le sud ontarien, le Québec et les Maritimes à éviter une pénurie de pétrole cet hiver.

méto

Depuis hier la station radiophonique CKJL de Saint-Jérôme diffuse irrégulièrement. En fait les sept employés syndiqués ont décidé de faire la grève perle pour forcer les nouveaux propriétaires à négocier une nouvelle convention collective de travail. CKJL vient d'être acquise par quatre hommes d'affaires. Sous la direction de l'ex-Don Juan de la chanson, Jean Lalonde, elle avait connue de nombreux problèmes syndicaux.

La Cour Supérieure vient de décider que les changements apportés

en 1969 au chapitre sur le divorce du Code civil autorisent maintenant la cour à accorder une pension, même aux divorcées dont le mariage a été rompu par un bill privé du Parlement canadien avant 1969.

Dans un climat tumultueux, le conseil de ville de Beloeil a congédié hier son gérant municipal. Les citoyens présents à la réunion sont intervenus pour demander des explications au maire et aux échevins, dans un climat survolté. Le gérant en a appelé devant la Commission municipale.

LA METEO

A quand l'hiver... ?

Une dépression atmosphérique localisée, ce matin, dans le sud de l'Ontario se dirige vers le nord-est et devrait passer au sud de Montréal, cette nuit, occasionnant des périodes de brume légère en après-midi et durant toute la nuit prochaine. Le temps sera encore plus maussade demain puisqu'une autre perturbation — celle-là plus profonde et située au sud-ouest des Etats-Unis — traversera le ciel montréalais au nord, demain soir. Ce nouveau développement sera précédé évidemment de lourdes formations nuageuses, ce qui fait prévoir aux météorologistes de la pluie pour toute la journée de demain.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum: 40° — Minimum: 35° Nuageux avec brume légère cet après-midi et cette nuit	Nuageux avec pluie toute la journée

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	25	35	Pluie intermittente	Pluie passagère, plus doux
Outaouais	30	45	Nuageux et pluie int.	Nuageux avec pluie pass.
Laurentides	25	35	Pluie intermittente	Pluie passagère, plus doux
Cantons de l'Est	20	45	Pluie intermittente	Pluie passagère, plus doux
Québec	20	45	Pluie intermittente	Pluie passagère, plus doux
Rimouski	15	35	Ensoleillé dev. nuageux	Pluie passagère, plus doux
Lac-Saint-Jean	15	35	Nuageux et pluie int.	Pluie passagère, plus doux
Baie-Comeau	15	35	Ensoleillé dev. nuageux	Pluie passagère, plus doux
Sept-Îles	15	35	Ensoleillé dev. nuageux	Pluie passagère, plus doux
Gaspé	15	35	Ensoleillé dev. nuageux	Pluie passagère, plus doux

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses			Vancouver	35	45
Alberta	Nuageux			Edmonton	5	20
Saskatchewan	Nuageux			Régina	10	20
Manitoba	Neige			Winnipeg	10	30
Ontario	Averses			Toronto	40	50
Nouveau-Brunswick	Nuageux			Saint-Jean	30	35
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé			Halifax	30	40
Ile-du-Prince-Édouard	"			Charlottetown	30	35
Terre-Neuve	Neige légère			Saint-Jean	25	32

si vous partez

Aux Etats-Unis	Min.	Max.	Chicago	Min.	Max.	New Orleans	Min.	Max.
New York	40	58		49	57		72	82
Washington	50	75	San Francisco	43	58	Miami	75	83
Boston	30	49	Los Angeles	44	81			

Vers les capitales

Paris	—	39	Moscou	—	18	Hong Kong	—	64
Londres	—	28	Stockholm	—	21	Lisbonne	—	55
Rome	—	50	Tokyo	—	52	Sydney	—	68
Berlin	—	34	Athènes	—	68	Tunis	—	68
Amsterdam	—	37	Casablanca	—	68	Vienne	—	34
Bruxelles	—	34	Genève	—	28	Varsovie	—	21
Madrid	—	43	Le Caire	—	68			

Vers les plages

Acapulco	72	86	Bermudes	65	73	Nassau	68	82
Mexico	52	70	Barbade	75	84	Rio de Janeiro	73	83

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

la pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Point	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	63	112

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 60 microgrammes par mètre cube.

Cloutier "sonde" le Québec sur la bilinguisation, selon le MQF

par Jules LEBLANC

C'est une "sonde pour voir comment réagiraient les Québécois devant la bilinguisation éventuelle du Québec", soutient le Mouvement Québec Français (MQF) en commentant les hypothèses de solution au problème linguistique du Québec que le ministre François Cloutier a mises de l'avant devant la Chambre de commerce de Montréal le 12 novembre dernier.

A travers le "magnifique clair-obscur" de ce discours, son "argumentation alambiquée", son "haut patinage de fantaisie", ses faussetés, le seul mérite du ministre est d'avoir lancé cette "sonde" en révélant les intentions profondes du gouvernement Bourassa en matière de politique linguistique.

Mais il faut bien voir que le minis-

tre "cache le sapin à passer aux Québécois qui serait la bilinguisation officielle du Québec", a déclaré hier le MQF lors d'une conférence de presse.

Rappelant au gouvernement qu'il "n'acceptera pas de se laisser dire que 55 p. cent ou 70 p. cent de la population ont voté pour le bilinguisme officiel ou officieux", le MQF réitère qu'il a toujours refusé et qu'il refuse toujours de "tolérer la trahison", en l'occurrence "toutes les formes de bilinguisme officiel proclamé ou déguisé".

Le porte-parole du MQF, M. François-Albert Angers, s'en est pris particulièrement à la suggestion du ministre Cloutier de faire du français et de l'anglais les langues officielles du Québec, le français devenant alors la langue nationale.

Le ministre Cloutier rejette ainsi la solution du MQF qui vise à faire du français la langue officielle du Québec et à accorder un "statut particulier" à l'anglais.

Rappelant cette position au ministre Jérôme Choquette et lui signalant qu'il a rejeté depuis longtemps comme équivoque le terme unilinguisme, le MQF déclare qu'il "n'est pas un "trip" linguistique constitué d'élites coupées de la base".

Notant que le gouvernement Bourassa aura trop tendance à adopter "des lois linguistiques veules sous couvert de réalisme" et, ainsi, à trahir les vrais intérêts du peuple au profit des intérêts "des barons anglophones de la finance", le MQF ajoute :

"Le gouvernement Bourassa en est arrivé au quart d'heure de vérité. Il n'a plus le choix de ne pas agir s'il croit vraiment à sa souveraineté culturelle. Il a tous les éléments en mains."

Le discours inaugural de la session parle de donner à la langue française un statut conforme à l'importance de la population francophone, alors que le problème n'est pas là, note encore le MQF. Ce n'est pas une question de majorité et de minorité, c'est un problème de nation. Il s'agit donc d'accorder au français un statut conforme à sa situation de langue de la nation québécoise et de l'Etat québécois.

"Nous saurons enfin si le gouvernement va respecter et protéger la vie culturelle du peuple québécois... ou, au contraire, s'il va troquer les droits de la nation pour le plat de lentilles des entreprises multinationales."

Les peurs habituelles

Lorsque le ministre Cloutier affirme que le débat linguistique n'a pas encore eu lieu, le MQF se demande ce qu'il veut dire. "Veut-il signifier qu'à son avis, les anglophones n'ont pas encore eu suffisamment le temps de s'organiser pour terroriser le peuple du Québec par les peurs habituelles et l'empêcher d'exercer ses droits?"

Lorsque le ministre rappelle que l'anglais est la langue de l'économie la plus forte au monde, le MQF réplique qu'il n'a jamais été question de refuser de dispenser l'enseignement de l'anglais comme langue seconde dans les écoles. Le ministre veut-il ainsi "nous faire croire que plus de 10 p. cent de la population du Québec, pour des raisons de mobilité ou de communication avec l'Amérique anglaise, a besoin d'un bilinguisme actif?"

Lorsque le ministre parle des répercussions d'une politique linguistique québécoise sur les minorités francophones ailleurs au Canada, "faut-il croire que l'anglicisation du Québec est de nature à aider à la survie" de ces minorités françaises?"

Enfin, le MQF signale qu'au cours des prochains mois, il s'emploiera à convaincre le peuple de dire au gouvernement plus clairement et plus fortement que jamais "dans quelle langue il se sent et se sait exploité et dans quelle langue il prétend devenir libre".

Samson était persuadé que Dupuis l'expulserait

QUÉBEC (PC) — M. Camil Samson présentait son expulsion des rangs créditistes et il n'a manifesté aucun signe d'étonnement en apprenant la décision prise par le conseil provincial du parti, en fin de semaine, à Brossard.

Le député de Rouyn-Noranda, qui est parmi les siens dans son comté depuis vendredi, attend toutefois de rencontrer la presse à ses bureaux du parlement, aujourd'hui, avant de faire part des intentions qui l'animent en regard des nouveaux événements.

Il a affirmé qu'il donnera sa conférence de presse seul, ce qui laisse présager que le seul autre député créditiste élu le 29 octobre dernier, M. Fabien Roy, se range tranquillement derrière le leadership de M. Dupuis.

Il a souligné hier, lors d'une brève conversation téléphonique, que les quelque 200 membres du conseil provincial qui ont voté pour son expulsion dimanche font partie intégralement du clan Dupuis, un clan qui, tôt ou tard, devait avoir sa tête.

Mais l'attitude que prendra son unique collègue de l'Assemblée nationale, M. Roy, sera déterminante pour son avenir immédiat. M. Samson ne peut dissimuler qu'il compte particulièrement sur le député de Beauce-Sud pour se remettre à flot.

Entre-temps, une vague de protestation contre l'expulsion de M. Samson a pris naissance, hier, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où les présidents des cinq comités exigent la réintégration de l'ancien chef créditiste au sein de la grande famille profondément déchirée.

De son côté, M. Claude Dionne, président adjoint de l'exécutif de la région du Richelieu, celle de M. Dupuis, a adressé une longue lettre à son chef, en date du 22 novembre, pour désapprouver la tenue de la réunion de Brossard.

C'est à la demande de quatre exécutifs régionaux que cette réunion a été convoquée par M. Dupuis, au nom de M. Phil Cossette, redevenu dimanche président du parti. Or, il fallait, selon la constitution du parti, que cette convocation émane de l'exécutif provincial qui, une semaine auparavant à Drummondville, avait majoritairement décidé de la tenue d'assises générales les 8 et 9 décembre prochains, décision renversée par le conseil provincial qui a fixé ces assises en mai 1974 à Montréal.

Pour l'heure, M. Roy est loin d'avoir abandonné son collègue à son sort. Il a participé à la réunion de Brossard, même s'il la considérait et

Caouette croit que tout va s'arranger avec le temps

OTTAWA (PC) — Le chef national du Crédit social, M. Réal Caouette, désire laisser les événements aller leur cours et se stabiliser avant de commenter la crise au sein du Parti créditiste du Québec.

Il estime d'ailleurs que tout s'arrangera avec le temps, sans trop de dommage pour son parti sur la scène fédérale.

Il a confié, lors d'un entretien hier matin à son bureau du Parlement canadien, que les gens de Rouyn-Noranda et d'ailleurs savaient faire la distinction entre la parti fédéral et celui du Québec et, qu'à partir de ce postulat, tous les espoirs étaient permis pour le Crédit social fédéral aux prochaines élections.

M. Caouette n'a jamais accepté le leadership de M. Samson et il a été l'un des principaux instigateurs de l'élection de M. Yvon Dupuis à la tête du Parti créditiste du Québec, l'an dernier, pour succéder à M. Samson.

Ce dernier, selon M. Dupuis, ne songe depuis ce temps qu'à reprendre son poste de chef et serait ainsi l'une des principales causes du déchirement du parti depuis les élections provinciales du 29 octobre dernier.

M. Caouette, qui n'a jamais tellement été favorable à la formation d'un parti créditiste au Québec, suit le déroulement de la crise à partir d'Ottawa et semble vouloir s'en tenir de plus en plus éloigné.

Ce qu'il souhaite au fond, semble-t-il, c'est que le parti se saborde purement et simplement et que tous les militants se donnent la main pour promouvoir plutôt la théorie créditiste au niveau fédéral.

ANGLAIS - ESPAGNOL ALLEMAND COURS DE CONVERSION

\$99

OFFRE SPECIALE VALABLE CETTE SEMAINE SEULEMENT 20 SEMAINES - JOUR - SOIR

DEBUT DES COURS: JANVIER 1974

LPS

Étage F. Place Bonaventure 878-2821

Reconnue par le Ministère de l'Éducation

Fermis no 749766 — (Culture personnelle)

N'ATTENDEZ PAS! Faites-le maintenant

FENÊTRES PORTES AUVENTS

REVÊTEMENT RECOUVREMENT de CORNICHES

TOITURES GOUTTIÈRES

Plus de 20 ans d'expérience.

AVANT D'ACHETER, DEMANDEZ NOS PRIX ET CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUX

279-8551

Appel interurbain accepté

ALSCO

Matériaux de construction en aluminium

1530 est, rue Baubien, Montréal, Québec

Fourrures qualité

Lynx chat canadien \$795

Lynx canadien \$1.395

Loup naturel \$525 à \$850

Chat sauvage \$495, \$545, \$695

Rat musqué \$440, \$495, \$545, \$645

Renard norvégien \$995

Renard roux \$595, \$795

Vison chinois \$545, \$795

Vison et renard \$1395

Ecureuil de Russie \$595

Opossum teint \$650

Vison \$1095, \$1295, \$1495, \$1650

Giguère

787 est, MONT-ROYAL

coin SAINT-HUBERT — 200 verges du métro

STATIONNEMENT GRATUIT

526-6611

STATIONNEMENT GRATUIT

PLAN RUDÉTAIRE

Juridiction de la Cour supérieure sur les divorcés du Sénat

Les divorcées du Québec sont maintenant toutes placées sur un pied d'égalité pour ce qui est de la possibilité de recevoir une pension alimentaire, selon un récent jugement de la cour Supérieure.

Dans une cause-type, le juge Francis Hannan a en effet décidé que les amendements apportés en 1969 au chapitre sur le divorce du Code civil autorisent maintenant la cour Supérieure à accorder une pension, même aux divorcées dont le mariage a été rompu par un bill privé du Parlement canadien avant 1969.

Le juge a accordé une pension mensuelle de \$800 à la demanderesse, qui ne sera toutefois pas rétroactive à 1957, date de l'adoption du bill privé la concernant.

Dans cette cause, on doit également signaler que le mari avait versé une pension pour les enfants, mais avait cessé de le faire à leur majorité.

Son ex-femme réclamait toutefois un montant identique puisque les enfants, aujourd'hui âgés de 19 et 21 ans, continuent de demeurer chez elle et d'être à sa charge.

Le point important du jugement demeure toutefois le fait que nonobstant le fait que le divorce a été prononcé par le Parlement fédéral, donc jusqu'en 1969, ou depuis par la cour Supérieure, cette dernière déclare maintenant de sa juridiction de se prononcer sur le montant d'une pension alimentaire pour toute personne divorcée demeurant au Québec.



(Tous droits réservés)

Beloeil congédie son gérant dans le tumulte

par Mariane FAVREAU

C'est une véritable bataille rangée qui s'est livrée hier soir entre le conseil et la centaine de citoyens de Beloeil à l'assemblée spéciale. Le point chaud: la destitution du gérant de la ville, qui fut votée à la majorité du conseil (deux opposants sur huit).

La décision du conseil a été fortement contestée par les citoyens présents qui s'en sont pris à la fois à l'administration municipale, à certains conseillers, au maire et qui exigeaient les raisons de ce renvoi.

Au centre de la tempête un homme d'aspect fragile aux cheveux gris qui se trouve depuis hier soir sans poste: M. Jean Corbeil, gérant municipal depuis février 1971. Dans la résolution décidant de sa destitution, le conseil ne donne aucune raison, sauf qu'il se dit insatisfait du travail fait. Or, l'assemblée a réclamé avec insistance les raisons qui motivent la décision. C'est également la position du conseiller Cloutier qui réclame un dossier sur ce sujet depuis un mois et demi, en vain.

Procès public

La salle s'étonne qu'on procède à ce congédiement après deux ans et demi de service. A cela, le maire Vézina répond que "ce n'est pas de gaieté de coeur qu'on prend une décision comme celle-là. On a tout fait pour que M. Corbeil fasse quelque chose".

Ce qu'on lui reprocherait, selon le maire, c'est son incapacité à communiquer. Et il poursuit en soutenant, contre la salle, qu'il n'est pas dans l'intérêt de M. Corbeil de faire son procès publiquement, mais que les

motifs pertinents seront invoqués devant la Commission municipale.

Selon la loi des cités et villes, le gérant démis a un droit de recours devant cette Commission. Il a déjà expédié un télégramme annonçant son intention de se prévaloir de ce droit. Et son procureur, Me Gilles Duchêne, assure qu'il dépose un avis formel cette semaine.

Le maire assure avoir exprimé l'avis du conseil au gérant avant d'en arriver à une destitution publique. Il semble donc que le gérant n'ait pas voulu démissionner de son propre chef.

De la salle, on fait une allusion à un chef de service qui aurait eu la tête de l'ex-gérant, M. Roger Boudreau. On demande si le gérant actuel n'est pas victime du même manège. En privé, M. Corbeil ne nie pas cette insinuation. Y aurait-il une guerre du pouvoir au sein des services administratifs de Beloeil?

Le maire, pris à parti pour son ingérence, se défend en rétorquant que le gérant "n'avancait aucune idée pour apporter quelque chose".

Le conseiller Cloutier s'en est pris à son tour au maire: "Vous avez dépassé les limites. Je vous ai 'toffé' assez longtemps. C'est vous qui avez décidé de faire les travaux!" a-t-il dit en réponse à une intervention du maire portant sur des travaux non autorisés par la Commission municipale, et qui affirme que "Si on faisait mal, M. Corbeil aurait dû nous le dire!"

Propos acerbes

Pour donner une idée de l'esprit qui régnait dans la minuscule salle du conseil, voici un échange de propos:

Le maire: "On veut faire notre devoir, remplir notre mandat. Il y a ici des groupes qui ont de petites rancunes."

La salle: "Que M. Corbeil vienne se défendre!"

Le conseiller Cloutier: "Se défendre de quoi? Il n'y a pas d'accusation."

La salle: "Je reviens à l'article du 'Devoir'. S'il n'est pas exact, que le conseil vote une résolution pour que le journaliste se rétracte. On est en train de salir la ville. Les gens vont croire qu'on est à ville d'Anjou."

La salle: "Mettez-le en accusation" (parlant de M. Corbeil).

La salle: "Pour le mettre à la porte, ne faut-il pas une décision unanime du conseil?"

Au cours de cette bagarre verbale de deux heures, tout y est passé, depuis l'augmentation de la dette municipale, la hausse de taxe d'eau, l'expropriation des terrains, l'extension d'un tuyau d'égouts, les travaux de firme d'experts, une rallonge d'école anglaise, et le reste. Chaque sujet était prétexte à exiger des comptes du conseil et du maire.

Finalement, un citoyen a résumé la situation: "Pensez-vous qu'on en sait plus qu'avant l'assemblée? On savait déjà que M. Corbeil serait démis, mais on ne sait toujours pas pourquoi."

M. Corbeil

M. Corbeil nous explique à la sortie que cette décision du conseil ne le prend pas par surprise: "C'était dans l'air depuis cinq à six mois." Il précise qu'il est dans l'administration municipale depuis 23 ans, ayant été tour à tour trésorier à Pointe-Claire, trésorier et en charge des services municipaux à Laval-des-Rapides, trésorier à Pierrefonds, avant de venir à Beloeil comme gérant.

Pour sa part, le maire Vézina assure que son ex-gérant est "très honnête, très gentil, mais il n'a jamais dit un mot à aucun comité, à aucune assemblée. Il existe véritablement un problème de communication".



photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Un violent incendie, qui a éclaté vers 5 heures, hier matin, a détruit la "vieille" partie de l'école primaire Saint-Vincent, à Saint-Césaire, laissant aux autorités scolaires le soin de trouver de nouveaux locaux pour loger leurs 530 élèves. C'est avec une tristesse non dissimulée que des centaines d'enfants et de jeunes gens ont regardé brûler le lieu où ils ont appris l'ABC.

"Ça va être" plate" sans école"

par Gilles NORMAND

SAINT-CESAIRE — "On aime bien ça les congés mais ça va être "plate" sans école..."

C'est ainsi qu'Yves McGale, Marc Phaneuf, deux élèves de sixième année, ont exprimé leur chagrin, hier matin, en regardant les flammes brûler l'école Saint-Vincent, la seule maison d'enseignement élémentaire de Saint-Césaire, petite localité située à quelque 30 milles au sud-est de Montréal.

Ces quelques mots, les yeux de plusieurs autres enfants les disaient, pendant qu'un commissaire émettait (sur le ton de la blague évidemment) le commentaire suivant: "C'est donc pas comme dans notre école..."

Les flammes ont éclaté vers 5 heures, vraisemblablement dans la chambre des fournaises. Le brasier a vite pris des proportions démesurées, trop pour les 24 pompiers volontaires de Saint-Césaire qui ont dû faire appel, vers 7 heures, à leurs 16 collègues de Rougemont.

Perte totale

Au milieu de la matinée, la vieille partie de l'école, construite au début des années 50, était une perte totale. Seule la nouvelle partie, ajoutée il y a 11 ans, a été sauvée, mais on ne pourra pas y recevoir d'élèves avant que les lieux n'aient été complètement nettoyés. Ce qui représentera un travail ardu puisque tous les murs, plafonds, planchers et mobilier ont été abimés par la fumée.

Le réaménagement de la vieille partie devrait, espère-t-on, être complet d'ici peu. Ces locaux permettraient d'accueillir les élèves d'une dizaine de classes.

Mais, entre-temps, les autorités de la commission scolaire — le président Jules Bessette en tête — le principal de l'école dévastée, M.

André Charbonneau, ainsi que trois représentants du ministère de l'Éducation dans la région, MM. Pierre Lorrain, Julien Fréchette et Guy Bégin, se sont déjà lancés à la chasse aux locaux disponibles.

"C'est 530 élèves — depuis la maternelle jusqu'à la sixième année et y compris ceux de l'enfance exceptionnelle — qu'il nous faut loger autant que possible dans la municipalité de Saint-Césaire", a expliqué M. Bessette en ajoutant que l'on étudiait la possibilité de convertir le sous-sol de l'église paroissiale en trois classes et qu'une dizaine d'autres pourraient

être aménagées dans la salle "Horizon", où se tiennent habituellement les réceptions de mariages ou autres.

Les cours reprendront lundi

La commission scolaire est bien déterminée à ce que les cours reprennent dès lundi. Et si les locaux ne sont pas prêts dans la partie de l'école Saint-Vincent qui a pu être sauvée et qu'on ne trouve pas d'espace suffisant ailleurs dans Saint-Césaire, des approches seront tentées du côté de Marieville, où quelques salles de cours devraient bientôt être disponi-

bles avec la réouverture prochaine d'une école polyvalente dont la construction est en bonne voie de parachèvement.

Les écoliers du cours secondaires de l'école Paul VI, à Saint-Césaire, ont généreusement offert — sur le ton de la blague bien sûr — de laisser place aux élèves de l'école Saint-Vincent, ce qui leur aurait valu un congé d'une durée indéterminée.

Toutefois, cette solution n'a pas été retenue...

Une enquête a été entreprise afin de découvrir la cause de cet incendie.

Grève perlée à CKJL

A Saint-Jérôme, la station radiophonique CKJL diffuse irrégulièrement, depuis hier.

En effet, les sept employés syndiqués de la station ont décidé d'entreprendre une grève perlée, le prélude à une grève totale, afin de forcer les nouveaux propriétaires de CKJL à négocier une nouvelle convention collective "plutôt que des châteaux en Espagne".

C'est l'expression qu'a employée, hier, le président de la section CKJL du Syndicat général des communications, M. Claude Saucier, pour dénoncer l'attitude anti-syndicale des successeurs de M. Jean Lalonde, "quatre jeunes hommes d'affaires qui n'hésitent à faire des promesses mirifiques aux employés, tout en remettant en question les principes mêmes du syndicalisme".

"C'est du chantage", a déclaré M. Saucier, tout en faisant valoir que les nouveaux propriétaires auraient signé

un contrat de vente qui prévoit leur déstement, si la nouvelle convention collective n'est pas réglée avant le 30 novembre prochain.

"Le grand perdant dans cette affaire risque d'être M. Lalonde lui-même", a commenté le président du syndicat, en précisant qu'il pourrait perdre son permis de radiodiffuseur.

Le Conseil de la radio télévision canadienne (CRTC) n'a pas encore approuvé la vente de la station CKJL. Cette transaction doit justement faire l'objet d'audiences spéciales du CRTC, le 10 décembre. Du côté syndical, on voit mal comment M. Lalonde pourrait défendre ses intérêts, surtout qu'en l'absence d'une entente collective, les activités de CKJL pourraient être complètement paralysées par une grève.

Les annonceurs et les nouvelles ont le droit de grève depuis juin dernier, mais leur contrat de travail est échu depuis décembre 1972.

Les pirates du Boeing libèrent les passagers

DUBAI. (AFP, UPI, PA) — Le Boeing 747 de la KLM, aux mains de trois jeunes pirates arabes, est reparti vers 11 heures, ce matin, de Dubai, dans le golfe Persique, apparemment en direction d'Aden.

L'avion était arrivé quatre heures plus tôt à Dubai où il a fait le plein de carburant.

A La Vallette, île de Malte, les pirates avaient auparavant permis aux 247 passagers et huit hôtesses de des-

cendre de l'avion, mais avaient exigé en otage le vice-président de la compagnie, M. A. W. Witholt.

Les autorités de l'aéroport de La Vallette ont dit croire que les pirates, se réclamant de la Jeunesse nationaliste arabe pour la libération de la Palestine, avaient libéré les passagers et les hôtesses parce que le but de leur mission était atteint. Ils auraient obtenu des autorités hollandaises l'assurance qu'il n'y aurait plus sur leur sol de camps d'accueil pour les Juifs émigrants d'URSS en Israël. La Hollande se serait également engagée à ne pas transporter d'armes ni de volontaires en Israël.

1,000 employés mis à pied à la United Airlines

WASHINGTON. (UPI) — La compagnie United Airlines a annoncé aujourd'hui la mise à pied de plus de 1,000 employés, dont 300 pilotes, et la suppression de 100 vols quotidiens à cause de la pénurie de pétrole.

M. Edward E. Carlson, président de United, la plus grande compagnie aérienne commerciale américaine, a précisé que les suppressions avaient été décidées avant même que le président Nixon n'annonce dimanche une nouvelle réduction de 15 p. cent des livraisons de carburant pour avions à réaction aux compagnies d'aviation.

M. Carlson a d'ailleurs ajouté que la nouvelle réduction entraînera de nouvelles mises à pied.

Au total, les compagnies d'aviation ont déjà supprimé plus de 500 vols intérieurs en raison des pénuries de carburant.

M. Carlson a indiqué que la nouvelle suppression de vols entrera en vigueur le 7 janvier, mais que la compagnie commencera à mettre à pied "immédiatement" 300 pilotes et 650 employés navigants.

Le président de United a expliqué que les coupures de personnel nécessaires dans "d'autres secteurs de l'entreprise" porteront à plus de 1,000 le nombre total des mises à pied.

La société United Airlines compte actuellement 48.000 employés, dont 5.500 pilotes et 7.469 stewards et hôtesses de l'air.

D'après la compagnie, la suppression des vols se traduira par une économie de quelque 8 millions de gallons de carburant par mois. Au début de l'année, United, après accord avec Trans World Airlines et American Airlines, avait déjà supprimé 37 vols quotidiens.

ÉCOLE DE CONDUITE!

De préférence

LAUZON

André Talbot
OPTICIEN D'ORDONNANCES
7168, ST-HUBERT, Mt
Tel. 271-4868

en bref

Le Québec emprunte \$1 1/2 milliards en 72

QUEBEC — Le sous-ministre des Finances du gouvernement du Québec, M. Pierre Goyette, a indiqué que les corps publics avaient emprunté \$1 milliard 448 millions en 1972.

M. Goyette, qui était le conférencier invité de l'Institut d'administration publique du Canada à son déjeuner-causette semestriel, a démontré que la dette de la province était moins lourde et s'accroissait moins rapidement que celle des autres provinces. Il a souligné que le marché des titres émis ou garantis par le gouvernement du Québec en 1972 se répartissait à 65 p. cent au Canada, à 20 p. cent aux États-Unis et à 15 p. cent en Europe. Il a également mis en évidence le rôle de la Caisse de dépôt et de placement du Québec qui investit à 40 p. cent dans le secteur public et à 40 p. cent dans le secteur privé l'argent recueilli par la Régie des rentes, la Régie des marchés agricoles et celles de l'assurance-dépôt, de l'assurance-maladie et de l'assurance-récolte du Québec.

Les ours polaires pas menacés d'extinction

OTTAWA — Les ours polaires du Nord canadien ne sont pas en danger et le gouvernement n'a absolument pas l'intention d'en interdire la chasse, a déclaré hier, aux Communes, le ministre des Affaires indiennes et du Nord, M. Jean Chrétien.

Répondant à une question de l'ancien chef tory, M. John Diefenbaker, qui prétendait que l'ours polaire est présentement en danger d'extinction, M. Chrétien a expliqué que leur nombre se chiffre par 10,000 et que le Service canadien de la faune voit à ce que la limite annuelle de chasse de 400 ne soit pas outrepassée.

Les avortements à la hausse au Canada

OTTAWA — Au cours de 1972, les hôpitaux canadiens ont pratiqué 38,905 avortements, comparativement à 30,923 en 1971, rapporte Statistique Canada.

L'Ontario vient en tête avec 20,314, suivi de la Colombie-Britannique 8,211, l'Alberta 3,994, le Québec 2,912, le Manitoba 1,198, la Saskatchewan 1,028, la Nouvelle-Écosse 839, le Nouveau-Brunswick 183, Terre-Neuve 133 et l'Île-du-Prince-Édouard 44.

Le nombre total des avortements déclarés par des résidentes canadiennes représentait 11,2 p. cent des naissances, soit 24 p. cent en Colombie-Britannique 16 et 13 p. cent en Ontario et en Alberta 7 p. cent au Manitoba et en Saskatchewan, 6 p. cent en Nouvelle-Écosse et 3 p. cent ou moins au Québec, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve.

Environ 6,000 résidentes canadiennes ont subi un avortement dans l'État de New York en 1972, soit environ deux pour cent des naissances au Canada.

Yvon Dupuis, un pantin-dictateur

Tard hier soir, M. Roger Bureau, président de l'exécutif régional du Parti créditiste du Nord-ouest québécois, a fait la déclaration suivante :

Comme président de l'exécutif régional du Parti créditiste du Nord-ouest québécois, suite à une réunion de l'exécutif régional de ce soir, nous déclarons que nous n'avons pas assisté à la réunion de Ville Brossard à cause de son illégalité. Seul l'exécutif provincial dont nous faisons partie a le pouvoir de convoquer le Conseil Provincial. De plus, les exécutifs de comté n'ayant pas été convoqués comme prévu dans la constitution, nous trouvons ridicules l'expulsion d'un ardent créditiste militant par l'incorruptible Yvon Dupuis et sa clique. Nous espérons que les responsables de l'élection de ce pantin-dictateur à la direction du parti pourront le contrôler. De plus, nous confirmons notre présence au congrès légalement convoqué pour les huit et neuf décembre et incitons tous les ardens créditistes de la province à y participer afin de reprendre la gouverne de leur bien."

Roger Bureau, président, exécutif régional, Nord-ouest québécois.

HAUSSE

SUITE DE LA PAGE A 1

chain, un programme de contingentement obligatoire au niveau des grossistes, qui forcement devront eux-mêmes réduire leurs livraisons auprès de leurs clients.

Un projet de loi sera bientôt présenté. On n'en est pas tout à fait au point de parler de rationnement, mais c'est tout de même une porte que le ministre laisse entrouverte.

Les mesures de conservation annoncées hier par le ministre fédéral de l'Énergie épargnent pour l'instant les entreprises de production et les compagnies de transport. On ne veut en aucune façon bousculer l'économie du pays.

M. MacDonald a cependant indiqué hier que la situation présente dans le domaine de l'énergie pourra avoir des répercussions négatives dans l'industrie automobile et du tourisme.

Une hausse des prix

Aux Communes hier après-midi M. MacDonald n'a pas parlé longuement de cette nouvelle hausse de prix pour l'essence et l'huile de chauffage.

"Les coûts absorbés par les raffineries de l'est, m'a-t-on dit, ont de nouveau augmenté ce mois-ci; j'ai donc accédé aux requêtes d'augmentations des prix des produits de ce secteur du marché à compter du premier décembre. L'augmentation de prix varie

d'une raffinerie à l'autre, mais l'augmentation moyenne devrait se situer entre quatre et cinq cents le gallon pour l'essence et l'huile de chauffage."

Dans l'est, c'est-à-dire principalement au Québec, une baisse de 25 p. cent de la production arabe représente 75,000 barils par jour ou 7,5 p. cent des besoins. Mais en même temps, il y a une baisse de 20 p. cent de l'approvisionnement mondial et les effets de cette baisse se font également sentir au Canada.

M. MacDonald estime donc que la baisse des approvisionnements au pays pourrait atteindre 200,000 barils par jour et peut-être dépasser ce chiffre si les problèmes du Moyen-Orient ne sont pas résolus.

On doit noter que ce chiffre de 200,000 barils dépasse toutes les prévisions faites jusqu'à maintenant, ce que les critiques de l'opposition ont du reste fait remarquer au ministre. Il y a quelques semaines on parlait d'une baisse d'environ 150,000 barils.

Un programme obligatoire

Même si les mesures volontaires sont rigoureusement respectées par les consommateurs, M. MacDonald estime qu'il faudra quand même un programme obligatoire.

Dans le bill qui sera présenté, on prévoit la création d'un Bureau de contingentement des approvisionnements de l'énergie, qui énoncera des directives pour garantir une distribution équitable de tous les produits pétroliers entre les grossistes.

Le Bureau sera composé de cinq membres, dont deux représentant le gouvernement fédéral, un représentant les provinces productrices, un représentant les provinces consommatrices et un dernier porte-parole les entreprises productrices.

Ce Bureau aura enfin l'autorité de mettre sur pied des projets de rationnement d'urgence à tous les niveaux, y compris le marché de détail.

CHAUFFEUR

SUITE DE LA PAGE A 1

jeunes s'indignent et se rebellent devant la patience et la résignation de leurs aînées : "Les vieux nous disent qu'on n'a rien vu, à comparer avec toute la misère qu'ils ont mangée. On sait cela, mais justement, on ne veut pas manger tout ce qu'ils ont mangé", d'expliquer M. Monahan, qui précise que nous sommes en 1973.

"Aujourd'hui, dit-il, les gens veulent prendre le temps de vivre. Le problème, c'est qu'il y a encore trop de money-makers, qui sont prêts à faire des journées de fous, pourvu qu'il y ait de l'argent au bout. On les connaît, ces gens-là : la première chose qu'on sait, c'est qu'ils se font disqualifier pour maladie".

Lorsqu'un chauffeur ne répond plus aux exigences médicales de la Commission, il peut être réassigné à de nouvelles fonctions (pointeur, vendeur de billets, etc.), mais son salaire baisse en conséquence.

M. Monahan, lui, n'est pas inté-

ressé à "se brûler pour les autres". Pourquoi ne change-t-il pas d'emploi ? Il avoue que ce n'est pas facile, quoi qu'il a toujours un oeil sur les petites annonces. Son problème, finalement, c'est celui de bien des travailleurs à bout de patience : "Cela fait sept ans que je suis là, dit-il. Est-ce que je vais recommencer à zéro ?"

"Pourtant, ajoute-il en même temps que sa femme, on ne demande pas grand-chose". Des journées de huit heures comme tout le monde. Des week-ends comme tout le monde. Des vacances d'été comme tout le monde (les Monahan ont dû prendre les leurs en septembre) : "On est chanceux. Notre petit ne vas pas encore à l'école régulière. Autrement, on aurait été réduit, comme d'autres, à passer nos vacances à balconville".

Dans l'immédiat, Mme Monahan touche du bois : pour la première fois depuis sept ans, son mari ne travaille pas à Noël. "Il a même quatre jours de congé en ligne", souligne Mme Monahan, en expliquant qu'il doit, pour cela, consentir à une série d'assignations peu ragoutantes.

Victimes du "chameau"...

Comme bien d'autres chauffeurs mécontents, M. Monahan s'avoue finalement impuissant devant les horaires de la Commission de transport. Dans le langage du métier, ils sont "pognés à cause du chameau" : une image qui décrit particulièrement bien l'alternance du travail en fonction des deux grandes périodes de pointe du matin et de l'après-midi. "Que voulez-vous ? L'ouvrage, c'est ça : on amène le monde travailler et on les ramène", conclut M. Monahan, avec un soupir de découragement.

C'est sans compter avec les mille et une frustrations d'un homme au volant : les embouteillages, les jours de pluie, les jours de tempêtes, les passagers exigeants, les automobilistes impatients, etc.

Il paraît que les anciens de la Commission de transport se sont toujours résignés en disant : "Ce n'est peut-être pas une belle job, mais c'est une bonne job !"

L'ESSENCE

SUITE DE LA PAGE A 1

refiler des hausses qu'ils jugent appropriées aux consommateurs.

Les prix de l'huile de chauffage régulière (pour des réservoirs de 200 gallons) bondira à 34 cents le gallon en moyenne tandis que l'huile à poêle, utilisée dans des réservoirs de 45 gallons, coûtera désormais 37 à 40 cents, selon de la politique de prix des sept raffineurs québécois.

Les cultivateurs peuvent s'attendre à une forte hausse des prix de l'huile diesel tandis que l'industrie (chimie, asphalte, plastique, ciment, mines) devra supporter un fardeau plus lourd en ce qui touche les carburants résiduels (bunker c).

La CSN aidera les usagers à se faire élire dans les hôpitaux

par Claire DUTRISAC

DRUMMONDVILLE — La Fédération des affaires sociales de la CSN (employés d'hôpitaux syndiqués) ne tentera pas, en juin prochain, d'accaparer les postes réservés aux représentants des usagers dans les conseils d'administration des hôpitaux.

La Fédération, au contraire, a jeté hier, au cours d'un congrès spécial réunissant les membres élus des conseils d'administration et des délégués de syndicats, les bases d'une politique de collaboration avec les groupes populaires.

Rappelons qu'en juin dernier, les centrales syndicales s'étaient jetées dans la mêlée, en essayant et en réussissant parfois de faire élire des syndiqués comme représentants des bénéficiaires de nos institutions hospitalières. Ces "élus du peuple" s'ajoutaient aux représentants des employés non professionnels (donc syndiqués généralement) et parfois même à ceux des professionnels, les infirmières rentrant dans cette catégorie et formant le personnel professionnel le plus nombreux.

D'autre part, la partie patronale, représentée particulièrement par les membres des anciennes "corporations" à joué le même jeu en présentant des candidats faisant partie de l'establishment hospitalier.

Des lêtes d'affiche syndicales comme MM. Chartrand, Rodrigue, Flynn et autres, ont mordu la poussière et ont été battus. Certains délégués hier, auraient voulu aller jusqu'à exclure "les grosses pipes" des syndicats comme futurs candidats.

L'assemblée a royalement battu cette résolution qui aurait, a-t-on soutenu, privé ces personnes d'un droit que la loi leur accorde. On a même affirmé qu'en s'emparant des postes réservés aux usagers, "on faisait la même chose que la partie patronale".

Les consommateurs de soins

Cependant, la Fédération s'est montrée désireuse de faire accéder à ces postes de véritables consommateurs de soins. A cette fin, elle a adopté la résolution suivante : "Que pour l'élection des usagers, les salariés des Affaires sociales tendent autant que possible de faire élire, à titre d'usagers, des personnes qui sont uniquement des consommateurs de soins et non des employés d'hôpitaux."

Pour concrétiser le principe contenu dans ce texte, la Fédération a adopté, au cours de la soirée, diverses résolutions portant sur les relations à créer avec les responsables des organismes populaires des régions, sur l'établissement pour l'élection des usagers et la nomination des représentants des

groupes socio-économiques, de "front commun du monde ordinaire (CSN-FTQ-CEQ plus les groupes populaires)", etc.

Au cours des discussions, une inquiétude s'est manifestée quant à la qualité des personnes pouvant représenter les usagers. On s'est demandé si elles pouvaient comprendre vraiment le problème des hôpitaux. On redoutait aussi que leurs idées politiques ne cadrent pas vraiment avec celles des syndiqués, ou à tout le moins, des délégués présents.

Des irrégularités

On a également discuté des modalités de ces élections et on a souligné certaines irrégularités auxquelles il semble que le Conseil régional de santé et de service social (CRSSS) chargé de veiller à la bonne tenue de ces élections et à la démocratisation des conseils d'administration soit resté insensible parfois.

Par exemple, dans certains établissements, dès que l'on avait obtenu le quorum, qui était de 100 votants, on fermait les portes et on procédait à l'élection, privant ainsi des employés

de leur droit de vote. Ou encore, le temps alloué à l'employé pour aller voter ne lui permettait pas de le faire, soit parce que son travail le retenait sur place, soit parce que, travaillant la nuit, il dormait le jour. On demande donc que la période du vote s'étale de 8 heures du matin à 17 heures, permettant ainsi aux trois quart de travail de se prévaloir de leur droit.

A l'hôpital Notre-Dame-de-Lourde, une institution publique pour malades chroniques, on n'a pas tenu d'élections, la direction de cet hôpital ayant demandé au gouvernement un statut privé, le soustrayant à la loi 65.

Programme chargé

Le programme de ce congrès est extrêmement chargé si bien que vers la fin de la session, hier soir, l'assemblée n'avait pas réussi, et de loin, à examiner les innombrables résolutions des ateliers de travail.

Plus de 350 syndiqués participent à ces assises, dont 155 personnes élues au conseil d'administration de nos hôpitaux. Parmi ces dernières, se trouvent quelques élus non syndiqués.

Vous désirez du bon temps?



CENTRE-VILLE

VOYAGES ALPERN INC.	1253, McGill College, suite 240, coin rue Ste-Catherine	866-7811
AMERICAN EXPRESS CO. LTD.	1200 rue Peel	861-3611
VOYAGES BEL-AIR INC.	2155 rue de la Montagne	844-8817
VOYAGES R. BERGERON INC.	Metro Guy	935-1182
VOYAGES CONSTELLATION LTÉE	215, rue Saint-Jacques	871-3298
HOLIDAY TRAVEL SERVICE INC.	550 ouest, rue Sherbrooke	849-3571
VOYAGE HONE	1460 Union	845-8221
VOYAGES KUEHNE & NAGEL	485 rue McGill	861-9311
LM VOYAGES LTÉE	1184 ouest rue Ste-Catherine, 4e étage	879-1184
MAISON DES VOYAGES	Coin Union et President Kennedy	842-8008
AGENCE de VOYAGES MEADOWS	751 Square Victoria	849-1243
VOYAGES SELECT LTÉE	620, rue Cathart, suite 504	866-3345
TOUREX VOYAGES INC.	1454 de la Montagne, Suite 211	843-8873
VOYAGES TRAVELAIDE	1010 ouest, rue Sainte-Catherine	861-7272
VOYAGES UNIVERSE	TRAVEL SERVICE 1, Plaza Alexis-Nihon Etage de Modes	932-2911
AGENCE DE VOYAGES VIAU	3428, rue St-Denis	842-1751

EST

AGENCE DE VOYAGES ATLAS	1821 est, rue Sherbrooke	527-8881
VOYAGES R. BERGERON INC.	7190 boul. Pie-IX	376-6700
AGENCE DE VOYAGES MAISONNEUVE	3905 est, Rachel	255-4162 — 255-4141
VOYAGES TRAVELAIDE	4454, rue Saint-Denis	845-8225

OUEST

AGENCE DE VOYAGES ATLANTIC & PACIFIC	4950 ch. Queen Mary suite 405	735-4181
AGENCE DE VOYAGES LAING INC.	6260 ave Victoria suite 1	735-4451
AGENCE DE VOYAGES LaSALLE	388, rue Lafleur LaSalle	366-8262

NORD

VOYAGES R. BERGERON INC.	7725 St-Denis	273-3301
ALFRED GAGLIARDI	6900 St-Denis (pres Belanger)	271-6900
AGENCE DE VOYAGES JONICA	5392 boul. St-Laurent	279-6396
TOTAL VOYAGES ENR.	361 est, boul. Henri-Bourassa	382-2429 — 382-3483
VOYAGES TRAVELAIDE	911 est, rue Beaubien	273-7755

LAVAL

AGENCE DE VOYAGES MARKSTED	3812, boul. Notre-Dame, Chomedey, Laval	688-7000
ROSE PAULL		
MONTAMBAULT INC.	15 boul. de la Concorde, Laval	669-1738
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Laval	688-5310

ST-EUSTACHE

MONTAMBAULT INC.	350, boul. Sauve, St-Eustache	627-4761
------------------	-------------------------------	----------

SAINT-JÉRÔME

JARO VOYAGES	Appels de Montreal 22 rue Legault, Saint-Jérôme	430-3657 436-3520
--------------	---	-------------------

RIVE-SUD

AGENCE DE VOYAGES GASTON HOULE	536, Marie-Victorin Boucherville	655-0624
G.W. CLARK & CO. LTD.	43 rue Gréen, Saint-Lambert	671-5555
QUÉBEC VOYAGES ENRG.	94 avenue de Châteauguay, Longueuil	674-3468
VOYAGES TRAVELAIDE	Centre Place Longueuil	679-3777

VILLE D'ANJOU

AGENCE DE VOYAGES VIAU	Les Galeries d'Anjou	353-7650
------------------------	----------------------	----------

Consultez nos pages touristiques chaque samedi

UN AUTRE "mardi bon spécial"

symphonic

STÉRÉO MODULAIRE
Modelo 4250 — Stéréo 8 pistes incluses

- 3 microsilicons
- Ecouteurs
- Amplificateur AM/FM
- Table tournante, pleine grandeur, avec couvercle
- Chariot sur roues, très solide

PIÈCES GARANTIES POUR 12 MOIS

SPECIAL GAGNON avant Noël

\$199

MODALITÉS DE PAIEMENTS POUR CONVENIR A VOTRE BUDGET

- MISE DE CÔTÉ SANS FRAIS
- LIVRAISON GRATUITE

gagnon FRÈRES

3690 est, rue ONTARIO 526-2845
1214 est, avenue MONT-ROYAL 523-2169
1355 est, rue STE-CATHERINE 522-1850
4060, rue MONSELET, Montréal-Nord 322-9350
5035, avenue VERDUN 766-2323
2371 ouest, rue NOTRE-DAME 933-7395
6014, boulevard MONK 766-8553
DRUMMONDVILLE
180 ST-DAMASE 472-3393

La nouvelle loi québécoise sur les impôts

Je retiens de l'allocution de M. André Gauvin, sous-ministre du Revenu du Québec, qu'il a prononcée lors du congrès de l'Association Canadienne d'Etudes fiscales la semaine dernière, l'intention des autorités provinciales d'interpréter et d'appliquer la nouvelle loi sur les impôts du Québec d'une façon autonome sans toutefois perdre de vue que les mêmes contribuables sont assujettis à une loi fédérale analogue.

La nouvelle loi du Québec, contrairement à celles qui existaient avant 1972, est complète par elle-même et sauf en de rares occasions, contient toutes les règles d'imposition des compagnies et des particuliers qui sont du ressort de la juridiction québécoise. Elle n'en demeure pas moins un texte fiscal qui ressemble en substance à la loi fédérale et cette similarité se prolonge dans les formules, les déclarations et les choix qui y sont prescrits.

Toutefois, à la différence de la loi fédérale, la loi sur les impôts du Québec n'est qu'une composante de la législation fiscale de la province. Le Québec impose une bonne vingtaine, si ce n'est pas plus, de taxes et ne peut éviter un marasme fiscal qu'en fusionnant en quelque sorte toutes ces lois et principalement la loi sur l'imposition du revenu. Comme objectif à long terme, le gouvernement envisage la rédaction d'un code du revenu du Québec, c'est-à-dire un texte qui réunira en une seule et même loi toutes celles dont l'administration est

actuellement confiée au ministère du Revenu.

Cette opération a maintenant pris ses débuts par la réunion dans la nouvelle loi sur les impôts des anciennes lois de l'impôt provincial sur le revenu, de l'impôt sur les corporations et de l'impôt sur les opérations forestières. Le Québec ne pouvait donc se contenter de reproduire textuellement les dispositions de la loi sur les impôts d'Ottawa. Il était essentiel que la loi donnant lieu à ce type d'imposition conserve sa personnalité québécoise propre tout en s'harmonisant autant qu'il était possible avec celle du fédéral.

Ceci est particulièrement notable à l'égard de l'enregistrement des régimes d'intérêt, des œuvres de charité et des institutions de bienfaisance. Le Québec reconnaît l'enregistrement effectué en vertu de la loi fédérale mais se réserve le droit de le refuser ou de l'annuler si le besoin se fait sentir. De même, il a voulu éviter aux compagnies et à leurs actionnaires des embêtements inutiles et, dans certains cas, une double imposition en acceptant d'emblée les calculs faits aux fins de la loi fédérale relativement à la répartition complexe des répartitions de surplus à la fin de 1971 et des comptes de dividendes en capital. Les calculs établis aux fins de la loi fédérale doivent être simplement transmis avec les formules prescrites aux autorités provinciales, sans rien d'autre de plus.

Toutefois, ceci ne veut pas dire qu'à l'égard de

PAR MAURICE RÉGNIER (collaboration spéciale) feux sur la fiscalité

l'application de sa loi, le ministère du Revenu entend adopter aveuglément les interprétations que peuvent donner leurs collègues du ministère fédéral à leur propre loi même si bien évidemment on tentera d'accorder au contribuable un traitement équivalent à celui qu'il peut attendre des autorités fédérales.

En somme, comme le sous-ministre le note, les impositions fédérales et les décisions anticipées n'ont comme telles aucune force obligatoire à l'égard de l'application du texte provincial. Les textes fédéraux et du Québec donnent lieu souvent à des différences d'expression qui peuvent prêter à des divergences d'interprétation même si en substance les mesures sont sensiblement les mêmes.

D'une façon particulière, le sous-ministre souligne que les autorités provinciales conserveront leurs coutumes franches à l'égard des décisions ne seront pas sérieusement considérées par le ministère québécois mais "on ne doit pas considérer comme assurée et acquise une décision semblable" de sa part.

Il serait imprudent de méconnaître cette mise en garde. Je crois que nous avons tous été coupables dans le passé d'avoir oublié à l'occasion le fût québécois pour s'appuyer uniquement sur la loi fédérale et sur les avis du Ministère du Revenu national à Ottawa. Cette attitude n'est plus valable si l'on tient compte particulièrement que le Québec perçoit presque la moitié des impôts des particuliers.

Afin d'éviter des embêtements inutiles, le sous-ministre invite les contribuables à discuter avec le service des renseignements du ministère de

toute opération qu'ils peuvent projeter. Toutefois, le Québec ne possède pas, et n'entend pas posséder, un service de décisions anticipées qui pourraient le lier. Malgré tout, il est fortement à souhaiter que les conclusions auxquelles le Ministère s'arrêtera, seront maintenues dans l'avenir si les opérations se déroulent comme l'ont décrit les contribuables.

Devant un texte légal qui ne commence qu'à être exploré, les vicissitudes des interprétations sont courantes, comme on peut le noter d'ailleurs au niveau du fisc fédéral. Souvent, ce qui était valable il y a six mois ne l'est plus aujourd'hui. Pourtant les contribuables ont besoin d'une certaine assurance sur leur situation fiscale.

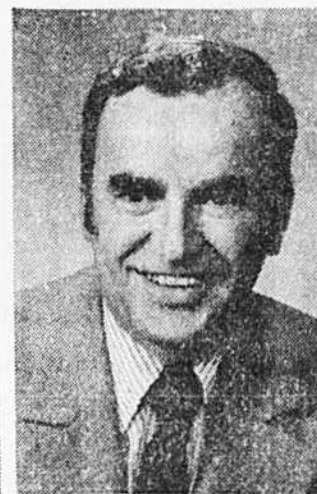
En conséquence, même si les autorités provinciales ne veulent pas se lier par des décisions anticipées, il est essentiel qu'en fait les choses se passent ainsi et que soient reconnus les effets fiscaux qu'escomptent les contribuables en exécutant leur projet, nonobstant les mutations subséquentes de la pensée des autorités.

Mme Maurice Régnier, avocate, est associée de l'étude Stikeman, Elliott, Tamaki, Mercier & Robb.

ARMAND DES ROSIERS INC.



G. MARQUIS



P. ROBERT



A. LAFORGE



A.L. MARCIL

Jean Des Rosiers, Président, est heureux d'annoncer les nominations suivantes qui reflètent l'expansion de la compagnie. Gaëtan Marquis B.A., B. Comm. est nommé Directeur du service de vente de condominium à l'étranger, un nouveau service à la clientèle, Paul Robert B.A., Directeur de la succursale Lakeshore, André Laforge, Directeur du personnel et de la formation, et Andrée L. Marcil, Coordinatrice de l'entraînement et de la formation des agents.

ECO-ECLAIR

Les services de Montreal Engineering ont été retenus par le Public Utilities Board de Singapour pour les travaux d'étude d'ingénieurs-conseils relatifs à la seconde phase de l'installation de la centrale Senoko.

Sulzer Bros (Canada) Ltd annonce la vente à Davie Shipbuilding de Lauzon de deux moteurs marins diesel d'une valeur de \$3 millions.

Treco Inc. a fait l'acquisition de l'actif de Paul Dumont Inc., fabricant de meubles de Saint-Romuald, pour

un montant non dévoilé. Treco fabrique des meubles, des maisons mobiles et des modules industriels.

Les commandes de machines-outils aux USA ont atteint un sommet de \$258.9 millions en octobre, soit 83 pour cent de plus qu'en octobre 1972 et 12 p.c. de plus que le carnet de commande à fin septembre.

Babcock & Wilcox Canada Ltd a obtenu un contrat de plus de \$12 millions pour la fourniture de deux chaudières à la Commission fédérale d'électricité du Mexique. Le financement sera assuré par la Société d'expansion des exportations.

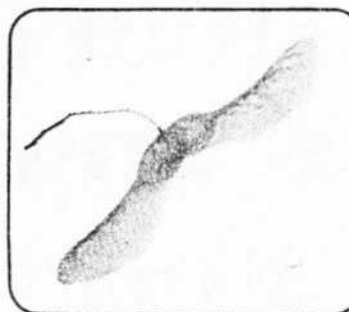
Cominco Ltd annonce son entrée dans le domaine de l'extraction du diamant, en Afrique centrale. Cominco sera majoritaire dans une nouvelle compagnie formée avec Diamond Distributors, de New York, Société Centrafricaine d'Exploitation diamantifère.

General Motors et Ford annoncent des rappels de voitures de luxe: 380.000 Cadillac des modèles 1971 et 1972, en rapport avec la direction du véhicule; Ford rappelle 17.74 Lincoln Continental, pour le circuit électrique (modèle 1974). De plus 360 Mercury Cougars et 3.662 autobus scolaires.

Mitsubishi Corp a obtenu des droits d'utilisation d'un procédé hongrois permettant d'extraire de la protéine avec de l'herbe. Le procédé Vepex a été développé par l'Université technique de Budapest et la firme hongroise Licencia. Mitsubishi compte construire 10 usines utilisant le procédé, dans le Sud-est asiatique, sur des plantations de 3.000 à 5.000 hectares.

La Banque de Nouvelle-Ecosse lance un plan d'épargne-retraite, le Scotiabund Retirement Plan. C'est la première fois qu'une banque entre dans ce secteur.

*"Passe encore de bâtir
mais planter à cet âge!"*
La Fontaine



Tout est un éternel recommencement. L'homme s'acharne à planter, à faire pousser, à développer, à multiplier.

Déjà presque centenaire, la Banque Canadienne Nationale suit depuis toujours la prescription de l'octogénaire de la fable. Heureuse disposition puisque, à ce jour, les fruits de notre persistance n'ont cessé de se multiplier à un rythme toujours plus vif. Il est réconfortant de constater partout, chez les clients de la Banque, chez son personnel, chez sa direction, cette volonté de préparer au jour le jour des lendemains forts établis sur la stabilité d'aujourd'hui.

Planter à 99 ans? Bien sûr. Nous ne faisons que ça depuis 1874. Pourquoi nous arrêterions-nous alors que nous atteignons à peine la fine fleur de notre épanouissement?

99^e rapport annuel (au 31 octobre 1973)

D'où vient l'argent et qu'en faisons-nous?

Voici le rapport financier de la BCN pour l'exercice qui vient de se terminer le 31 octobre. Comparativement à l'année dernière, l'essentiel de nos activités y est décrit en termes de tous les jours.

Les fonds qui nous sont confiés...

Provenance de nos fonds

	1973 (en milliers de \$)	1972
L'épargne des particuliers, en monnaie canadienne	\$1,306,460	\$1,109,443
Les dépôts d'entreprises commerciales, de banques et des gouvernements, en monnaie canadienne	\$1,149,308	\$ 950,606
Les dépôts en monnaies étrangères	\$ 603,469	\$ 403,359
Divers comptes payables au Canada et à l'étranger et engagements garantissant les transactions d'affaires des clients	\$ 65,782	\$ 79,865
Fonds en réserve pour pertes éventuelles sur l'argent prêté ou investi	\$ 36,384	\$ 33,182
Produit de nos débentures mises en circulation	\$ 45,000	\$ 20,000
Avoir des actionnaires pour fins administratives	\$ 96,428	\$ 90,115
TOTAL	\$3,302,831	\$2,686,570

Emploi de ces fonds

	1973 (en milliers de \$)	1972
Argent liquide et dépôts à d'autres banques pour satisfaire la demande quotidienne	\$ 309,272	\$ 284,845
Prêts sur titres, achat de valeurs du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et autres valeurs de sociétés	\$ 788,712	\$ 822,089
Prêts personnels, prêts hypothécaires, prêts au commerce, à l'industrie, aux corporations municipales et scolaires et aux gouvernements provinciaux, en monnaie canadienne	\$2,019,914	\$1,461,190
Prêts en devises étrangères	\$ 97,395	\$ 10,786
Terrains, édifices, équipement requis pour fournir le meilleur service possible à la clientèle dans chacune de nos succursales	\$ 26,293	\$ 23,408
Comptes à recevoir et engagements de clients pour des transactions d'affaires au Canada et à l'étranger	\$ 61,245	\$ 84,252
TOTAL	\$3,302,831	\$2,686,570

et les revenus que nous en retirons.

Source de nos revenus

	1973 (en milliers de \$)	1972
Intérêts sur nos prêts de toute nature et sur nos dépôts dans d'autres banques	\$161,030	\$112,280
Rendement sur nos valeurs de placement	\$ 49,632	\$ 46,112
Services à la clientèle	\$ 23,538	\$ 16,215
TOTAL	\$234,200	\$174,607

Utilisation de ces revenus

	1973 (en milliers de \$)	1972
Intérêts payés à nos clients sur leurs dépôts et sur les débentures	\$126,221	\$ 90,330
Salaires et avantages sociaux du personnel de la banque	\$ 45,459	\$ 38,834
Frais d'exploitation nécessaires au bon fonctionnement de la banque	\$ 28,236	\$ 22,990
Provision pour les pertes éventuelles sur les prêts et les placements	\$ 10,000	\$ 7,000
Impôts sur le revenu	\$ 11,811	\$ 7,237
Dividendes payés à nos actionnaires	\$ 6,160	\$ 5,599
Fonds destinés aux projets d'expansion	\$ 6,313	\$ 2,617
TOTAL	\$234,200	\$174,607

Le Château Champlain en cadeau de Noël!

LE CHÂTEAU CHAMPLAIN
PLACE DU CANADA — MONTREAL



C'est original... Non? Et ça révèle votre bon goût. Pour célébrer la Noël à Montréal, ces certificats-cadeaux vous servent d'argent dans l'un ou l'autre de nos 5 grands restaurants. Pensez à votre personnel, à votre secrétaire, à vos parents ou amis...

Et composez 878-1688, poste 206.

CPHotels

Banque Canadienne Nationale
La banque qui vous aide à mieux vous servir d'une banque.

Une solution: prolonger immédiatement l'oléoduc

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Les trois partis de l'Opposition ont invité le gouvernement Trudeau "à mettre fin à ses tergiversations" et à prendre immédiatement les mesures qui s'imposent pour prolonger l'oléoduc de l'Ouest jusqu'à Montréal.

Donnant la réplique au ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, MM. Réal Caouette, Alvin Hamilton et Tommy Douglas ont rappelé aux ministériels que le Québec et les provinces de l'Atlantique n'auraient pas à faire face à un hiver incertain si le gouvernement n'avait pas attendu aussi longtemps avant de songer à acheminer le pétrole de l'Ouest vers les marchés de l'Est.

Le chef du Crédit social, M. Réal Caouette, s'est employé à faire ressortir le côté ridicule de certains conseils prodigués aux Canadiens pour conserver la chaleur dans leur maison cet hiver et pour dénoncer ce qui est, quant à lui, une crise artificielle de l'énergie: abondance de pétrole dans l'Ouest (exportation d'un million de barils par jour aux États-Unis) et rationnement dans l'Est.

M. Tommy Douglas, le critique néo-démocrate en matière d'énergie, a lui aussi fustigé les libéraux pour "leur incompétence" et leurs politiques à courte vue. Il a rappelé que le 28 juin dernier, le même ministre de l'Energie publiait une analyse de l'éventuelle "politique canadienne de l'énergie" dans laquelle on affirmait que "la sécurité des approvisionnements dans l'Est du Canada ne semblait pas assez sérieusement menacée pour justifier le coût très élevé de l'approvisionnement des régions à l'est de la vallée de l'Outaouais avec du pétrole de l'Alberta".

M. Douglas est également d'avis que la rencontre des premiers ministres sur l'énergie doit avoir lieu en décembre et non janvier.

Faites-le maintenant

De tous les partis de l'Opposition, c'est le Parti conservateur qui a le plus insisté sur la construction immédiate du pipe-line entre Sarnia et Montréal.

"Si le gouvernement saisisait vraiment l'urgence de la présente situation, il pourrait prendre des moyens extraordinaires pour s'assurer que le tronçon reliant Montréal soit construit au cours des prochains 14 mois, c'est-à-dire à temps pour répondre aux besoins

du prochain hiver. Pourquoi, a demandé M. Hamilton, faudrait-il que les gens de Montréal et de l'Est du Canada aient à s'inquiéter chaque hiver pour plusieurs années encore pendant que ce gouvernement s'agit et piétine sur place..."

Pour M. Hamilton, le gouvernement canadien aurait dû se préoccuper des approvisionnements en pétrole de Montréal dès 1969, c'est-à-dire au lendemain de la première guerre israélo-arabe.

Il a reproché au gouvernement d'avoir perdu deux mois précieux, de septembre à décembre, à négocier le financement du tronçon Sarnia-Montréal avec l'Interprovincial Pipe Line.

Le ministre MacDonald a reconnu, pour sa part, que l'on planifiait toujours la construction du pipe-line et que les entretiens avec le gouvernement du Québec à ce sujet n'étaient pas terminés.

M. MacDonald, qui a déjà prédit que le prolongement de l'oléoduc de l'Ouest prendrait deux ans et coûterait \$250 millions, croit qu'il serait plus facile d'attendre au printemps pour mettre ce projet en chantier.

Le ministre de l'Energie a répété que le gouvernement fédéral ferait tout en son pouvoir pour tenir compte des projets du Québec dans le domaine de la pétrochimie mais que, ultimement, il construira le pipe-line envers et contre le Québec, s'il le faut. "C'est le gouvernement fédéral qui, en dernier ressort, a-t-il expliqué, sera tenu responsable d'une pénurie de pétrole. C'est à nous qu'il incombe de prendre les décisions nécessaires pour assurer les approvisionnements requis par le Québec."

Mal connu dans la capitale canadienne, le dossier québécois du pétrole comprendrait deux exigences principales: 1) que le futur oléoduc soit réversible, c'est-à-dire qu'il puisse fonctionner dans les deux sens; 2) que le pétrole acheminé à Montréal ne se vende pas plus cher qu'à Sarnia.

Or, une des questions qui, selon M. MacDonald, reste à élucider, pourrait justement influencer le prix du pétrole de l'Ouest livré à Montréal.

Sur qui doit-on faire porter le coût de construction de ce pipe-line? Sur le consommateur de pétrole? Donc principalement sur les Québécois et les gens des Maritimes? Ou sur les contribuables? Donc sur l'ensemble des Canadiens?

Winnipeg et Régina rejettent les mesures de rationnement

La Saskatchewan et le Manitoba ont rejeté hier du revers de la main les mesures de rationnement volontaire que le gouvernement fédéral a proposé à tous les Canadiens, en vue d'aider la Colombie-Britannique, le sud ontarien, le Québec et les Maritimes à éviter une pénurie de pétrole cet hiver.

Les ministres de l'Industrie de ces deux provinces ont en effet déclaré que même si leurs concitoyens suivaient les règles fédérales, les moyens de transport ne seraient pas suffisants pour acheminer le surplus ainsi créé vers les provinces les plus démunies.

Alors que M. Kim Thorson, de la Saskatchewan, s'est contenté de réclamer l'adoption d'une politique nationale de l'énergie dans les plus brefs délais, son homologue du Manitoba, M. Len Evans, a tout simplement suggéré à ses électeurs de continuer à consommer du pétrole et du gaz naturel, à illuminer leur demeure pour la saison des fêtes et à conduire à la vitesse de leur choix, comme si de rien n'était.

"Comme Canadien, a expliqué M. Evans, j'aimerais bien que les Manitobains aident leurs cousins de l'est, mais le fait est qu'il n'y a pas moyen de transporter de façon rapide et économique les produits finis que nous pourrions stocker."

Les autres provinces

En Nouvelle-Ecosse, le premier ministre Gerald Reagan a reproché au gouvernement fédéral de ne pas avoir égalisé les hausses de prix des produits pétroliers à l'échelle du Canada.

"Encore une fois, ce sont les provinces les plus pauvres qui supporteront les augmentations les plus élevées", a dit M. Reagan qui ne prévoit aucune pénurie grave dans sa province.

En Alberta, l'Energy Conservation Board, qui réglemente toute la production de gaz et de pétrole dans la province, a indiqué que la production de pétrole pourrait être relevée de 50,000 à 100,000 barils par jour, grâce au relâchement des normes de conservation.

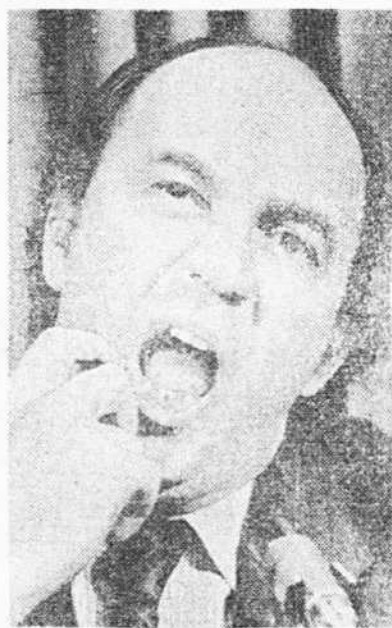
En Colombie-Britannique, les raffineurs ont annoncé qu'ils ne ravitailleraient plus en bunker les navires américains qui veulent profiter des

stockages canadiens dans le port de Vancouver.

Au Québec, le ministre Gilles Massé s'est refusé à tout commentaire hier soir, préférant faire une déclaration



Donald MACDONALD
"un programme obligatoire..."



sera quand même nécessaire"

aujourd'hui à l'Assemblée nationale. D'autre part, la Corporation des pilotes du bas Saint-Laurent a décidé de hausser de 37 à 33 pieds le tirant d'eau maximum des pétroliers qui re-

montent le fleuve jusqu'à la raffinerie de Saint-Romuald.

Cette mesure permettra d'acheminer vers Golden Eagle 7,000 barils de pétrole de plus à chaque voyage.

Quoi faire pour économiser l'énergie

Le ministre fédéral de l'Energie, M. Donald S. MacDonald, a livré hier une kyrielle de suggestions aux Canadiens pour réduire leur consommation d'essence et d'huile de chauffage.

Dans le cas de l'essence, réduire la vitesse de 70 à 50 milles à l'heure épargnerait de 20 à 40 pour cent de carburant tandis que chaque degré de température, dans une maison unifamiliale, équivaut à 2 ou 3 pour cent de combustible brûlé dans une fournaise à l'huile.

Votre voiture

- Conduisez doucement sans départ ni arrêt brusques et évitez de pousser inutilement l'accélérateur et de faire tourner le moteur à grand régime lorsque la voiture n'est pas en mouvement;
- si le moteur tourne au ralenti plus d'une minute, il consomme plus d'essence qu'il n'en faudrait pour le remettre en marche;
- entretenez votre voiture pour éviter la sur-consommation d'essence qui découlerait de défauts ou bris mécaniques;
- achetez l'essence la moins chère et servez-vous de lubrifiants;
- assurez-vous de pneus bien gonflés qui exigent moins d'efforts du moteur, nettoyez votre radiateur et servez-vous d'un chauffe-moteur cet hiver pour diminuer le temps nécessaire au réchauffement;
- planifiez vos déplacements, voyagez en groupe, utilisez les modes

de transport public si cela est possible;

- débarrassez-vous des accessoires inutiles qui alourdissent votre véhicule, comme les porte-bagages qui offrent une résistance au vent;
- ne vous départissez surtout pas de vos dispositifs anti-pollution dont sont équipés les modèles 1973 et 1974: sous prétexte de consommation, vous créeriez de la pollution.

Dans la maison

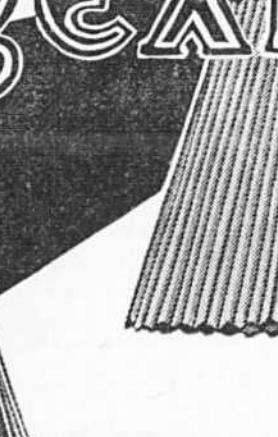
- Améliorez l'efficacité de vos appareils de chauffage en les faisant nettoyer, isolez les conduits de chaleur là où ils sont moins requis et verrouillez les fenêtres pour obtenir une meilleure étanchéité;
- une couche légère de suie à l'intérieur d'une fournaise à l'huile peut réduire son efficacité de 50 pour cent: faites appel à votre fournisseur pour un nettoyage régulier;
- tirez les tentures la nuit et ouvrez-les le jour quand ils laissent entrer la chaleur; installez des contre-portes et contre-châssis pour couper le froid, utilisez le moins possible les ventilateurs de cuisine qui peuvent en une heure rejeter tout l'air chaud d'une maison ordinaire et vérifiez enfin, le tirage de votre foyer.

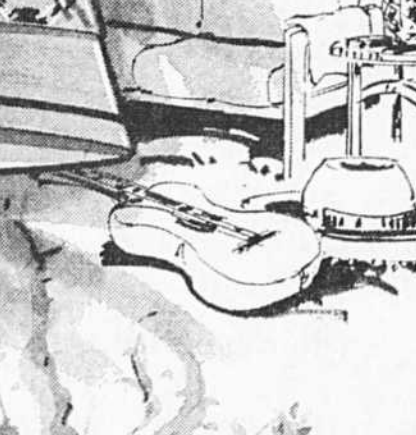
Plus de 30 pour cent du combustible utilisé dans nombre de résidences sert à réchauffer des courants d'air froid qui peuvent facilement être éliminés.

LAMPES en CÉRAMIQUE

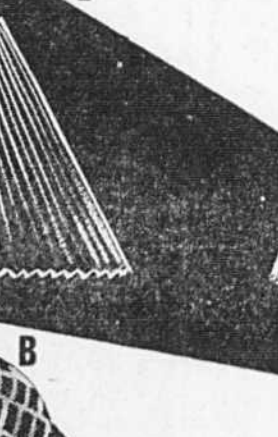
de style MEXICAIN










A

HEURES D'OUVERTURE:
Du lundi au mercredi: de 8:30 a.m. à 5:30 p.m.
Jeudi et vendredi: de 8:30 a.m. à 9:00 p.m.
Samedi: de 8:30 a.m. à 5:00 p.m.

B

C

D

E

F

G

LE PLUS GRAND CENTRE D'ÉCLAIRAGE AU CANADA

LDG

INC.

2955 est, rue Bélanger, Montréal 728-9241

STATIONNEMENT GRATUIT

ce que d'autres ont, nous l'avons
ce qu'ils n'ont pas... nous l'avons!

Des critiques emballés par les "Belles-soeurs"

PARIS (PC) — Plusieurs auront sans doute eu tort de craindre que le théâtre "joui" du Québécois Michel Tremblay ne puisse pas plaire au public parisien.

Sa pièce "Les Belles-soeurs", dont la mise en scène est faite par son collaborateur de toujours, André Brassard, est jouée depuis jeudi à l'Espace Cardin, à Paris, et jusqu'à maintenant la critique ne tarit pas d'éloges.

Les quotidiens "Le Monde", "L'Aurore" et "France-Soir" ont, depuis, consacré aux "Belles-soeurs" et aux 15 comédiennes de la Compagnie des deux chaises, de Montréal, qui interprètent, de très longues et favorables critiques. Ici, à Paris, pareil intérêt est rarement manifesté à l'égard de l'oeuvre d'un auteur nord-américain. Il faut que les "Belles-soeurs" aient non seulement surpris mais aussi séduit.

"Ce qu'il faut souhaiter, demander aux "Belles-soeurs" de revenir en France l'an prochain, plus longuement, écrit "Le Monde". L'ogre, le public parisien, est séduit".

Subvention fédérale

La pièce de Tremblay sera jouée jusqu'au 5 décembre. Et c'est grâce à une subvention fédérale de \$35,000 que la Compagnie des deux chaises a pu venir dans la capitale française.

Les autorités du ministère québécois des Affaires culturelles ont toujours été réticentes à subventionner le théâtre "joui" de Tremblay pour des tournées à l'étranger.

Le printemps dernier, lors de sa dernière visite à Paris, l'ancien ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, avait précisé: "Je considère que le joual c'est une impasse sur le plan culturel. Il ne m'apparaît pas anormal de subventionner des pièces de Tremblay, bien que je serais davantage réticent à le faire pour des tournées à l'étranger".

M. Cloutier soulignait aussi que les pièces en joual avaient avant tout une portée régionale.

À Paris, certains critiques contestent cette opinion, soutenant plutôt que les "Belles-soeurs", par exemple, atteignent à l'universel.

Universalité

"Pour la première fois, écrit Pierre Macabre de "France-Soir", le théâtre canadien traitait un sujet local, atteint à l'universel, car cette banlieue de Montréal, nous aurions tort de l'oublier, pourrait être aussi celle de Paris. Et c'est pourquoi, il est bon d'aller voir "Les Belles-soeurs", pièce qui dit tout haut ce que les Français ont même perdu l'habitude de dire tout bas".

Pareilles femmes n'exis-

tent pas seulement dans les quartiers pauvres du Québec, écrit "France-Soir", mais sont de partout. "Elles existent et cette existence semble devoir se prolonger au-delà du théâtre. Bref, elles sont de toute éternité, ces femmes du peuple que la médiocrité emprisonne comme un filet".

Performance des comédiennes

Quant à Dominique Jamet de "L'Aurore", il écrit: "La Compagnie des deux chaises, quelle troupe. Il serait probablement impossible en France de rassembler 15 "bonnes femmes" aussi stupéfiantes de naturel et de sincérité, aussi parfaitement en harmonie".

Jamet, qui ne cache pas le plaisir qu'il a éprouvé à voir "Les Belles-soeurs" et à écouter leur parler "joui", conclut d'ailleurs sa critique en empruntant un peu de ces expressions du "patois" québécois. "Si vous avez votre voyage de théâtre de tous les jours, je vous garantis que vous ne vous achalerez pas".

Son collègue du "Monde", Jacques Cellard, écrit:

"Ne boudons pas notre plaisir ni notre admiration: le bon vent du Québec nous apporte avec "Les Belles-soeurs" un grand moment de théâtre. Puissance du texte, vigueur de la mise en scène, et, brochant sur le tout, une prodigieuse performance collective d'actrices, un défi scénique magistralement relevé. Le public ne s'y est pas trompé, qui a fait aux 15 interprètes de la pièce un triomphe de cœur".

Des 15 comédiennes, les Français connaissent d'ailleurs Denise Filiatrault, Juliette Huot et Monique Mercure, et particulièrement la première, qui a été l'une des vedettes de "La mort d'un bûcheron", un long métrage de Gilles Carle projeté dans plusieurs salles de cinéma de la capitale.

CHANGEMENTS

La liste ci-dessous ne comprend que les changements à l'horaire décidés par les stations émettrices depuis la parution du dernier Télé-Press.

tele presse

au jour le jour
TV

6:00 **7 10** Pierre, Jean jase. Inv.: Niquette Delage, Maurice Watier, Donald Polack et Nicole de Vaugelou.

11:00 **2 7 9 11 13** Appelez-moi Lise. Inv.: Francoise Gaudet-Smet, Louis Chantigny et Saint-Preux.

4 10 La Normandise. Inv.: Patrick Normand.

RADIO FM

CFOR 92.5	CKMF 94.3
CBM 95.1	CJFM 95.9
CKVL 96.9	CHOM 97.7
CHRC 98.1	CBF 100.7
CHLT 102.7	CFDM 104.3
CFGL 105.7	

Mardi 27 novembre
18:00 CBF Prélude au soir
Extr. de la Sérénade en si bémol

notre choix d'émissions

CE SOIR

19:30 **3 12 13** — The Selfish Giant

Voici une reprise d'une émission spéciale qui a connu un grand succès à la télévision. C'est une transposition en film d'animation d'un conte d'Oscar Wilde écrit vers la fin du siècle dernier. Elle s'adresse aux enfants et à tous ceux qui — explique Wilde lui-même — ont gardé leurs enfantines facultés d'émerveillement.

20:00 **2 9 11** — Vedettes en direct : André Gagnon
Pianiste, compositeur et chef d'orchestre, André Gagnon est aussi connu comme Québécois. On se souvient du scandale qui par lui arriva un soir de je ne sais plus quel beau mois à Ottawa, lorsqu'il se comporta impoliment à l'égard de ces messieurs les Anglais. Mais ce soir, c'est place à la musique. Avec ses musiciens, bien sûr.

33 — War and Peace
La deuxième tranche d'une série de la BBC d'après le célèbre roman-feuille de Léon Tolstoï.

21:30 **4 5 6** — Front Page Challenge
Au cas où vous seriez intéressé à connaître un peu mieux le maire de Toronto, David Crombie...

24:00 **2 9 11** — "Werther"
Inspiré de Goethe. Son réalisateur, Max Ophüls, estimait avoir raté ce film. Mais pour un film raté, il se porte assez bien. On le considère aujourd'hui comme l'une des premières oeuvres du parlant. 1938.

MERCREDI (matinée)
13:15 **10** — "Si tous les gars du monde"
Derrière ce titre un peu St-Ex sur les bords, un puissant drame de Christian-Jacques — avec Jean-Louis Trintignant, André Valmy et Jean Gaven.

A.B.

K. 361 (Mozart): Ens. à vent de l'orch. américain, dir. Stokowski.
19:00 CBF Les Musiciens par eux-mêmes
Interview avec Jean Françaix, compositeur, par Raymond Charette. Extr. de "Marcelline".
Orch. symph. de Versailles, dir. Françaix. — Les Inimitables chroniques du Bon Grand Gargantua: Ens. instr. André-Colson. — Six danses exotiques: Genevieve Joy et Jacqueline Robin-Bonneau.
20:03 CBF L'Art aujourd'hui
"Le Cubisme, aujourd'hui". Regard sur ce mouvement des années 1900, en compagnie de Michael Gibson et de son invité, le poète Philippe Soupault.
20:30 CBF Réclame d'orgue
Paul Vigeant à l'orgue du Séminaire de Joliette. Suite du Second ton (Gullain) et Choral n° 1 en mi majeur (Frankl).
21:00 CBF Documents
"Haiti, où j'écoute!" 2e émission. "Les lettres et la communi-

cation". Invités: Jean Dominique, Directeur de "Radio Haiti Inter"; Maxence Elysée, exploitant de salles de cinéma et distributeur; André Anid, Président, Directeur Général de la Télévision d'Haiti; Daniel Lafontant, libraire; Roger Guillard, romancier, professeur à l'Université de Port-au-Prince; Robert Baudry, homme de théâtre, écrivain; et Michèle Montas, journaliste.
CFDM Place des Arts
Concert de Jazz: 3 batteurs renommés, Art Blakey, Shelley Manne et Max Roach.
22:00 CBF Un artiste se raconte
Invité: Serge Reggiani. Animateur: Jean-Paul Niolet.
CKVL Ce soir à l'Opéra
Richard Strauss: "Salome".
22:30 CBF L'Atelier des inédits
Extr. de "Dossier Eternaliste" de Claude Péloché.
23:03 CBF Vienne la nuit
La vie et l'oeuvre de Vivaldi.
Mardi 28 novembre
9:30 CBF Chasse, jour une fête
Emission qui rappelle les dates importantes de l'histoire de la musique. "Then You'll Remember Me" (Baillet): John McCormack et orch., dir. Rogers. — "Amadieu" (Hulvi): Collegium Aureum. — Concerto en mi bémol majeur (Kremer): David Glazer, et orch. de chambre de Vienneberg, dir. Faerber. 4 Polonaises op. 53, n° 6 (Chopin): José Hurbil, piano.
10:30 CBF Le Malin des musiciens
"H o u e t u s", "In Seculum", "Amor potest conqueri", "In Seculum d'Amiens longum", "El mois de mai" et "La Mantredina" (Anon.). Mary Thomas, soprano, Alfred Deller, haute-contre, Robert Tear, ténor, et The Deller Consort, dir. Deller. — Sonate pour alto et piano (de Menasclo): Lillian Fuchs et Arthur Balsam. — Improvisation en la mineur op. 142, n° 1 (Schubert): Ingrid Haebler, piano. — Extr. du Concerto en ré mineur n° 3 op. 30 (Rachmaninov): André Watts, piano, et orch. philh. de New York, dir. Ozawa. — Cantate BWV 208 (Bach): Erna Sprotenberg, soprano. Chœur Monteverdi de Hambourg, dir. Jurgens, et orch. d'Amsterdam, dir. Rieu. — Suite (Pezel): Ens. à cuivres de Philadelphie. Animatrice: Janine Paquet.

12:03 CBF Les Petits Ensembles
Quintette "La Truite" (Schubert): Clifford Curzon, piano, et membres de l'Orchestre de Vienne. — Adagio pour violon d'amour (Kaufmann).
13:00 CBF Contrepont
Extr. du Quatuor en la majeur op. 41 n° 3 (Schumann): Quatuor Barron.
13:03 CBF Afternoon Concert
Oeuvres de: Mozart, Pergolesi, Geminiani, Handel.
13:00 CBF Festivals du monde
De la Radio Suisse italienne. Concert du Trio à cordes "Beaux Arts". Trip en sol majeur op. 1, n° 2 (Beethoven): Trio en la mineur (Ravelli): et Trio en do majeur, op. 67 (Brahms). Animateurs: André Hébert.

17:30 CBF Jazz et Blues
"A Child Is Born" (Jones): Richard Davis. — "Autumn Leaves" (Prevert): Ron Carter. — "The Panther" (Gordon): Dexter Gordon.

Laurence Harvey neurt du cancer

LONDRES (AFP) — L'acteur britannique Laurence Harvey est mort dimanche soir des suites d'un cancer, à son domicile londonien.

Agé de 45 ans, il était gravement malade depuis plus de dix-huit mois.

L'acteur avait été opéré en mai dernier à Los Angeles et avait reçu un traitement au cobalt. Depuis il s'était retiré dans sa maison de Hampstead, dans la banlieue élégante de Londres, où il recevait des visites régulières de ses amis Elizabeth Taylor et Rex Harrison et de l'auteur de théâtre Wolf Mankowitz.

Acteur de théâtre et de télévision, Laurence Harvey a tourné dans une quarantaine de films, dont un célèbre Roméo et Juliette, peu après la fin de la Dernière Guerre. Parmi ses autres films on peut citer Room At The Top, The Outrage, Darling et Dead Reckoning. Au cours de sa carrière cinématographique, il s'était fait une réputation de dandy, de raconteur de talent et de flambeur.

D'origine lithuanienne — son vrai nom: Laroumcha Misha Skikne — il a passé son enfance à Johannesburg avant de venir en Angleterre en 1946 suivre des cours d'art dramatique. Il laisse une femme et une petite fille de trois ans.

La clé de toute une gamme de services bancaires pour seulement \$2⁵⁰ par mois.



Cette carte vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce et vous permet d'encaisser, sur simple présentation, un chèque personnel à toute succursale Commerce et d'y bénéficier de tout autre service bancaire dont vous pouvez avoir besoin.

Le compte clé Commerce est une conception tout à fait nouvelle en matière d'opérations bancaires. Il s'agit d'un ensemble complet de services bancaires, que vous pouvez utiliser aussi bien à la succursale de votre voisinage qu'à l'une des quelque 1500 succursales Commerce au Canada. C'est la seule banque qui possède autant de succursales au Canada.

Nous tenons en somme à ce que vous vous sentiez chez vous dans chacune de nos succursales. Le compte clé Commerce est à la fois avantageux et pratique. Il supprime les frais de service distincts sur chaque genre d'opération et il ne vous coûte qu'un montant fixe de \$2.50 par mois.

En voici les avantages

La carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce vous permet d'encaisser, sur présentation, un chèque personnel jusqu'à concurrence de \$100 à l'une des quelque 1500 succursales Commerce au Canada; elle vous donne également droit à tous les autres services que comporte le compte clé Commerce.

Cheques personnalisés Commerce

Vous avez le choix d'employer, sans frais additionnels, les chèques illustrés de paysages canadiens ou les chèques "Prestige", qui portent vos nom et adresse ainsi que votre numéro de téléphone.

La carte Chargex Commerce

Vous permet de faire des achats dans plus d'un million d'établissements affichant l'emblème bleu, blanc et or, au Canada et un peu partout dans le monde.

Protection contre les découverts

Si vous venez à rédiger des chèques sans provision suffisante, ceux-ci seront automatiquement couverts par des avances consenties à même votre compte Chargex Commerce, jusqu'à concurrence de la limite de crédit que vous procure ce compte.

Aucune limite quant au nombre des chèques émis

Votre compte clé Commerce comporte, entre autres, l'utilisation d'un compte de chèques qui vous permet d'émettre autant de chèques que vous désirez, sans avoir à payer les frais de service habituels. Vous recevez un relevé de compte mensuel avec vos chèques payés.

Prêts personnels

Comme titulaire d'un compte clé Commerce, vous avez droit à des taux d'intérêt préférentiels sur la plupart des prêts personnels Commerce.

Aucune limite quant au nombre de chèques de voyage à acheter

Grâce à la carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce, vous pouvez acheter des chèques de voyage, en n'importe quelle devise dans toute succursale Commerce, sans avoir à payer la commission habituelle.

Distributeurs "Argent comptant 24 heures"

Un certain nombre de succursales Commerce à Toronto, Montréal et Vancouver, sont dotées de distributeurs automatiques d'argent fonctionnant 24 heures sur 24. En tant que titulaire d'un compte clé Commerce, vous n'avez pas à payer de frais supplémentaires pour ce service.

Plan d'épargne automatique

Un fois que vous aurez déterminé le montant d'argent que vous désirez mettre de côté, vous pourrez le faire virer automatiquement de votre compte de chèques au plan d'épargne de votre choix.

Mandats

Vous pouvez acheter, sans frais supplémentaires, des mandats en n'importe quelle devise. Il vous suffit de présenter la carte qui vous identifie comme titulaire d'un compte clé Commerce.

Paiement des factures des services publics

Grâce à votre carte "Compte clé Commerce", vous pouvez acquitter, par l'entremise de la Banque, vos factures des services publics, sans paiement des frais de service habituels.

Service "Dépôts 24 heures"

Vous pourrez effectuer des dépôts à la Banque ou y acquitter des factures, soit par la poste, soit en utilisant notre service "Dépôts 24 heures", et ce, sans aucuns frais de service.

Virements

Vous pouvez effectuer des dépôts à n'importe quelle succursale Commerce et en faire virer le montant par la poste à votre compte dans une autre succursale, sans payer des frais de service.

Comptes conjoints

Si vous êtes deux à vous servir conjointement d'un même compte de chèques et que vous avez ensemble un compte clé Commerce, vous avez tous deux droit, moyennant un paiement unique de \$2.50 par mois, à une carte "Compte clé" chacun, et à tous les avantages qui s'y rattachent.

Voulez-vous en savoir davantage?

Pour plus d'information au sujet du compte clé Commerce, rendez-vous à la succursale Commerce la plus près de chez vous.

BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE

Le whisky canadien des vrais connaisseurs.

Seagram's
V.O.
Fabriqué au Canada avec fierté.



Joseph E. Seagram & Sons, Limited, La Salle, Québec

CONCOURS

2e INDIGE

DOUBLE ARGENT la presse

CONCOURS DU SAMEDI 24 NOVEMBRE 1973
Semaine du 26 au 30 novembre 1973 inclusivement

ROUGE, BLANC, BLEU.

Demain, un autre indice.

La valeur des prix aux gagnants sera doublée s'ils ont joint à leur réponse la série complète des 5 indices de cette semaine.

Les envois doivent nous parvenir avant le 6 décembre 1973
Tous les détails dans La Presse du samedi.
Un nouveau jeu chaque semaine!

Invités éminents à "Feu vert"

Les réalisateurs de "Feu Vert" ont de quoi être fiers de la semaine qu'ils ont composée pour leurs auditeurs:

En effet, ils ont réuni, dans la même émission un presque roi et un prince de l'Eglise: Son excellence le nouveau gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, et son frère aîné, le Cardinal Paul-Emile Léger, ex-archevêque de Montréal, qui rentre d'un voyage au Japon, où il a fait, jeune prêtre, ses premières armes de missionnaire.

Tous les deux ont accepté d'accorder des entretiens à l'animateur de "Feu Vert", Pierre Paquette, un jour de cette semaine, mais Claude Morin, astucieux, n'a pas voulu annoncer quel jour ses éminents invités viendront à "Feu Vert".

Pas plus qu'il n'avait voulu révéler à l'avance le jour de la venue, au micro de Pierre Trudeau, le premier ministre fédéral. On sait maintenant que c'était aujourd'hui, mardi.

Quant à Mme Allende, la veuve du Président du Chili, ce sera aussi cette semaine mais quel jour?

MON OEIL SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

Bicentenaire de l'Acte de Québec

C'est le 22 juin 1774 que fut proclamé l'Acte de Québec qui reconnaissait l'existence de la nation canadienne-française et établissait constitutionnellement l'usage du droit français sur l'ensemble du territoire québécois.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal entend marquer ce bicentenaire et en lancera l'idée demain soir, lors d'un dîner-causerie, à 18 heures, au restaurant Sambo. On peut réserver en composant 866-1761.

A cette occasion, l'historien Michel Brunet présentera, dans sa conférence, l'Acte de Québec comme étant la première étape d'une association entre deux collectivités. Une période de question suivra son exposé.

Economisons notre énergie

La Campagne des Fédérations entend bien faire sa part pour alléger la crise d'énergie qui sévit de par le monde, notamment au Canada et aux Etats-Unis.

Elle vient de décider de ne plus activer son enseignement lumineuse installée en face de l'édifice qui abrite ses locaux, au 493 ouest, rue Sherbrooke.

Une part bien minime, direz-vous, et qui ne change pas grand chose. Certes mais un exemple qui, s'il faisait bouler de neige, pourrait avoir des effets valables.

Coups d'oeil

— Le président de la Fraternité des policiers de la CUM, M. Guy Marcil, donne ce soir une causerie, à la réunion de l'Association municipale de Mont-Royal, à 20 heures, à l'hôtel-de-ville de cette municipalité, 90, ave Roosevelt.

— Pour la première fois de son histoire, la division du Québec de la Société canadienne du cancer a dépassé le million de dollars, durant sa campagne de souscription de la présente année. Son objectif était de \$882,000 mais elle a atteint, \$918,626. La Journée de la jonguille, d'autre part, a rapporté \$82,597, ce qui donne un total qui dépasse le million par plus de \$1,200.

ARTS ET LETTRES

La culture mise à la portée de tous dans La Presse du samedi.

la presse

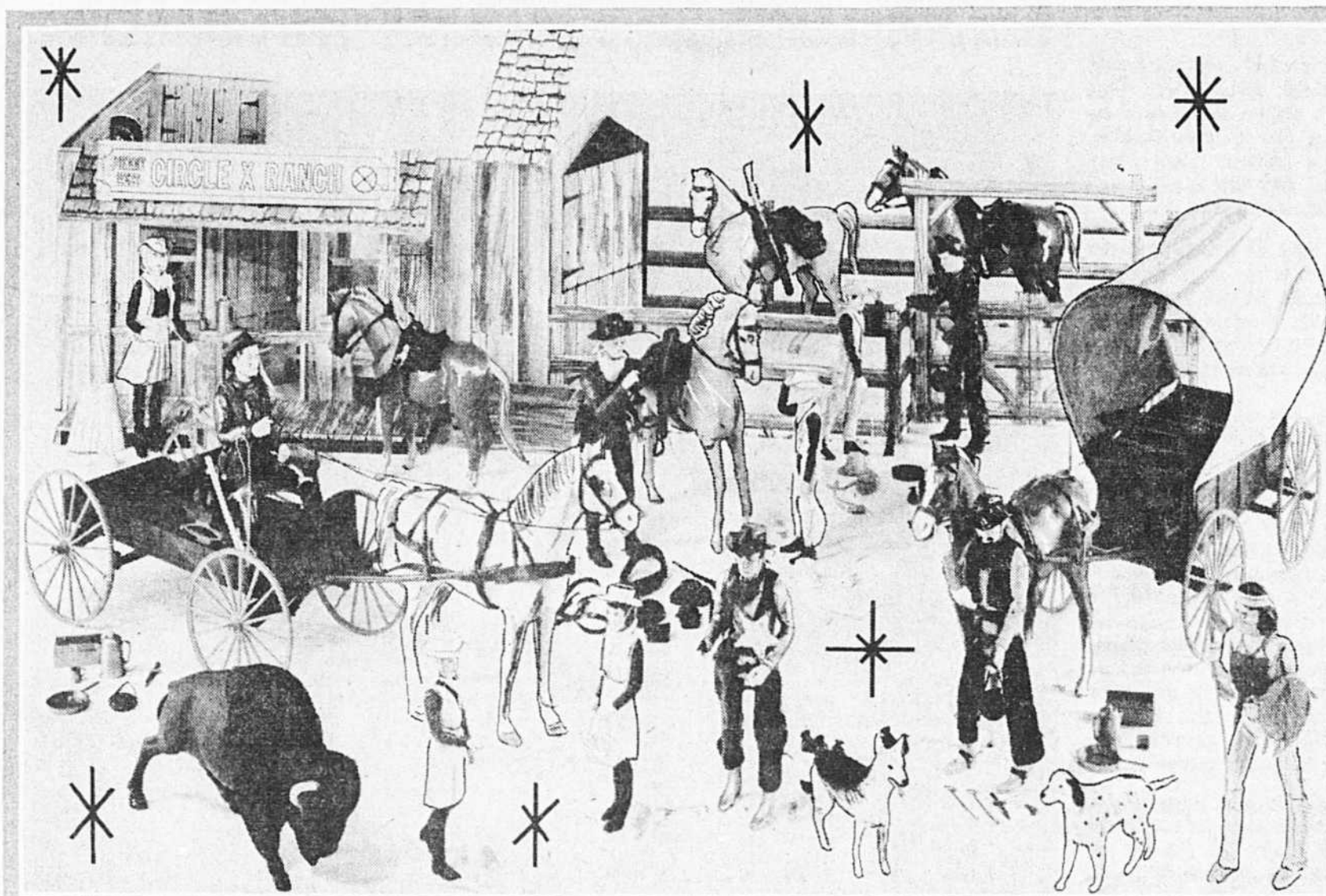
LaSalle

... allie la QUALITÉ à ses prix d'ÉCONOMIE

Utilisez notre plan mise-de-côté !

JOUETS À PRIX ABORDABLES COMPAREZ NOS PRIX!

Ces prix en vigueur jusqu'à samedi seulement ou tant qu'il y en aura !



HÉROS DE L'OUEST JOHNNY WEST ET TOUTE SON ÉQUIPE

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle

2⁹⁴ chacun

Des figurines articulées avec vêtements, armes et accessoires des plus réalistes ! En plastique elles mesurent env. 11" de haut. JOHNNY WEST, le héros. TOM GOODE, le shérif. JANE WEST, la cowgirl. GERONIMO, l'indien. CUSTER, le général.

CAVALIERS DE JOHNNY WEST	1 ⁸⁴
PANCHO, CHEVAL NON-ARTICULÉ	1 ⁸⁴
THUNDERBOLT, LE CHEVAL	2 ⁴⁴
COMANCHE, CHEVAL ARTICULÉ	2 ⁹⁴
CHIENS PLASTIQUE	74¢
CHARIOT COUVERT ET CHEVAL	7 ⁷⁴

POUR JOUER EN SOCIÉTÉ CHOISISSEZ !

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle

1⁹⁴ ch.

JUMPING JACK. Faites sauter Jack sur le strapontin. Le premier qui y arrive en marquant le plus de points est gagnant. Pour 4 ans et plus.

RING TOSS. À tour de rôle insérez les anneaux dans les cibles. Celui qui en réussit le plus gagne. Pour 4 ans et plus.

POM POM. Ce jeu consiste à faire sauter les balles dans le panier. Le premier qui y parvient est gagnant. Pour 4 ans et plus.

CIRCUIT DE COURSE "MONZA"

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle

8⁹⁴

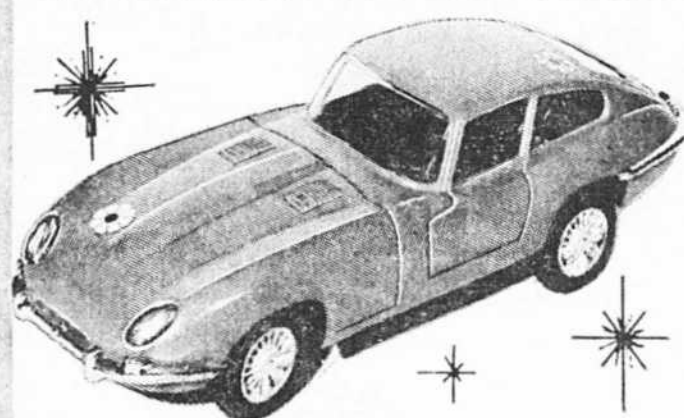
Passionnant jeu de course automobile! Modèle à télécommande... lentement dans les courbes, à toute vitesse sur la route droite, vous le contrôlez vous-même. Fonctionne à l'aide de piles non incluses.

DUNE BUGGIES

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle

5⁹⁴

Amusant circuit avec Dune Buggies. L'ensemble comprend 2 voitures, 8 voies droites, 8 courbes, 2 chicanes, 2 contrôles de vitesse à rhéostat et 8 palissades. Fonctionne à l'aide de piles non incluses.



AUTO DE COURSE

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle

3⁹⁴

Reproduction détaillée de modèles authentiques, Jaguar XK-E, Opel GT, Ford ou Thunderbird à votre choix. Fonctionne à télécommande: démarre, s'arrête, avance et recule. Piles non incluses.



JOUEZ À LA COIFFEUSE

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle

2⁶⁴

"GRACE" est très docile ! L'ensemble comprend poupée, perruque, rouleaux, brosse à cheveux et peigne. Tout le nécessaire pour apprendre à coiffer !



POUPÉE "GINGER"

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle

1⁸⁴

Elle fera la joie de votre fillette ! Tête en vinyle, cheveux implantés, bras et jambes articulées. Disponible en 6 jolies tenues. Mesure 12" de haut.

BÉBÉ "CANDI"

Prix d'ÉCONOMIE LaSalle

94¢

Un poupon à cajoler ! Tête en vinyle à cheveux implantés, ses yeux se ferment et elle est articulée. Vêtu d'une gentille petite robe. Avec biberon. Mesure 9 1/2" de haut.

LaSalle

CHOMEDEV
1877
CURE LABELLE

MONTREAL-NORD
5630
HENRI BOUHASSA EST

N.D.G.
2110
DECARIE

LASALLE
1277
SHEVCHENKO

Ple-aux-Trembles
11950
SHERBROOKE EST

CRÉMAZIE
8965
ST LAURENT

ROSEMONT
5680
IBERVILLE

ST-HENRI
3735
NOTRE-DAME

AHUNTSIC
ANGEL FLEURY
ET LAJEUNESSE

LAVAL
1770, boul. des Laurentides

CHATEAUGUAY
116, St-Jean-Baptiste

LACHINE
Notre-Dame et 32e ave

PIERREFONDS
9006, boul. Lalande

ST-VINCENT-DE-PAUL
4615, boul. Lévesque

BOUCHERVILLE
Centre d'achats LaSeigneurie

LONGUEUIL
210, rue St-Jean

ST-HUBERT
3555, boul. Taschereau

STE-THÉRÈSE
156, rue Turgeon

■ SATISFACTION GARANTIE
ou argent remis
■ PLAN MISE-DE-CÔTE
■ Nous honorons la carte CHARGEX

les flashes de guy

Extrait de la chronique de Jacques Vanasse: "Bob Boivin, copropriétaire de la station de ski Mont-Fugère, vient de faire l'acquisition d'une magnifique résidence à Sainte-Agathe". Félicitations Bob...

Vraie la rumeur voulant que Marv Levy déteste George Springate au point de s'en confesser... Par contre, la rumeur qui veut que Paul Popovitch se soit converti au bouddhisme s'est avérée fausse...

X X X

Au football, les dirigeants de l'Université du Michigan, qui ont fait match nul avec l'Université d'Ohio dimanche, ont très mal pris le fait qu'on leur a préféré leurs rivaux pour accéder au Rose Bowl, contre USC en dépit que les deux équipes présentent une fiche semblable et que Ohio a eu la chance de jouer dans le dit Bowl l'an dernier... San Francisco a défait Green Bay 20-6 hier dans la ligue Nationale...

X X X

Le joueur de ligne Doug Swift, du Miami, a déclaré hier qu'une quinzaine de joueurs de son équipe pourraient passer à la nouvelle ligue Mondiale si on leur offre suffisamment d'argent... Les Falcons d'Atlanta estiment que la nouvelle loi qui empêchera dorénavant la vente d'essence le dimanche aux USA pourrait leur coûter 12,000 spectateurs pour leurs trois derniers matches à domicile... D'autre part, pour protéger l'énergie, la ligue de baseball de la Californie changera son calendrier 1974 de façon à réduire d'environ 12 pour cent l'électricité utilisée pour les matches en soirée...

X X X

Le repêchage annuel du baseball sera le premier sujet à l'agenda de l'Assemblée d'hiver, du 3 au 7 décembre, à Houston... On discutera également du prolongement des échanges inter-lignes, du règlement du frappeur désigné et d'un système central de dépistage. Chuck Estrada a été engagé comme instructeur des lanceurs des filiales des Braves d'Atlanta... Un double de Mike Tahan, de Waterloo, en Ontario, a fait compter deux points à la 11e manche et assuré une victoire de 2-0 aux Canadiens sur Costa Rica au championnat mondial de baseball amateur... Philippe Lepage, de Fredericton, en relève à Fred Cardwell à la huitième reprise, a été le lanceur gagnant... La fiche du Canada est maintenant de 2-2... Dans d'autres rencontres, les favoris, les joueurs de Cuba, ont battu la République dominicaine 8-0; le Mexique a battu Panama 1-0... et le Venezuela a écrasé les Pays-Bas 11-2...

X X X

Au hockey maintenant, Claude Beauchamp, chef de la division politique de La Presse, déjà élu comme un des plus beaux hommes de la boîte et membre en règle du parti créditiste, s'est battu hier contre un joueur de l'équipe MK Sports, dans un match régulier de la ligue Indépendante de Montréal... Claude, qui a scoré le but des siens lors du match de 1-1 hier, n'en était pas à ses premières frasques, ayant déjà battu deux journalistes québécois à la fois lors d'un

match amical... Hier, le combat s'est poursuivi jusque dans le corridor après le match... Selon Beauchamp, son rival l'attendait après la rencontre parce qu'il était vexé d'avoir subi une râlée sur la glace... "Et pourtant j'ai pris un costaud", a ajouté notre ami... Beauchamp prétend n'avoir subi aucune blessure mais la photo de notre photographe

tendrait à prouver le contraire.

X X X

Un but de Mickey Oja, de retour au jeu depuis peu à la suite d'une blessure à la mâchoire, a donné une victoire de 3-2 aux Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse sur les Clippers de Baltimore hier dans la ligue Américaine... Le gardien Roy Edwards a décidé de quitter la retraite et de

rejoindre les Red Wings de Detroit immédiatement... Il est âgé de 36 ans... Baltimore ville en liste pour une nouvelle franchise dans l'AMH... Certains parlent même d'y transférer les Knights de Jersey dès cette saison... Le gardien Alan Hayden a arrêté 97 lancers mais ce ne fut pas suffisant

pour empêcher le Pincher Creek de perdre 27-1 face au Vulcan dans la ligue senior Ranchland, en Alberta... Le hockey professionnel pourra s'enorgueillir d'une franchise à Kalamazoo dans la ligue Internationale dès l'an prochain... On construira un nouvel amphithéâtre dans cette ville du Michigan que plusieurs considèrent déjà

comme la nouvelle mecque du hockey en Amérique du Nord...

X X X

A la boxe, Adolfo Viruet a infligé une première défaite chez les pros à l'Argentin Oscar Pilon d'Argentine, qu'il a mis KO en trois rounds hier... Le combat Monzon-Napoles aura finalement lieu, mais au début de 1974... Bob

Foster s'est fait dire par les médecins qu'il peut affronter défender son titre contre Pierre Fourie le 1er décembre... Jerry Quarry, qui s'entraîne en vue de son combat contre Ernie Shavers, a fait savoir qu'il s'était battu avec un dos cassé lors de sa défaite contre Jimmy Ellis en 1968...

L'Association canadienne

de crosse a décidé de bannir la défensive de zone et d'obliger les équipes à court d'un homme à lancer sur le but adverse ou à perdre possession de la rondelle après 30 secondes normal... Un sous-comité du Sénat américain a dit avoir trouvé avec une "triste évidence" que les athlètes abusent de drogues...

de Noël LE VIADUC - LE PLUS FASCINANT BAZAR INTERNATIONAL différent!

60 BOUTIQUES UNIQUES...TOUTES TELLEMENT DIFFÉRENTES!



VOICI UNE RUE DANS LE VIADUC

EN DÉAMBULANT À TRAVERS LE BAZAR, LE LONG DES RUES DANS LE VIADUC...
VOUS SEREZ TRANSPORTÉ DANS UN VÉRITABLE PARADIS DU CADEAU DE NOËL!
IMAGINEZ-VOUS LES CADEAUX LES PLUS DIFFÉRENTS ET LES PLUS
MERVEILLEUX: UNE LAMPE TIFFANY UN TAPIS
MAGIQUE DE PERSE.

VOUS Y VERREZ DES SAMOVARS ET DES PEaux DE LAMAS ET DE VÉRITABLES ÉPÉES D'ESPAGNE.
VOUS SEREZ ATTIRÉ PAR DES JEUX POUR ADULTES OU VOUS PRÉFÉREREZ PEUT-ÊTRE CHOISIR PARMI UNE GAMME D'ARTICLES POUR LE BATEAU
OU LA CUISINE CHERCHEZ-VOUS UN JEU D'ÉCHECS TAILLÉ DANS LE JADE ...OU DES TOILES DE SCANDINAVIE IMPRIMÉES À LA
MAIN ? VOUS LES TROUVEREZ. ET AUSSI...UNE POUPÉE, MYSTÉRIEUSE DANSEUSE THAÏLANDAISE POUR VOTRE PETIT BOUT DE CHOU
...DES CARTES DE VOEUX FAITES À ISTAMBOUL ...TENTEZ L'EXPÉRIENCE D'OFFRIR UN LIT-D'EAU COMME PRÉSENT POUR VOTRE AMI
OPTEZ POUR LE STYLE "GAUCHO" EN CHOISSANT UNE MURALE ASTÈQUE ...COMME CADEAU, UN BRACELET D'ÉLÉPHANT EST UNIQUE
...TOUT COMME UNE HORLOGE SORTIE DIRECTEMENT DU ROYAUME DU TEMPS CADEAUX UNIQUES, CADEAUX INHABITUELS, CADEAUX RARES...
QUAND VIENT LE TEMPS DES CADEAUX...

NE PRÉFÉREZ-VOUS PAS OFFRIR QUELQUE CHOSE DE DIFFÉRENT!

CHOISI DANS:



Nous sommes situés près du Métro et nos portes sont ouvertes du lundi au mercredi jusqu'à 18 heures, les jeudi et vendredi jusqu'à 21 heures, le samedi jusqu'à 17 heures.

le viaduc

Place Bonaventure

FORUM

HOCKEY LIGUE NATIONALE

DEMAIN SOIR
À 8 HEURES P.M.

LOS ANGELES

VS

CANADIENS

Billets disponibles et en vente maintenant au Forum - Montreal Trust (PVM) - Sauve Freres - Blvd. Lanes - Laurentian Lanes & Pare Lanes.

Prochaine joute

Samedi 1er dec.
à 8h p.m.

ST-LOUIS

Petites annonces

87-47-111

Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

UNE PUISSANTE ÉQUIPE...

Oui, ça prend vraiment une puissante équipe comme celle de LAVAL CHRYSLER PLYMOUTH pour avoir réussi **en moins de 5 ans** à satisfaire une si grosse clientèle! Des gars d'une compétence inégalable qui, avec un président des plus dynamique, se sont toujours dévoués pour vous assurer le meilleur des services avant et après l'achat!

Aussi, la puissante équipe de LAVAL CHRYSLER PLYMOUTH vous offre l'occasion d'admirer ses voitures usagées, à des prix incroyablement réduits pour une telle qualité! Enfin, n'oubliez pas que LAVAL CHRYSLER PLYMOUTH met à la portée de votre budget un économique service de débosselage-peinture.

OUI, VIVE LA PUISSANTE ÉQUIPE LAVAL CHRYSLER!!!



PAUL BÉLANGER
Président



JEAN-GUY SÉNÉCAL
Secrétaire-trésorier



GILLES RETTINGER
Gérant/Vente



ANDRÉ FOURNEL
Gérant/Usagées



ANDRÉ DORAIS
Gérant/Location



ALAIN LAMBERT
Gérant/Flottes/Camions



LOUIS GLAUDE
Gérant/Service



LUCIEN LAVOIE
Gérant/Débosselage



LÉO BERGERON
Gérant/Pièces



ALBERT VALIQUETTE
Évaluateur



MAURICE ROBERT
Représentant



ROGER BOLDUC
Représentant



LUC DESLAURIERS
Représentant



GÉRARD LÉGARÉ
Représentant



CLAUDE GIARD
Représentant



LUC LANDRY
Représentant



RENÉ MAILLET
Représentant



PAUL DOYON
Représentant



ROLLAND DAIGNEAULT
Représentant



PIERRE DELAGE
Représentant



JACQUES CORBEIL
Représentant



RENÉ BLANCHETTE
Représentant



ROBERT GUILBAULT
Vendeur/Service



ROGER LANDRY
Vendeur/Service

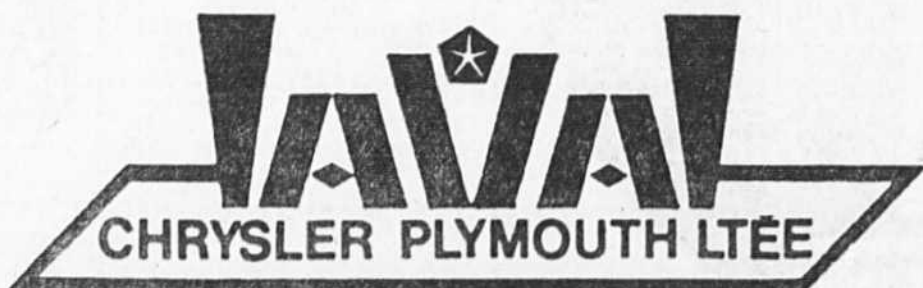


ROBERT PAUL
Vendeur/Pièces

M. Paul Bélanger, président de LAVAL CHRYSLER PLYMOUTH, vous invite à rencontrer son équipe les 26, 27 et 28 novembre à l'occasion de sa **SUPER-VENTE!**

L'unité mobile de O'Keefe sera sur les lieux.

IMPERIAL • PLYMOUTH • SATELLITE • VALIANT • DUSTER • SCAMP • BARRACUDA • CRICKET • CHRYSLER • CAMIONS DODGE



LAVAL ...À COUP SÛR!

1058 BOULEVARD DES LAURENTIDES, PONT-VIAU, LAVAL
669-2681/ 381-7411

LE MONDE

Grèce: le régime change de costume

Une conception de la "Révolution nationale" en chasse une autre: c'est ainsi que l'on pourrait interpréter ce qui s'est passé en Grèce au cours du week-end. En 1967, plusieurs commentateurs de la presse parlée à Montréal, surtout ceux d'expression anglaise, ont pris au sérieux le terme de "révolution nationale" utilisé par les colonels grecs pour justifier leur putsch à l'époque. Il va sans dire qu'il s'agissait de mots creux pour camoufler une dictature de droite impitoyable, comme l'ont prouvé les événements par la suite.

Dimanche dernier, l'armée renversait le colonel Papadopoulos, portant désormais des habits civils et posant au chef de l'Etat aux pouvoirs constitutionnels illimités (après l'abolition de la monarchie et la déchéance du roi Constantin), lui reprochant notamment d'avoir trahi la "révolution nationale" de 1967 et d'avoir induit le peuple grec en erreur en lui promettant des élections.

Il y a plusieurs explications valables à cette révolution de palais en Grèce: conflits de personnes; conflits au sein de l'armée quant à la voie à suivre dans le domaine de la politique intérieure, la politique étrangère étant hors de cause. L'attachement inconditionnel de tous les officiers grecs à l'OTAN est trop bien connu pour insister là-dessus.

Tout d'abord, le nouveau dictateur est un général contrairement à Papadopoulos qui n'était qu'un colonel. Ce détail est peut-être significatif, car presque tous les généraux avaient été discrédités aux yeux du corps des officiers en décembre 1967, date de la tentative ratée de contre-coup d'Etat du roi Constantin. Ces généraux avaient pris fait et cause pour le monarque, mais furent neutralisés par des officiers subalternes (capitaines, etc.). Ce fut une des raisons, et non la seule, de l'échec du contre-coup d'Etat royal. Les sentiments royalistes des généraux n'étaient un secret pour personne, même après l'épuration qui suivit la tentative de coup d'Etat de Constantin.

Les dépêches des agences de presse indiquent que l'auteur du nouveau coup d'Etat, le général Gyzikis, est un ami personnel du roi Constantin. Peut-on conclure alors que le nouveau coup d'Etat a été fomenté pour restaurer le roi Constantin sur son trône? Rien n'est moins certain dans la conjoncture actuelle.

Pour le moment, le corps des officiers est apparemment divisé sur la question du rétablissement de la monarchie.

Le printemps dernier, le régime Papadopoulos écrivait une rébellion dans la marine de guerre. Il semble que cette mutinerie était d'inspiration royaliste. Cette fois, plusieurs amiraux furent mis à la retraite, le roi Constantin perdit son trône et sa liste civile (\$600,000 par an) que lui versait la junte, en dépit du fait que le monarque vivait en exil à Rome depuis l'échec de sa tentative de coup d'Etat. Papadopoulos accusa le roi d'avoir directement fomenté la mutinerie dans la marine de guerre. C'est à ce moment que Papadopoulos prit le titre de président, au lieu de celui de premier ministre.

Rappelons aussi la révolte des étudiants de la mi-novembre, écrasée sans pitié. Les nouveaux dirigeants grecs reprochent aux anciens la "libéralisation" qui a rendu, selon eux, possible cette insurrection étudiante.

Quant à la promesse de tenir des élections, faite par Papadopoulos, il y a lieu de croire qu'il s'agissait de toute façon d'une autre supercherie. A aucun moment, semblent croire les observateurs perspicaces, Papadopoulos n'a eu l'intention d'organiser de véritables élections libres, avec participation des partis de centre-gauche et de gauche.

En conclusion, rien n'est vraiment changé pour le peuple grec après ce nouveau coup d'Etat. Tout semble indiquer que la répression politique risque de devenir plus impitoyable.

Spyridon Cerigo

Au sommet d'Alger, "durs" et "modérés" se réconcilient grâce à l'arme du pétrole

ALGER (AFP - UPI - PA - Reuter) — La conférence des chefs d'Etat arabes a repris ses travaux en fin de matinée au Palais des Nations. Après avoir mis au point, hier soir, l'organisation pratique de leurs délibérations, les chefs d'Etat ont entendu successivement, depuis 11 heures ce matin (heure d'Alger), le rapport de Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe, puis des exposés des présidents Sadate d'Egypte et Assad de Syrie.

Les participants du "sommet" (rois, émir, cheikhs, présidents) à huis clos, ont alors entamé leurs discussions, où, on le sait, portent sur un rapport des ministres des Affaires étrangères concernant principalement: l'évacuation des territoires arabes occupés, le recouvrement des droits des Palestiniens, la libération de la Jérusalem arabe (annexée par Israël de-

puis juin 1967), le renforcement de l'unité arabe et de la concertation en vue de la prochaine conférence de paix de Genève, la coopération arabo-africaine et, surtout, l'utilisation de l'arme du pétrole.

Dans les milieux informés à Alger, on croit savoir qu'une nouvelle liste "noire" a été dressée, celle des pays pour qui le robinet à pétrole restera fermé et une autre liste de pays qui continueront de recevoir de l'or noir.

Jusqu'à présent, seuls les Etats-Unis et les Pays-Bas se sont vu couper totalement l'alimentation en pétrole. Devant la menace d'une même sorte, le Japon a révisé sa politique "arabe", et l'Europe des Neuf a fait une semblable volte-face, de façon, semble-t-il, à éviter la catastrophe que constituerait un embargo du pétrole provenant des pays du golfe Persique.

Le "sommet" qui, face à Israël, se

doit de montrer une façade d'unité totale, est toutefois aux prises avec l'affrontement de deux camps: ceux que l'on dit "modérés" — l'Egypte, la Jordanie, le Liban — et les "durs", soit les Etats les plus éloignés de la zone de guerre — l'Arabie saoudite, la Libye, l'Algérie.

Face aux "durs" qui ne réclament rien moins que la reprise des hostilités, le président Sadate, dans son intervention d'aujourd'hui, se doit de justifier son acceptation du "cessez-le-feu" et son agrément à la négociation avec l'ennemi sioniste.

Hier, au cours d'une réunion des ministres des Affaires étrangères arabes, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Ismail Fahmy, a tenté de justifier, de façon presque pathétique, le "cessez-le-feu" en affirmant: "Nous ne pouvions pas priver notre jeunesse qui a sacrifié son sang au cours des

jours glorieux d'octobre, de l'occasion de lui garantir la vie sauve si, par les moyens politiques, nous pouvions lui assurer la réalisation de ses objectifs".

Une autre épine au flanc du sommet d'Alger est le problème palestinien. On sait que le leader des mouvements de la résistance palestinienne, Yasser Arafat, tout frais revenu de Moscou, participe à cette rencontre. C'est à lui que le sommet confie la mission de plaider la cause palestinienne et non au roi Hussein qui revendiquait ce rôle.

Ce matin, le roi de Jordanie, au cours d'une audience accordée aux ambassadeurs des Etats-Unis et d'Union soviétique, a déclaré que son pays n'ira pas à la Conférence de Genève

si l'OLP est considérée le seul représentant du peuple palestinien.

Par ailleurs, tant dans le camp israélien que dans le camp arabe, on pose déjà des conditions préalables à une participation à la Conférence de paix qui, selon certaines sources, pourrait débiter à Genève, le ou vers le 18 décembre prochain.

Du côté égyptien, la principale condition a trait à un accord préalable sur le désengagement des troupes dans la zone du canal de Suez.

Du côté israélien, la même condition, assortie d'une hésitation à se rendre à Genève avant que ne soit connue la formation du nouveau gouvernement que les électeurs d'Israël choisiront le 31 décembre.

L'impasse persiste au kilomètre 101

d'après PA, UPI, AFP

Aucun progrès n'a été enregistré hier dans les conversations qui se poursuivent au kilomètre 101 entre officiers égyptiens et israéliens concernant le désengagement des forces sur le front de Suez.

Le général Ensio Siilasvuo, commandant de la force d'urgence de l'ONU qui a présidé la rencontre entre les généraux Yariv et Gamassi a déclaré qu'ils se réuniront de nouveau mercredi. "Les parties continuent d'étudier la possibilité d'appliquer le point B de l'accord Kissinger", a dit le général Siilasvuo. Cet article prévoit le retour aux positions du 22 octobre dans le cadre d'une entente sur le désengagement et la séparation des forces.

Selon des sources israéliennes, l'Egypte demanderait que les forces israéliennes se replient profondément de l'autre côté du canal de Suez, soit à une vingtaine de milles du canal, et voudrait conserver des troupes importantes et des blindés sur la rive orientale du canal.

Israël ne voudrait accepter qu'un retrait plus limité pouvant aller jusqu'à six milles du canal et demanderait que l'Egypte ne conserve sur cette rive qu'une force de police symbolique.

Il semble qu'Israël se refuse dans l'immédiat de faire des concessions qui sortiraient du cadre du désengagement et seraient des préalables aux négociations de paix.

M. Yigal Allon a proposé hier que le désengagement des forces intervienne le plus tôt possible.



photo UPI

Remise des bandes à la Cour

L'avocat de la Maison-Blanche, Fred Buzhardt, arrive à la Cour fédérale de Washington avec la boîte métallique contenant les enregistrements des conversations du président Nixon avec ses proches collaborateurs sur l'affaire du Watergate. Les bandes magnétiques ont été remises hier au juge John Sirica, qui déterminera si elles contiennent des preuves à remettre au grand jury.

La secrétaire de Nixon à l'origine d'un "blanc" sur un enregistrement

WASHINGTON (UPI, PA, Reuter, AFP) — La secrétaire du président Nixon, Mlle Rose Mary Woods, est venue ajouter à la confusion qui entoure les bandes magnétiques des conversations présidentielles, en venant expliquer hier au juge John Sirica qu'elle était sans doute à l'origine du "blanc" de 18 minutes sur l'enregistrement du 20 juin 1972, trois jours après l'arrestation des cambrioleurs au siège du parti démocrate.

Mlle Woods, qui avait témoigné le 8 novembre, a déclaré cette fois qu'elle avait sans doute appuyé sur le mau-

vais bouton le 1er octobre, effaçant ainsi 18 minutes d'une conversation entre le président et son principal conseiller M. Haldeman.

Averti, le président aurait déclaré que cela n'avait pas tellement d'importance, puisque cette conversation n'était pas réclamée par le tribunal. Ce n'est pourtant que le 14 novembre que la Maison Blanche avait fait savoir qu'il existait ce trou de 18 minutes sur cette bande.

Plus tôt, M. Fred Buzhardt, conseiller juridique de la Maison Blanche, avait remis au juge Sirica une boîte métallique contenant les enregistrements de conversations présidentielles. Le juge avait demandé que ces enregistrements lui soient remis après avoir appris l'existence du blanc de 18 minutes, au lendemain de la promesse formelle faite par le président Nixon aux gouverneurs républicains qu'il ne s'attendait pas à d'autres rebondissements de l'affaire Watergate.

Dans son premier témoignage le 8 novembre, Mlle Woods avait formellement affirmé qu'elle n'était pas assez stupide pour avoir effacé par une mauvaise manœuvre une partie des bandes. Hier, conformément son témoignage à la version officiellement mise au point à la Maison Blanche et dont une copie a été remise au tribunal par les procureurs du président, elle a avoué qu'elle avait sans doute appuyé sur le mauvais bouton en arrêtant l'enregistrement pour répondre au téléphone.

Hier, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Gerald Warren, s'en prenant au nouveau procureur spécial, M. Leon Jaworski, tenant ses services responsables de deux fuites sur le déroulement de son enquête qui ont paru dans les journaux.

Selon la première fuite, les procureurs de la Maison Blanche auraient demandé en vain à Jaworski de retarder l'annonce du blanc de 18 minutes constaté sur l'un des enregistrements. La seconde fuite est à l'effet que le procureur spécial enquête actuellement sur une contribution faite à la caisse électorale de Nixon l'an dernier par l'Union internationale des gens de mer.

Par ailleurs, on s'attend à Washington que le Sénat approuve dans le courant de l'après-midi la nomination de Gerald Ford comme vice-président en remplacement de Spiro Agnew. Le résultat semble d'ailleurs acquis d'a-

vance. Un seul sénateur, M. William Hathaway (dém.-Maine) a annoncé qu'il votera contre la nomination, non pas à cause des qualités qui pourraient faire défaut à M. Ford, mais parce que le sénateur Hathaway estime qu'il ne faudrait considérer cette nomination tant que le Congrès envisage la possibilité d'engager une procédure de destitution contre le président Nixon.

Quant à la Chambre des représentants qui doit également voter sur la nomination de M. Ford, on pense dans la capitale fédérale qu'elle se prononcera sur la question vers la fin de la semaine prochaine. Entre-temps, le vice-président désigné a réaffirmé qu'il ne présenterait pas sa candidature aux élections présidentielles de 1976. Dans une conférence de presse précédant un dîner au bénéfice d'Israël, M. Ford a souligné qu'il n'envisageait pas plus de le faire au cours des années suivantes.

Enfin, poursuivant sa campagne d'explications au peuple américain, le président Nixon a confié à un groupe de sénateurs qu'il est disposé à rendre publics certains éléments de ses déclarations d'impôts justifiant sa décision de ne payer que \$792.00 en 1970 et \$876.00 en taxes.

Relance de la terreur postale contre Israël

JERUSALEM (UPI) — Les employés israéliens des postes ont découvert ce matin trois lettres piégées qui ont pu être désamorçées, rapporte la police.

Ces lettres postées en Suisse étaient adressées l'une à un hôtel de Tel Aviv, une autre à un hôtel d'Ashkelon et une troisième à une société commerciale non précisée à Ashdod, seconde ville portuaire d'Israël.

La police israélienne a lancé par radio un avertissement à la population, demandant que soient signalés aux autorités toutes les lettres et tous les paquets suspects.

THE Linen Chest

"La seule boutique du genre à Montréal"

OÙ L'ON TROUVE TOUT POUR FAIRE PLAISIR AUX DAMES

Durant les
FÊTES
Vous aimerez
magasiner au
Linen Chest
où "tout est assez beau
pour en faire cadeau..."

PLUSIEURS ARTICLES OFFERTS À RABAIS
de 20 à 50%

• DRAPS • COUVERTURES • NAPPES
• SERVIETTES • CARPETTES DE BAIN • ACCESSOIRES DE
• RIDEAUX DE DOUCHE • DOUILLETES • SALLE DE BAINS

Beaux tissus à tenture
PLUS DE 2,000
COUVRE-LITS
EN STOCK

"Dans le doute...
laissez leur le choix"

VOIR C'EST CROIRE!

Nos deux étages et nos magasins
sont bondés de marchandises...
des aubaines comme on en trouve
nulle part ailleurs.

5388 QUEEN MARY RD. 481-8101-3-4
(2 rues à l'ouest de Décarie)

OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 9 P.M.
STATIONNEMENT GRATUIT AVEC PREUVE D'ACHAT